

FONDS 190
GÉRARD LEFRANÇOIS
VOLUME 3

GÉRARD LEFRANÇOIS

VOLUME 3

Économie

POLITIOU

Culture





La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

ROCHETTE (Avenue) — Histoire de la famille Jules Rochette, suite.

Au début de cette présente chronique, il faut corriger deux inexactitudes qui se sont glissées dans le texte de la semaine dernière. La maison no 2105, chemin Sainte-Foy (coin avenue Paradis), maintenant propriété de M. Edgar Trahan, se situe sur le lot originaire 133 et non sur le 131. Quant au petit lot 132, il était non une enclave du lot 131 mais il était situé entre les lots 131 et 133.

En effet, les lots 131, 132 et 133, qui composaient une grande partie de la terre de Jules Rochette, se succédaient côte à côte sur le sud du chemin Sainte-Foy, présentant un front commun qui, de nos jours, s'étend depuis le no 2077, propriété de Mme Cécile Rochette-Marchand, jusqu'au no 2113 inclusivement, propriété de M. G.-E. Marier. Quant à l'autre lot de M. Rochette, le no 117, il était situé au nord du chemin Sainte-Foy.

Trêve de séches mises au point, pour aborder le sujet très intéressant que représente le petit lot 132 avec sa vieille maison, dont il a déjà été question dans cette chronique du 21 février.

Lot 132 et maison du XVIII^e siècle: La plus vieille maison du quartier Saint-Thomas d'Aquin, à Sainte-Foy (no. 2095, chemin Sainte-Foy) est la seule construction qui s'élève sur le petit lot originaire 132.

J'espère pouvoir réussir à remonter jusqu'à son premier propriétaire, entre 1735 et 1750 selon certains experts en architecture canadienne).

Dans un acte de déclaration de transmission dressé par le notaire Edward Graves Meredith, le 5 octobre 1914, il est question d'un morceau de terrain d'environ un demi-acre de front (sur environ un demi-acre de profondeur) sur le chemin Sainte-Foy, situé entre les lots 131 et 133. D'après un autre acte notarié, sa superficie était d'environ 6650 pieds.

Ce minuscule lot 132, bordé en arrière par une partie du lot 131, a été acquis par Mme W.H. Crawford de Patrick Mc Caffrey de Toronto qui en était devenu le propriétaire pour l'avoir acheté de Henry Scullion, le 22 juin 1881. Ce lot aurait-il appartenu auparavant à Michael Scullion, un grand propriétaire de terrains, dont le nom apparaît dans le cadastre abrégé de l'arrière-fief Sainte-Ursule daté de

1859? J'espère que les recherches que l'effectue présentement permettront de relier à cet arrière-fief un certain nombre d'anciens propriétaires terriens de Saint-Thomas d'Aquin, comme les Rochette, les Belleau, les Bélanger, les Richard, les Côté. D'après l'historien Marcel Trudel (Le Terrier du Saint-Laurent en 1663), cet arrière-fief aurait eu comme front la rue Bourbonnière, comme limite nord-est l'avenue Marguire, la rue Painchaud et le prolongement de cette dernière; la limite sud-ouest passerait le long de l'avenue Rochette en direction de la rivière Saint-Charles (Je mets en doute la limite sud-ouest, n'en déplaise à ce brillant historien!)

Comme contribution à la petite histoire de la vieille maison du lot 132 dont nous avons donné un aperçu dans L'Appel du 21 février, apportons les souvenirs de M. Adrien Gilbert, le dernier fermier de la famille Rochette. Fils de Pierre Gilbert de Saint-Augustin, et époux d'Anne-Marie Gilbert, il demeure au 3054 des Sorbiers, Sainte-Foy.

Dans son temps, cette maison contenait deux logements. Un pour le fer-

mier qu'il habita de 1938 à 1953. L'auraient précédé comme fermier Fortunat Malinquin et les dénommés Deschênes et Goupil. À son départ, en 1953, la famille Léon O'Hurley, qui habitait l'autre logement, fit disparaître le mur de division et occupa toute la maison. Il aurait été précédé dans son logement par les familles Moreau et Chabot. En finissant son témoignage, M. Gilbert mentionne que le fermier était aidé dans sa tâche par des travailleurs occasionnels ou par des membres de la famille Rochette.

Madame veuve J.-G. Dufour (Antoinette Rochette), d'après un acte notarié du 29 janvier 1974 aurait hérité de cette maison de son père, décédé le 24 février 1963. Elle l'a vendue le 3 avril 1970 aux prix de \$7.500 à l'agent immobilier Maurice Parent. C'est pourquoi on l'appelle maintenant la maison Maurice Parent, après l'avoir appelée la maison Rochette et la maison O'Hurley.



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

ROCHETTE (Avenue) — Histoire de la famille Jules Rochette, suite.

Après avoir parlé dans des chroniques précédentes des lots 117, 131 et 132, il ne me reste plus qu'à finir avec le lot 133 pour compléter la petite histoire de la terre que l'apôtre Jules Rochette a achetée, le 6 juillet 1916, des héritiers du ministre protestant W.H. Crawford, de descendance irlandaise et de religion baptiste.

Lot 133 et l'église Saint-Thomas d'Aquin: Ce lot, sur une subdivision duquel se dresse la belle église de Saint-Thomas d'Aquin, est ainsi décrit dans un acte de déclaration de transmission, rédigé en anglais le 5 octobre 1914, par le notaire Edward Graves Meredith, en présence du ministre baptiste W.H. Crawford, dont l'épouse Charlotte Augusta Boulton était décédée sans testament, le 26 mars 1912, et aussi en présence d'une de ses deux filles, dame Clara

Malred Crawford-Sinclair, d'Indianapolis, États-Unis.

"Le lot 133 mesure environ 12 perches et cinq pieds de front sur le chemin Sainte-Foy sur une profondeur d'environ trois arpents, huit perches et onze pieds sur le côté ouest et sur une profondeur d'environ trois arpents, trois perches et onze pieds sur le côté est. D'une superficie d'environ cinq arpents, il est borné au nord par le chemin Sainte-Foy; au sud en arrière par le lot (no 134) des représentants Montreuil (plus tard, Jérôme Myrand); au nord-est, en partie par le lot 132 (vieille maison du XVIII^e siècle) et en partie par le lot 131; au sud-ouest par le lot (no 134) des représentants de Montreuil (plus tard, Jérôme Myrand)."

Les mots entre parenthèses ont été ajoutés par l'auteur de cette chronique qui, en s'inspirant du cadastre de la municipalité de la paroisse de Saint-

Foy (1945), a voulu rendre plus compréhensible aux gens d'aujourd'hui la description de ce lot. Il semble que le notaire s'est inspiré en 1914 d'actes anciens pour la description de ce lot, car le lot 134 appartenait à Alfred Myrand en 1914 qui l'avait eu en héritage de son père, Jérôme Myrand.

Ce lot 133, tout comme le 132, a été acheté par Mme W.H. Crawford de Patrick Mac Caffrey de Toronto, qui, à son tour, l'avait acquis, le 22 juin 1881, de Henry Scullion.

Sur le front de ce lot, chemin Sainte-Foy, s'élève de nos jours les maisons suivantes dont les propriétaires furent successivement: pour le no 2105, Albert Tremblay (21 janvier 1941), Mme Gustave Papillon, fille du précédent (12 sept. 1969), Pierre Martel (12 oct. 1971), Mme Roger Fortin (27 nov. 1972) et Edgar Trahan (24 mai 1978); pour le no 2109, Jules-Albert Rochette (4 nov. 1940), Jos-

phue pour le quartier Saint-Thomas d'Aquin et même pour toute la ville de Sainte-Foy. Si cette doyenne aux origines encore inconnues venait à disparaître, ne faudrait-il pas partie de notre patrimoine?

Ce serait une grande perte pour le quartier Saint-Thomas d'Aquin et même pour toute la ville de Sainte-Foy. Si cette doyenne aux origines encore inconnues venait à disparaître, ne faudrait-il pas partie de notre patrimoine?

(à suivre)

Hamel, boucher (1^{er} déc. 1943); puis l'épouse de ce dernier, pour le no 2113, Jean Jobin, tarter (25 août 1921), Chs-Edouard Tardif (9 sept. 1939), puis son épouse Marg. Rochette, et G.-E. Marier (24 janv. 1966) qui a transformé la maison en trois logements. (Puis c'est le début de la terre de la famille Myrand avec la station de service Shell).

Achat du lot 133-14 pour la fabrique: Le 2 décembre 1949, Jules Rochette vend à la Corporation archiépiscopale romaine catholique de Québec la subdivision no 14 du lot originaire no 133 pour le modique prix de \$600.

Dans l'acte de vente no 340 332 rédigé par le notaire Emile Boiteau, la subdivision no 14 est ainsi décrite: Bornée au nord-ouest par le lot 133-12 (rue), au nord-est par le lot 133-13 (rue), au sud-est par le lot 133-15 et au sud-ouest par le lot 134, mesurant 200 pieds au nord-est, 177 pieds au sud-est et 262 pieds au sud-ouest; superficie de 40 887 pieds, mesure anglaise.

Le 23 septembre 1950, par l'acte de vente notarié no 34866, la Corporation épiscopale revend à l'Oeuvre de la fabrique Saint-Thomas d'Aquin le lot 133-14 (sur lequel s'élève l'église) ainsi que d'autres parties de terrain provenant de la terre d'Alfred Myrand no 134.



Pour ceux qui n'ont pas lu cette chronique du 21 février, on reproduit de nouveau une illustration de la "maison Maurice Parent" qui a servi successivement d'habitation au fermier de la famille du ministre protestant W.H. Crawford et de la famille de Jules Rochette. Avec la disparition éventuelle de cette plus vieille

maison de la paroisse de Saint-Thomas d'Aquin, c'est un peu de l'âme de ce beau coin de Sainte-Foy qui disparaîtrait. Puisse la maison du 2095 chemin Sainte-Foy tomber dans des mains qui sauront la conserver au lieu de la détruire! (Photo L'Appel, G. Lefrançois)

suite à la page 2



Érigée sur le lot 133-14, propriété de Jules Rochette, l'église de Saint-Thomas d'Aquin fut inaugurée le 21 août

1955 et solennellement bénie par Mgr Maurice Roy (aujourd'hui cardinal) le 9 octobre suivant.

*Chronique
des 25 avril 1979
(suite)
(suite de la page 1)
ROCHETTE
(suite)*

C'est le début de la fondation de la paroisse Saint-Thomas d'Aquin, la première des dix paroisses à se détacher de la paroisse-mère Notre-Dame de Foy.

D'après le témoignage de Mme Cécile Rochette-Marchand, du 809, avenue Rochette, son père Jules Rochette avait réservé, en vue de la construction d'une église, cette partie du lot 133, considérant que c'était topographiquement l'endroit par excellence pour un tel édifice.

Dans une treizième et dernière chronique, se terminera probablement, la semaine prochaine, l'histoire de la famille Jules Rochette. On y complètera la biographie du chef de famille dont un aperçu a été publié dans L'Appel du 28 février 1979.

Rectification: Dans la chronique du 11 avril, il faudrait lire dans l'avant-dernier paragraphe qu'il s'agissait de la réélection de l'échevin J-Raymond MARCHAND (époux de Cécile Rochette). Dans le texte, le nom de famille "Marchand" avait été omis.

(Suite et fin à la semaine prochaine)



Maison en rangée du milieu du XIXe siècle, sur le Chemin-des-Foulons dans l'Anse de Sillery, typique à l'arrondissement historique de Sillery. (Photo Ministère des Affaires culturelles)



Construite entre 1725 et 1750, la "Maison Maurice Falardeau" fait présentement l'objet d'un dossier de la Société d'histoire de Sainte-Foy, à la fin de l'utiliser à des fins collectives. (Photo Inventaire des Biens Culturels du Québec)

Société d'histoire de Sainte-Foy

Il sera question de l'utilisation de la maison Falardeau au cours de l'assemblée générale annuelle des membres

G. Lefrançois

Au cours de cette assemblée qui se déroulera, aujourd'hui, à 20h, en la salle du conseil de ville de Sainte-Foy, la Société d'histoire de Sainte-Foy rendra public un dossier d'utilisation à des fins collectives de la maison Falardeau située à l'angle du chemin Sainte-Foy et de la route du Vallon.

Ce dossier très documenté servira à promouvoir l'acquisition et la restauration de la maison Falardeau pour en faire un centre d'histoire locale et d'interprétation de l'habitat ancien à Sainte-Foy ainsi qu'un lieu ouvert à différentes fonctions sociales et culturelles.

On profitera de la tenue de cette réunion des membres, pour proposer l'adoption des amendements suivants aux statuts et règlements de la société: porter le nombre des directeurs de trois à cinq et le quorum de quatre à cinq membres aux réunions du conseil de direction, laisser ce même conseil décider de la date de la tenue dans le mois de mai de l'assemblée générale annuelle, alors que présentement elle est fixée à la 3e semaine de ce mois.

(suite de la page 5)
DE LESTRE (me) (suite)

Dame, au nord du chemin Sainte-Foy, cette rue conduit de la rue d'Entremont au boulevard du Versant-Nord. En souvenir d'Alou...

née DE LESTRE, l'ainé des dix-sept compagnons de Dollard des Ormeaux tué par les Iroquois au Long-Sault, en mai 1660. Voir Dictionnaire général du Canada du Père Le Jeune, vol. I, p. 518, pour plus de renseignements.

NOUVELLE-ORLÉANS

(avenue): située dans le quartier Notre-Dame, au sud du chemin Sainte-Foy, conduisant de Rochambeau à Hertel, Ville au sud des États-Unis, dans la Louisiane, sur le Mississippi. La ville est bâtie autour du "Vieux Carré", ancien quartier français. (Dictionnaire Larousse)

FABRE (avenue): Située dans le quartier Neilson, au nord du Chemin Saint-Louis, conduisant du chemin Saint-Louis à la rue

Chambord. En l'honneur de Sir Hector FABRE (1834-1901), avocat, publiciste, journaliste, sénateur, commissaire général. Le journalisme l'intéressa plus que toute autre fonction. Il devint successivement rédacteur de L'ORDRE à Montréal, du CANADIEN et de L'ÉVÉNEMENT à Québec. Dans son Dictionnaire général du Canada, le Père Le Jeune le donne comme fondateur de LA PRESSE à Montréal. Et si l'on consulte le Dictionnaire Beauchemin canadien et "LA PRESSE QUÉBÉCOISE, des origines à nos jours" (Presses de l'université Laval), on se rend compte que ces trois sources d'information se contredisent sur certains points de sa carrière journalistique.

L. Appel 23 mai 1979

Souvenirs de nos ancêtres - Saint-Augustin de Desmaures

Gaby Glasson

Les premiers colons

Comme nous l'avons dit lors du premier article, la paroisse de St-Augustin est l'une des plus vieilles paroisses rurales. Son nom de St-Augustin doit dater probablement des années 1660, soit à l'établissement des premiers colons.

Vu sa proximité de la ville, le territoire de Saint-Augustin a été un des premiers à être colonisés, après Beauport, Charlesbourg, Lorette et Sainte-Foy. Les colons avaient probablement été attirés à cet endroit par la richesse remarquable des terres. En fait, dès les débuts de la colonie, au moment de la fondation de Québec en 1608, il y avait déjà quelques colons établis sur les rives du fleuve et au pied de la côte. Cependant, tout porte à croire que la majeure partie des colons venus s'éta-

blir à Saint-Augustin originèrent probablement des migrations du Poitou de 1656 et 1660.

Les premières familles à résider à Saint-Augustin étaient les Amyot-Ville-neuve, Gaboury, Garneau, Racet (Racette, Tinon-Desroches, Gingras, Harnois, Tugal (Dugal), Amiot, etc. En 1691, au moment où St-Augustin fut érigée en paroisse, la population était d'environ 200 âmes.

Les colons habitaient surtout au pied de la côte et sur le bord du fleuve. Le premier chemin était situé au bas de la falaise (chemin du roy). Cependant, pour aller à Québec, il n'y avait pas de voie terrestre, dû à l'obstacle naturel que créait la rivière du Cap Rouge. Les habitants de Saint-Augustin rejoignaient la ville par la voie fluviale à l'aide de radeaux en épie. Cette voie étant impraticable l'hiver, ils trouvaient les embarcations pour les raquettes et ils longeaient le fleuve sur les glaces pour se rendre à Québec.

Quoique la vie n'était pas toujours facile, les premiers colons de St-Augustin avaient une vie calme que peu d'événements venaient troubler et que les bonnes récoltes, dues à la richesse du sol de l'endroit, rendait heureuse à chaque moisson.



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

Objectif de cette chronique: L'objectif de cette chronique est de renseigner la population sur l'origine des noms de rues des municipalités que couvre notre journal, afin de contribuer ainsi à développer chez nos lecteurs le goût de leur petite patrie.

Jusqu'ici, il n'a été question que des rues de la ville de Sainte-Foy. Mais il peut arriver à l'avenir que, de temps à autre, une chronique entière soit consacrée soit à Sillery, à Cap-Rouge ou à Saint-Augustin. Ce ne serait que justice à rendre à nos lecteurs de ces trois dernières municipalités. Pour y arriver, on entreprendra bientôt des recherches sur l'origine des noms de rues de ces dernières.

Naturellement, on sera plus bref quand il s'agira des noms de rues qui ne se rattachent pas à la petite histoire locale, afin de s'en tenir au titre qui coiffe cette chronique. Comme l'objectif à atteindre embrasse plus d'un millier de noms de rues, il serait tout à fait logique, si l'on veut parvenir à compléter cette tâche, de synthétiser l'histoire d'une

famille importante ou la biographie d'un personnage de marque, et de réserver de temps à autre une chronique entière à de nombreux noms de rues, surtout après une série de plusieurs chroniques qui a été consacrée exclusivement à un seul nom de rue.

Projets sur le métier: L'auteur de cette chronique a présentement sur le métier l'histoire des familles Neilson, Myrand, Larocche, Falardeau, Belleau et autres ainsi que celle du fameux Manoir Belmont. Comme tout cela exige des recherches nombreuses dans les archives et plusieurs interviews auprès des "anciens" dont les souvenirs sont une source de renseignements très précieux, il faut donc compter sur le facteur temps et sur le facteur accessibilité aux archives écrites ainsi que sur le facteur disponibilité des archives vivantes que sont les personnes âgées d'origine locale. En passant, on fait appel à toutes les personnes qui pourraient nous donner des renseignements sur les familles citées ci-dessus ainsi que sur d'autres vieilles familles de la région, de bien vouloir entrer en communication avec l'auteur de cette chronique (tél. 687-2727).

Un travail de bénédictin: Le profane ne peut s'imaginer combien d'heures de recherches peut exiger l'histoire d'une famille ou d'un personnage disparu depuis 50, 75 et même parfois 100 ans! C'est ce qu'on appelle un véritable travail de "bénédictin", c'est-à-dire, d'après le Petit La-

rousse, "un travail long et pénible et qui exige de la patience".

Combien d'heures passées à déchiffrer dans les archives des documents qui sont de véritables grimoires! Un seul acte notarié peut exiger plusieurs heures de travail. On dirait que certains notaires ou copistes se sont ingénies à rendre leurs écritures illisibles. Un bon jour, vous découvrirez un nouveau dépôt d'archives, mais on vous en refuse l'accès, soit qu'on est à la veille de le déménager dans un autre local ou soit qu'on exige une autorisation écrite et signée par un fonctionnaire supérieur de tel ou tel ministère.

Par exemple, la préparation de l'histoire de la famille Neilson a déjà exigé — et ce n'est pas fini — une dizaine d'heures au bureau d'enregistrement, autant aux archives nationales et aux archives de l'université Laval, un voyage à la ville de Chambly pour une interview, un voyage au village de Valcartier, et combien d'heures d'entrevue avec les descendants de cette famille! Et ce n'est pas fini...

Si, après d'intenses et longues recherches, votre chroniqueur se hasarde enfin à commencer dans ce journal l'histoire d'une famille ou la biographie d'un personnage d'importance, même s'il sait qu'il n'a pu recueillir tous les renseignements voulus, il se rendra vite compte qu'il s'aventure sur un sable mouvant ou il court le risque de s'enlisier. En effet, en cours de

route, il recevra ou mettra la main sur des renseignements imprévus ou il fera des découvertes inattendues qui peuvent remettre en questions le fruit de ses efforts qu'il a déjà transmis à son public lecteur. Il se verra alors contraint, par respect de la vérité historique, à faire des rectifications et à fournir aux lecteurs un éclairage nouveau sur certains événements qu'il a déjà racontés. Il se rend vite compte que dans l'étude de la petite histoire, il n'y a rien de définitif...

Avant le plongeon: Avant de plonger, un nageur doit toujours s'assurer de la profondeur de l'eau et des obstacles qu'il pourra rencontrer. Il en est de même pour votre chroniqueur. Que les lecteurs ne soient pas surpris qu'après avoir écrit l'histoire de l'attachante famille Rochette, l'auteur de cette chronique préfère attendre quelques semaines, avant de hasarder à "plonger" dans l'histoire d'une autre vieille famille de Sainte-Foy. Il lui manque encore certains renseignements essentiels pour mener à bien l'histoire de la première famille qu'il doit publier.

En attendant, il se peut que quelques prochaines chroniques soient consacrées à de brèves données sur l'origine de noms de rues de Sainte-Foy qui se rattachent plus ou moins à la petite histoire locale.

Avant de plonger, votre chroniqueur veut s'assurer de la profondeur, de la qualité et de la nature de l'eau.



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

LE NOBLET (rue): Conduit de l'avenue Fournier à la route de l'Église. Nommée ainsi en l'honneur de Maurice LE NOBLET Duplessis, homme politique canadien, né à Trois-Rivières en 1890. Leader conservateur, fondateur de l'Union nationale, il fut premier ministre du Québec de 1936 à 1939 et de 1944 jusqu'à sa mort en 1959 à Sherbrooke.

NOUE (avenue de): Avenue au nord du boulevard Neilson, de Montpetit à Francheville. En mémoire de Anne de NOUE (1587-1646), jésuite, né à Reims, en France. Arrivé avec les premiers missionnaires de son ordre, à Québec, en 1625; fait prisonnier par les frères Kirke en 1629, mis-

sionnaire à Sillery en 1633, à Trois-Rivières en 1635; périt de froid au lac Saint-Pierre en se rendant au Fort Richelieu. (Dict. Beauchemin canadien).

NELLIGAN (avenue): avenue du quartier Notre-Dame, au sud du chemin Sainte-Foy, de Bégon à de Brabant. En souvenir d'Émile NELLIGAN (1879-1941), poète, né et décédé à Montréal. Prodigeusement doué, victime de la maladie à vingt ans. Ses poésies, recueillies par Louis Dantin dans l'ouvrage "Émile Nelligan et son oeuvre" (1904), ont été souvent rééditées. (Dict. Beauchemin canadien).

NORVEGE (avenue): située dans le quartier Notre-Dame, au nord du chemin Sainte-Foy, conduit de

Une maison se balade dans les rues de Sainte-Foy

G. Lefrançois



La maison portant le numéro civique 2262, chemin Sainte-Foy, a été transportée pour le compte de l'entrepreneur Robert Daigle, à l'angle de l'avenue Myrand et de la rue La Somme, quartier Saint-Thomas d'Aquin. Elle aurait été construite, paraît-il, dans les années '40, pour abriter une famille Chicoin. Sa disparition contribue à mettre en valeur le complexe à logements Place Versailles dont elle masquait partiellement la vue.

(Photo L'Appel, G. Lefrançois)

Au début de la semaine dernière, une maison à deux étages, portant le numéro civique 2262, chemin Sainte-Foy, voisin du restaurant La Coukerie, a été transportée jusqu'à une excavation de terrain qui l'attendait à l'angle de l'avenue Myrand et de la rue La Somme, via le campus de l'université Laval, le boulevard Saint-Cyrille et l'avenue Myrand.

Cette opération a été effectuée, pour le compte de l'acquéreur de la maison qui est l'entrepreneur Robert Daigle, par l'entreprise Aurélien Lachance Inc., spécialisée dans de tels déménagements.

La maison aura désormais sa façade principale sur La Somme, qui la sépare de l'école désaffectée située à l'autre angle de La

Somme — Myrand.

Elle a été achetée de la firme Gestion Resto Inc. qui projette de prolonger, sur le terrain devenu libre, le parc de stationnement qui desservira le nouveau restaurant A & W qu'elle fait aménager présentement dans l'ancien restaurant La Coukerie qu'elle a acquis de M. Wassak Okayen.

DELAGE (avenue): Au sud du chemin Sainte-Foy, dans le quartier Sainte-Foy, avenue, parallèle à la route de l'Église, conduisant du chemin Sainte-Foy à la rue de Lorimier. Nommée ainsi en l'honneur de Cyrille-Fraser DELAGE (1869-1959), administrateur, né à Québec. Notaire; député de Québec à l'Assemblée législative, 1901; président de cette Chambre, 1912; surintendant de l'Instruction publique, 1916-1935. Président de la Chambre des notaires, 1936; membre de la Société royale du Canada; président du Conseil de la Vie Française, il a laissé "Discours, Conférences", 1919. (Dict. Beauchemin canadien).

LORIMIER (rue de): située dans le quartier Sainte-Foy, au nord des Quatre-Bourgeois, rue conduisant de l'avenue Chanoine-Martin à l'avenue Delage. En mémoire de Frs-Mar-Thomas de LORIMIER, patriote de 1837 qui monta sur l'échafaud le 15 février 1839. Pour autres détails, consulter le Dictionnaire général du Canada du Père Le Jeune, vol. II, p. 511.

LANORAIE (rue): située dans les quartiers Laurier et Saint-Yves, au nord du chemin Saint-Louis, rue conduisant de Richard-Turner à Green. En l'honneur de Louis de Nior, sieur de La Noraye (1639-1708), capitaine au régiment de Carignan, seigneur de LANORAIE. Originaire probablement de la Normandie, il décéda en la paroisse Sainte-Famille, Ile d'Orléans. Pour autres renseignements, consulter le Dictionnaire général du Canada du Père Le Jeune, vol. II, p. 65.

DE LESTRE (rue): située dans le quartier Notre-

Vol III -
page 5

suite à la
page 6



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

NICOLAS-PINEL (rue): située dans le quartier Saint-Thomas, au nord du chemin Sainte-Foy, cette rue conduit de la rue Nérée-Tremblay à la rue Jean-Durand (en arrière du centre commercial Innovation). Dans son livre "Notre-Dame de Sainte-Foy", le chanoine H.-A. Scott nous parle à quelques reprises de ce pionnier de Sainte-Foy.

"Nicolas Pinel, écrit-il, bien que venu en ce pays en 1645, ne semble pas avoir obtenu sa concession (dans la seigneurie) de Gaudarville avant 1651, puisqu'en 1650, il était fermier (pour le seigneur) de Monceaux. Il mourut à l'Hôtel-Dieu en 1655 d'une blessure d'arquebuse, et en 1659, sa veuve (Madeleine Marault) épousa à Québec André Renault. Ses enfants, Pierre, Marlin, et Gilles, restèrent plusieurs années à Sainte-Foy", etc.

JEAN-DURAND (rue): au nord du chemin Sainte-Foy, dans le quartier Saint-Thomas, cette rue rattache la rue Galvani à la rue Nérée-Tremblay.

"Jean Durand dit Lafortune, époux de Catherine Annenonta, huronne, écrit le chanoine Scott, avait en 1668, comme son voisin, Pierre Pinel (fils de Nicolas ci-dessus cité), deux arpents de terre de front sur douze et demi de profondeur, qu'il avait acquis, le 15 mars 1662, de Madeleine Marault, veuve de Nicolas Pinel et femme d'André Renault. Le 16 août 1665, il céda cette terre à Jean Pinsart (voir rue du même nom).

Jean Durand dit Lafortune se fit accorder, le 12 juillet 1674, une concession de trois arpents de front sur trente de profondeur, dans la seigneurie de Maure, sur les bords de la rivière du Cap-Rouge. Il demeurait alors, d'après l'acte du (notaire) Rageot, encore à Gaudarville. Une autre terre qu'il avait dans cette même seigneurie, entre la rivière du Cap-Rouge et le fief de Maure, fut vendue par lui à Jean Labbé, le 12 janvier 1670.

Jean Durand était originaire de Deuil, évêché de Saintes (France). Le dernier des enfants de Jean Durand baptisé à Sillery fut Louis, le 14 novembre 1670. Lui-même mourut l'année suivante", etc.

GALVANI (rue): au nord du chemin Sainte-Foy, dans le quartier Saint-Thomas, conduit de la rue Nérée-Tremblay à la rue Jean-Durand. Nommée ainsi en l'honneur de Luigi Galvani, physicien et médecin italien né à Bologne (1737-1798).

PINSART (rue): située au nord du chemin Sainte-Foy, dans le quartier Notre-Dame, elle conduit de

l'avenue Rougemont vers l'est. En souvenir de Jean Pinsart, propriétaire terrien à Sainte-Foy en 1665 (voir texte de la rue Jean-Durand ci-dessus) dans la partie connue aujourd'hui sous le nom de Cap-Rouge. En bordure de cette rue, on découvre un petit cimetière privé des religieuses du Bon-Pasteur.

JEAN-DUMETZ (avenue): Au nord du boulevard Neilson et située dans le quartier du même nom, cette avenue relie les rues Francheville et Montpetit. Un des premiers habitants de Sainte-Foy, Jean Dumetz (aujourd'hui DEMERS) a été la souche d'une nombreuse famille.

Ce Jean Dumetz, dont le nom ne manque pas d'une certaine notoriété, n'apparaît pas au "liber baptismorum" (registre des baptêmes) avant 1663 et s'y retrouve ensuite plusieurs fois jusqu'en 1677. Il demeurait alors à la côte de Lauzon, juste en face de Sillery. Ce n'était qu'un tour de canot que d'y apporter ses enfants au baptême.

"Au reste, écrit le chanoine Scott, des liens étroits le rattachaient à ces lieux dont il avait été un des premiers habitants. Avant 1650, à une date qu'il a été impossible de préciser, il avait obtenu une concession de cinquante arpents environ sur le bord du fleuve, dans ce qui devint en-

suite la seigneurie de Gaudarville, s'y était bâti une maison et avait commencé des défrichements.

Grâce à un acte du notaire Audouart, nous savons d'une manière précise que cette terre était à mi-distance entre la seigneurie de Sillery et la rivière du Cap-Rouge. C'était un poste extrêmement dangereux, où nous avons déjà vu les Iroquois y faire de nombreuses victimes. C'est sans doute la raison qui déterminait Jean Dumetz à l'abandonner vers 1649 ou 1650. (...)

Jean Dumetz, qui a été la souche d'une nombreuse famille (les Demers d'aujourd'hui sont des Dumetz ou Dumay), était allé s'établir à Montréal. C'est vers 1662 qu'il vint se fixer à la côte de Lauzon. Un incident, dont le souvenir s'est conservé, montre qu'en

bon Normand — il était originaire de Dieppe — il était un brin entêté. On avait bâti de 1675 à 1677 une église à la Pointe-Lévy, aujourd'hui Saint-Joseph, et sur les instances répétées de la Cour quelques paroisses avaient été érigées en 1678

(A Sainte-Foy, un registre fut ouvert le 11 août 1679). Jusque-là, Lauzon, comme Sillery et Gaudarville, fai-

sait de droit partie de la paroisse de Québec, où étaient célébrés les mariages, les sépultures et les baptêmes. Mais dans l'été de 1679, le missionnaire de Saint-Joseph, Thomas Morel, commença à tenir les registres dans cette église, et les règles ordinaires voulaient que les habitants recussent les sacrements dans les églises de leurs districts respectifs. Or quelques habitants de Lauzon, dont Jean Dumetz, apportaient leurs enfants nouveaux-nés à l'église Saint-Michel de Sillery qui était beaucoup plus rapprochée.

De la part de l'évêque, trois sommations lui furent signifiées par le grand vicaire et les abbés Baillet et Morel. Il s'obstina et le 21 octobre, Mgr de Laval dut faire une ordonnance pour le contraindre sous peine d'excommunication de porter son enfant dans la hui-taine à l'église de son district. Ce n'est qu'à la fin de novembre qu'il fit sa soumission et encore alla-t-il faire baptiser à Québec cet enfant qui reçut le nom de Michel.

Comme on peut le constater, l'ancêtre de nombreuses familles Demers de notre région avait une tête dure de Normand.



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

LIEGEOIS (boulevard)

— Situé au sud du chemin Saint-Louis, dans les quartiers Laurier et Saint-Yves, ce boulevard relie la route de l'Église à l'avenue du Verger. Il a été nommé en l'honneur du Frère Jean Liégeois, jésuite, massacré à Sillery en 1665 par les Agniers. Dans son livre "Notre-Dame de Sainte-Foy", le chanoine H.-A. Scott rend hommage à cet humble martyr.

Au printemps de 1665 les AGNIERS, qui faisaient la traite des fourrures avec les Hollandais de la Nouvelle-Angleterre, commencèrent à rôder par petites bandes dans la colonie. A la fin de mai sept ou huit de leurs guerriers pour surprendre quelques-uns des Algonquins ou des Hurons réfugiés à SILLERY, vinrent se cacher dans les bois environnants. Le frère JEAN LIEGEOIS s'y trouvait alors, chargé de guider les Indiens (Amérindiens) dans la construction d'un nouveau fort au milieu des champs, pour protéger les travailleurs au temps de la semence et des récoltes.

Le bon frère, alors qu'il

aidait les Indiens à se fortifier contre les Iroquois, étant entré dans la forêt pour voir s'il ne s'y trouvait pas quelques ennemis en embuscade, fut transpercé d'un coup d'arquebuse, avant même d'avoir pu voir le danger. Les assassins lui coupèrent la tête, qu'ils laissèrent sur place après l'avoir scalpée, et s'enfuirent.

Simple frère coadjuteur, il avait cependant rendu de grands services aux missions, avait présidé en 1650 à la reconstruction de l'ancien collège des Jésuites brûlé en 1640, et de la nouvelle chapelle (C'est le présent hôtel de ville de Québec qui s'élève à cet endroit). Le lendemain, les Algonquins trouvèrent son corps, et l'apportèrent à Sillery, d'où il fut transporté en chaloupe à Québec. Les Jésuites allèrent en procession le prendre au bord de l'eau. Après de touchantes cérémonies, il fut inhumé au bas de la chapelle, c'est-à-dire dans l'un des deux côtés où se trouve aujourd'hui l'autel de la congrégation des mes-sieurs.

C'est là que pendant plus de deux siècles reposèrent ces restes vénérables. Ils gisaient

dans un profond oubli lorsque, en 1878, le gouvernement du Québec ayant ordonné, avec l'autorisation de l'autorité ecclésiastique, la démolition du collège des Jésuites, transformé en caserne quelques années après la conquête et depuis longtemps abandonné, la pioche des démolisseurs mit à jour, à l'endroit où avait été la chapelle, les ossements de trois personnes.

Les amis de notre histoire, au courant de ses origines, eurent bientôt reconnu les corps de trois Jésuites, les seuls qui eussent été inhumés là: le frère JEAN LIEGEOIS, facile à identifier, parce que le crâne n'était pas avec le corps, le P. Jean Dequen mort à Québec en 1659, victime de son zèle pendant une épidémie, et le P. François Duperron.

Les reliques, mises en deux cercueils disparurent de nouveau. Après onze ans l'on désespérait de les retrouver lorsqu'elles furent découvertes en 1889, dans un caveau du CIMETIERE BELMONT, paroisse de Sainte-Foy où on les avait transportées clandestinement.

Ainsi le père Dequen

et le frère Liégeois étaient venus, après deux cent trente ans, reposer tout près de ces lieux, où l'un avait si longtemps prêché l'Évangile aux Indiens, et où l'autre était tombé victime de sa charité. Séjour temporaire, du reste: le 12 mai 1901, au milieu d'une pompe religieuse d'un éclat extraordinaire, à laquelle toute la population catholique voulut prendre part, elles furent transportées chez les Ursulines et déposées dans la vieille chapelle qui abritait déjà tant de cendres illustres. Le gouvernement du Québec y fit élever un monument en marbre blanc, sur le chapiteau duquel on lit ces mots: "Ad maiorem Dei gloriam" — pour la plus grande gloire de Dieu. — sur le socle sont gravés les armes de la Province avec la belle devise: "Je me souviens".

JEANNE-LEBER

(avenue) — Au nord du boulevard Neilson, dans le quartier du même nom, cette avenue conduit de l'avenue Gaspareau à Place-Boucherville.

Nommée ainsi en mémoire de Jeanne Le Ber

Vol. 111
page 7

(36)

L'Appel
30/5/1999

Saint
Foy

On donne le nom "Négabamat" à une nouvelle rue

Au cours de l'assemblée municipale tenue le 7 mai le Conseil de la Cité de Sillery à la suggestion de M. Clément T.-Dussault, archiviste, a donné le nom de Négabamat à une nouvelle rue. Voici à ce sujet la lettre de M. Dussault adressée à M. Claude Delisle, ingénieur-urbaniste de la Cité.

Monsieur Claude Delisle
Ingénieur-urbaniste
Cité de Sillery

sujet: nom d'une nouvelle rue

Cher monsieur,

Vous me demandiez ce matin sous quel nom pourrions-nous désigner une nouvelle rue dans le secteur sud-ouest de Sillery?

Mon choix va vous surprendre mais je crois sincèrement qu'il est temps de réparer un oubli dans Sillery. Si vous faites une étude toponymique de notre ville, vous ne retracez aucun nom rappelant le début de la fondation de Sillery en 1637. On n'a pas oublié le fondateur ni les premiers collaborateurs mais des INDIENS qui y vivaient par milliers et qui furent toujours l'avant-garde protectrice des français, on les a oubliés.

Je vous propose donc le nom de celui qui fut le plus grand, digne d'être mentionné dans le fameux dictionnaire biographique du Canada, éd. 1966, p. 527, extrait annexé, et qui dirigea pendant quarante ans

son peuple montagnais à Sillery.

Ce nom c'est "NÉGABAMAT". A ceux de tendance ségrégationniste, vous leur montrerez ce que fit Noël Négabamat dans l'histoire de la Nouvelle-France. De plus, la rue proposée se trouve dans les limites de l'ancienne seigneurie des indiens.

Veuillez croire, cher



LA RUE NEGABAMAT. — A sa dernière séance municipale, la Cité de Sillery, a adopté une résolution par laquelle elle donnait le nom de Négabamat à une nouvelle rue qui prend sur la Côte Gi-

gnac. C'est le conseiller R. Dagneau qui en a fait la proposition. Cette photo fut prise il y a quelque temps alors qu'on était à la rendre carrossable. (Photo l'Appel).

Monsieur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Clément T.-Dussault
Archiviste

NASSE, LA V. Manitoutatche NEGABAMAT, NOËL, dit Te-kouerimat, un des deux principaux chefs montagnais de Sillery, né vers 1600, décède le 19 mars 1666.

La vie de Noël Négabamat est l'une des meilleures réussites de la politique des missionnaires français qui voulaient à la fois convertir les Amérindiens au catholicisme et les intégrer au mode de vie européen. Quand le père PAUL LE JEUNE fonda à Sillery un centre où se fixaient les tribus nomades (1637), Négabamat, frère du chef montagnais CHOMINA et chef d'une escouade de Montagnais qui s'é-

taient installés dans les environs, demanda la permission de s'établir auprès de la résidence des Jésuites. Au printemps de l'année suivante, il s'y installa en permanence à la tête de ses gens avec un autre chef, Negaskoumat. Autour de ce noyau d'une vingtaine d'hommes, tout le village devait se développer. Élégamment, vêtu à la française, Négabamat, le premier néophyte d'importance de la colonie, se présenta au baptême à Québec le 8 décembre 1638. Il prit le nom de Noël en l'honneur de M. de Sillery. Son épouse choisit de s'appeler Marie.

A partir de ce moment, les amis et les ennemis de la France furent ceux de Négabamat. En 1645, il participa très activement aux préliminaires de la paix entre les Français, les Hurons et les Algonquins d'une part, et les Iroquois de l'autre. Quand, trois ans plus tard, la guerre recommença, il partit pour Trois-Rivières avec ses hommes pour porter secours à ses alliés. En 1646, il exerça sa puissante influence sur les Abénakis pour les amener à demander un missionnaire. Le père Gabriel DRUILLETES fut choisi, et Négabamat l'accompagna comme ambassadeur. En 1650, il rendit le même service et suivit le jésuite à

Boston et à Plymouth pour persuader les Socoquis, les Penacooks, et les Loups (Mohicans) de se joindre aux Français. Négabamat dicta un très intéressant récit de ce voyage et l'envoya en France à son ami, le père Paul Le Jeune, qui lui envoya en récompense une magnifique robe tissée d'or.

Entre-temps, à l'hiver de 1647-1648, il partit encore une fois avec le père Druilletes pour visiter les peuplades du bas Saint-Laurent. Il y négocia un traité avec le chef algonquin Etouat et reçut, pour sa part du marché, le droit de chasse dans la région la plus riche en gibier des environs de Tadoussac.

Les Français firent à Négabamat plusieurs grands honneurs. Il porta le dais à la procession de la Fête-Dieu à Québec. En 1665, comme "le plus ancien des Chrétiens", il eut aussi un poste distingué aux grandes cérémonies qui marquèrent l'arrivée à Québec de M. de PROUVILLE de Tracy.

Les Relations des Jésuites ne parlent de Négabamat qu'avec éloges. On y lit qu'il était beau, bien fait, puissant orateur, intelligent, chrétien exemplaire. Mère Marie de l'Incarnation (V. GUYART) le dit un vrai saint, et ses propres gens se demandèrent s'il ne voulait pas se faire jésuite. De toute façon, il exerça toujours une grande influence sur les siens et fut un ami constant de la chose française. "Je vieillais, mais la foi ne vieillit point en moi", déclarait-il en 1652, ajoutant, apparemment sans nostalgie, "Je suis quasi tout Français".

J. Monet

Marie Guyart de l'Incarnation, Ecrits (Jamet), III: 376 — JR (Thwaites), XXXVIII: 64; LII: 222; passim. — Léon Pouliot, Étude sur les Relations des Jésuites, 69, 173-176.

NICOLET DE BELLEBORNE, JEAN, interprète et commis de la Compagnie des Cent-Associés, agent de liaison entre les Français et les Indiens, explorateur, né vers 1598, probablement

(Suite de la page 7)

(1662-1714), mystique et recluse, née à Montréal. Elle se retira (1695) dans un oratoire confiné à la maison de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, à qui elle légua tous ses biens. Morte en odeur de sainteté. (Dictionnaire Beauchemin canadien)

GENERAL-TREMBLAY: — au nord du chemin Saint-Louis, dans les quartiers Saint-Yves et Laurier, cette rue relie la route de l'Eglise à l'avenue Green.

En l'honneur de Thomas-Louis Tremblay (1886-1951), général né à Chicoutimi. Major d'artillerie en 1914; commandant du 22e régiment au front en 1916-1918; général de brigade, 1918; ingénieur en chef du port de Québec, 1921; major général et inspecteur général de l'armée pour l'est du Canada, 1939. (Dict. Beauchemin canadien)

(36)

Souvenir de nos ancêtres

par Gaby Giasson

La première chapelle

Aux premiers temps de la colonie, les offices religieux étaient célébrés par des missionnaires du Séminaire de Québec dans la demeure des habitants de la côte, la plupart du

temps chez le sieur Mathieu Amyot-Villeneuve dont les archives mentionnent très souvent le nom.

Cependant, plus tard, les habitants qui étaient animés d'une très grande

loi sentirent le besoin d'avoir un lieu de réunion destiné à la prière. C'est en 1694 que parait pour la première fois le nom de Messire Jean Daniel Testu comme premier curé de St-Augustin de Desmaures. Vers 1690, on construisit la première chapelle de St-Augustin. Il s'agissait d'une petite chapelle de bois située sur le bord du fleuve sur la terre d'un nommé Ambroise Tison-Desroches. Cette première chapelle est soulignée par une plaque commémorative sur le chemin du Roy, face à la résidence de monsieur Laurent Racette (près de la route Racette); elle mesurait environ trente pieds de longueur sur une largeur de vingt-deux pieds.

Cependant, le site de la petite chapelle n'était pas très favorable, car, située à près de dix arpents du chemin du Roy vers le fleuve, la marée rendait cet endroit très difficile d'accès et elle était souvent entourée d'eau. Du à ce fait, elle ne servit au culte, à cet endroit, que l'espace de dix-neuf ans, soit jusqu'en 1713. En effet, dû à leur mauvaise situation géographique, les autorités ecclésiastiques ordonnèrent que la chapelle et le cimetière soient transportés dans l'anse-à-Maheu. Un autre facteur exigeait aussi cette translation de l'église et du cimetière: l'éloignement du presbytère dont la construction avait été commencée à l'anse-à-Maheu dès 1696.

Cependant, le transport de la chapelle ne fit pas plaisir à tous les paroissiens. En effet, les habitants du "haut de la paroisse" n'étaient pas contents de la chose puisque le lieu indiqué pour la deuxième chapelle se trouvait à plus de trente arpents plus bas que la première. Il y eut donc beaucoup de mécontents. Cependant, malgré les protestations, on commença en 1713 les travaux de démolition de la première chapelle et sa reconstruction à l'anse-à-Maheu, en bas de la côte à Gagnon, sur le terrain réservé au presbytère. Cependant, le cimetière de-

meura sur le premier site jusqu'en 1718, soit cinq ans plus tard. La chapelle de bois fut utilisée pendant dix ans à l'anse-à-Maheu ce qui lui conféra une vie de vingt-neuf ans.

L'église de pierre à l'anse-à-Maheu

Vers 1720, la population de St-Augustin de Desmaures s'élevait approximativement à 300 personnes, soit environ 80 à 90 familles. On comprend vite que, dès 1719, la petite chapelle de bois ne pouvait plus contenir toute la population qui s'accroissait rapidement par les naissances et l'immigration. On proposa donc alors de bâtir une église en pierre qui serait plus grande et pourrait loger tout le monde. Cette église, regardée à l'époque comme une merveille, était toute en pierre et devait être très dispendieuse. Cependant, les paroissiens s'unirent pour fournir les matériaux nécessaires à la construction. On l'appela alors "l'église de la providence" car le curé du temps, monsieur Pierre Auclair Desnoyers, ne détenait au début de la construction que 4 livres et 11 sols, ce qui était dérisoire. Tout le reste des fonds nécessaires à la construction parvint à la fabrique au fur et à mesure que les travaux avançaient grâce aux quêtes répétées du curé précité.

Le terrain nécessaire à la construction de la bâtisse, voisin de celui où était bâtie la vieille chapelle, fut donné par Étienne Amiot-Villeneuve, moyennant quelques conditions, telles un banc dans l'église exempt de rentes pour lui et sa succession, une messe par année pour lui et sa famille, etc...

La première pierre fut donc posée en terre le 8 juillet de l'année 1720, sous le règne de Louis XV, au cours d'une cérémonie où tous les habitants de la seigneurie de Maure se réjouirent grandement. De plus, tout porte à croire que l'église ne put être terminée avant 1723. On conserva la chapelle de bois pour y dire la messe aussi longtemps que l'église de pierre ne fut pas prête pour célébrer les offices religieux. Elle fut démolie le 24 août 1723 alors que la première église de pierre, à l'anse-à-Maheu, fut bénite le 26 août de la même année et que la première messe fut dite le 27 août 1723.

Cette église avait une longueur de 80 pieds et une largeur de 38 pieds. Le clocher avait une hau-

teur de 44 pieds au-dessus de l'église sans comprendre la croix. À cette époque, elle représentait un bâtiment prestigieux qui avait beaucoup d'éclat et qui attira même les gens des environs en pèlerinage. Cette église de pierre fut utilisée jusqu'en 1816, au moment où l'église actuelle put être occupée. Elle aura servi 94 ans.

Malheureusement, on y fit mettre le feu et, plus tard, les pierres des murs furent vendues aux constructeurs du quai St-Nicolas. On peut tout de même encore apercevoir les fondations de cette église

au pied de la côte à Gagnon, là où se tiennent actuellement des fouilles archéologiques. Il y a aussi à cet endroit une plaque commémorant l'existence de cette église de pierre.

(30)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

no 3

LAROCHE (avenue) — 3e chronique sur la famille Laroche

Le fondateur de l'entreprise commerciale J.-B. Laroche Enr., qui a fonctionné durant environ un siècle, s'appelait Jean-Baptiste Laroche. Fils du cultivateur F.-X. Laroche et de dame Lisette Valleur, de Saint-Antoine-de-Tilly, il fut baptisé dans cette paroisse le 24 août 1844 par l'abbé Louis Proulx et est décédé dans la paroisse N.-D.-de-Foy, le 31 janvier 1925, à l'âge respectable de 80 ans, alors qu'il demeurait dans un logement du magasin familial, au 2910 chemin Sainte-Foy.

On sait que F.-X. Laroche eut d'autres enfants, dont Isaïe, époux de Laura Giroux, décédé le 15 avril 1929 à Roberval, et Angèle-Céline, épouse de Louis Légaré, de Ville Montcalm (ancienne municipalité annexée par la ville de Québec). On verra au cours de notre récit que dans la famille Laroche, on avait pris l'habitude de mourir très âgé. En effet, F.-X. Laroche est décédé, à l'âge de 88 ans, le 21 octobre 1881, et son épouse, à l'âge de 80 ans, le 4 juillet 1884. Et on parlera par la suite de dates de décès encore plus respectables.

PREMIER MARIAGE: Jean-Baptiste Laroche, le fondateur du commerce familial, épousa le 28 janvier 1874, devant l'abbé Eugène Frenette, vicaire à l'Islet, dame Zoé Green, née le 16 juillet 1852 de Patrick Green et de Zoé Proteau. Institutrice, elle

était d'une très grande piété. N'est-ce pas elle, comme nous l'avons vu la semaine dernière, qui rédigea un "testament spirituel" d'une grande élévation religieuse.

De ce premier mariage, on fait mention de quatre enfants: d'abord Jean-Baptiste que l'on surnomma "JOHN" pour le distinguer de son père et qui sera un personnage de premier plan dans la continuité du commerce familial; Eugène, cordonnier, époux de Marie-Louise Cantin, décédé à Sainte-Foy le 7 mai 1955, à l'âge de 79 ans, qui eut dix enfants dont Eugénie (Mme

dix mois. Trois enfants naquirent de cette union, dont Annoncia, décédée le 8 mai 1915 à l'âge de 23 ans, ainsi qu'Imelda, née le 31 juillet 1900, et Anna, née le 9 novembre 1893 et qui fut maîtresse de poste durant 35 ans (1922-1957). Ces deux sœurs inséparables ont bien voulu remettre la cendre de leurs souvenirs pour le bénéfice de nos lecteurs.

COCHER AVANT D'ÊTRE COMMERÇANT: Avant de se lancer dans un commerce qui se continuera durant trois générations, Jean-Baptiste Laroche (sénior) fut d'abord cocher et homme d'écurie

nord du chemin Saint-Louis, dans les environs de l'avenue Dolan, non loin du pont de Québec. Il est donc plausible que J.-Bpte Laroche ait été successivement cocher pour Herring et Boswell.

HERRING ET BOSWELL: Cette affirmation de Mme Neilon peut s'appuyer sur des documents écrits. En effet, sur le rôle d'évaluation 1932 de Sainte-Foy, sont inscrits au nom de l'industriel Vesey Boswell les lots 282-A, 283, 284 et 290-A qui étaient inscrits au nom de William Herring sur le cadastre de Sainte-Foy de 1873; le lot 287-A, de son père, J. Knight Boswell, apparaît aussi sur le cadastre de 1873. Sur le rôle de 1932, sont aussi inscrits au nom de Vesey Boswell les lots 282, 283-A, 283-B, 285 et 287. C'était tout un domaine situé près du pont de Québec. L'historien J.-M. Lemoine nous le décrit dans "Monographies et esquisses". Merci à M. Clément T. Dussault, un féru de la petite histoire de Sillery, de

PREMIER MAGASIN

LAROCHE: Selon la version de son petit-fils Honorius Laroche, courtier en immeubles bien connu, J.-Bpte Laroche aurait décidé d'ouvrir son premier magasin, sur le chemin Saint-Louis, sur le conseil de sa femme qui le voyait souffrir de rhumatismes dans le dur métier qu'il exerçait et qui l'incitait à l'abandonner.

Aurait-il ouvert ce premier magasin, en 1870, comme le laisse sous-entendre une page publicitaire dans l'Album du centenaire de Sainte-Foy publiée en 1955? Il y a doute sur cette date, car J.-Bpte ne s'est marié que le 28 janvier 1874 et l'on voit sur le cadastre de 1873 que Herring, son premier patron comme cocher, n'avait pas encore vendu ses lots à V. Boswell. Nous espérons dénicher des documents notariés ou autres qui éclaireraient nos lecteurs à ce sujet. D'après Anna et Honorius Laroche, J.-Bpte Laroche (alias John), le premier-né de J.-Bpte Laroche (sénior) aurait vu le jour, le 9 novembre 1874, dans la maison "historique" de l'arpenteur-géomètre Dermot I. O'Gallagher, au 3077, chemin Saint-Louis, où logeaient alors son père et sa mère qui s'étaient unis par les liens du mariage, le 28 janvier 1874. Il est plausible qu'en novembre 1874, Jean-Baptiste Laroche avait déjà abandonné son emploi de cocher et le logement que lui fournissait probablement son patron, en s'installant dans la maison O'Gallagher.

Selon son petit-fils Honorius, le premier magasin qu'il ouvrit était fort modeste. Il était installé au 2950, chemin Saint-Louis, dans la maison de Pierre Robitaille qui existait encore de nos jours.

(À suivre)



C'est dans la maison "historique" de l'arpenteur-géomètre Dermot I. O'Gallagher, ancien maire de Sainte-Foy, portant le numéro civique 3077, chemin Saint-Louis, où logeaient ses parents, en l'absence du propriétaire, que naquit le 9 novembre 1874 Jean-

Baptiste (JOHN) Laroche (junior), celui dont on a célébré le centenaire en 1974. Cette belle maison sert, aujourd'hui, de bureau à des arpenteurs-géomètres, dont MM. Neil et Brendan O'Gallagher.

(Photo L'Appel, G. Lefrançois)

Eugène Blondeau), née le 16 avril 1906 et qui possède le "testament spirituel" de sa grand-maman Zoé Green; Lorenzo, décédé le 19 février 1948, à Sainte-Foy, à l'âge de 69 ans et neuf mois, qui épousa successivement Laura Faucher et Célanire Robitaille; enfin, Blanche, religieuse de N.-D. du Perpétuel Secours, décédée à l'hospice Saint-Bernard de Saint-Damien de Bellechasse, le 15 septembre 1947, à l'âge de 64 ans.

DEUXIÈME MARIAGE: Le 11 juin 1890, J.-Bpte Laroche (sénior) convola en secondes noces avec dame Alphonsine Robitaille, fille de Louis Robitaille et de Basile Belleau, qui est décédée à Sainte-Foy, le 22 avril 1936, à l'âge de 76 ans et

pour William Herring, grand propriétaire terrien (selon la version de sa fille Anna Laroche), pour Vesey Boswell, autre grand propriétaire terrien et propriétaire d'une brasserie (selon la version de son petit-fils Honorius Laroche). D'après Mme Florence B. Neilon, dont le beau-père John Neilon aurait été fermier pour Boswell, Herring aurait vendu à Boswell son grand domaine qu'il possédait au

nous avoir fourni les renseignements suivants sur la famille Boswell. "Vesey Boswell, né en 1856, fut le fondateur de la National Brewery et repose dans le cimetière Mount Hermon, à Sillery. Il était le fils de J. Knight Boswell, brasseur natif d'Irlande. Ce dernier, arrivé au Canada en 1837, devint propriétaire au bout de six ans de l'importante brasserie ANCHOR qui prit le nom de BOSWELL."

Un trésor du patrimoine et la famille Gibb

G. Lefrançois

Dans l'article "Un trésor du patrimoine de Sillery" est rendu sur la Côte-Nord, publié dans l'Appel, la semaine dernière, est intervenue l'omission d'un mot dans la traduction d'un texte anglais. Il aurait fallu lire "un époux aimé et aimé" (au lieu d'un "époux et aimé").

Un passionné de la petite histoire de Sillery, M. Clément T. Dussault, nous a fourni les quelques notes suivantes sur la famille Gibb dont il est fait mention dans ledit article.

"James Gibb est né à Carluke, en Écosse, le 22 avril 1799. Il est décédé à Woodfield, Sillery, le 10 octobre 1858. Son épouse, Marion Torrance, est décédée à

Tours, en France, le 3 avril 1868. Son frère Thomas Gibb, marchand de Québec, est né à Carluke, en Écosse, le 15 juillet 1801. Il est décédé à Québec, le 8 novembre 1878. Sa veuve Amélie Torrance a contracté un second mariage avec le pasteur W.B. Clark."

(Ils auraient probablement épousé les deux sœurs).

Merci à notre "confrère" Dussault pour ces renseignements qu'il a recueillis sur des épitaphes dans le cimetière Mount Hermon, à Sillery.

cf L'Appel du 27/6/79 Vol II, page 61
cf L'Appel du 1/8/1979 Vol III, page 6

Dans l'article "Souvenirs de Rosewood" (cf page précédente) James Gibb a une femme Harriet Ann Valentine et est né à Montréal.

*Vol. III
page 16*



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

LAROCHE (avenue) — 4e chronique sur la famille Laroche

M. Honorius Laroche raconte qu'il a toujours entendu dire que son grand-père, Jean-Baptiste Laroche (senior), aurait pris la décision d'ouvrir son premier magasin sur le chemin Saint-Louis, suivant ainsi les recommandations de son épouse Zoé Green qui voulait, parce qu'il était atteint de rhumatismes, qu'il troque son métier de cocher pour un autre moins dur, soit celui de marchand. Comme leur mariage n'a eu lieu que le 28 janvier 1874 et que l'Album du centenaire de Sainte-Foy (1955) mentionne qu'il a débuté comme marchand, en l'année 1870, on est alors en droit de se poser quelques points d'interrogation. Comment justifier la date de 1870 comme celle du début du commerce familial, alors que notre homme était encore cocher en 1874, année de son mariage.

COCHER POUR WILLIAM HERRING — Jean-Baptiste Laroche (senior) contrairement à l'hypothèse échaudée, la semaine dernière, n'aurait été cocher que pour William Herring (et non aussi par la suite pour Vésey Boswell).

En effet, l'acte de vente notarié no 15866 nous apprend que le brasseur Vésey Boswell n'aurait acquis les terrains de Herring que le 31 octobre 1916, a-

lors que Jean-Baptiste Laroche n'exerçait la profession de marchand que depuis environ 1874 ou 1875. Il faut conclure que Jean-Baptiste Laroche aurait été cocher sur le domaine de Vésey Boswell, mais du temps que ce domaine appartenait en grande partie à William Herring, propriétaire du domaine de RAVENSWOOD.

Nous apprenons les faits suivants dans l'acte notarié cité ci-dessus. Le 31 octobre 1916, devant le notaire Réginald Meredith, les exécuteurs du testament du 2 novembre 1911 de la veuve de William Herring, née Isabelle Anne Grunn (?), du domaine de Ravenswood, Horace Hence Kippen, ingénieur civil de Toronto, et Edward Graves Meredith, notaire de Québec, vendent pour le montant de \$25,000 au brasseur Vésey Boswell, de Québec, les lots suivants: 282, 282-A, 283, 283-B, 284, 287-A, 287-C, 287-D, 287, 287-B et 287-E.

Le domaine proprement dit de Ravenswood ne comprenait-il que le lot 283 qui était situé sur le côté nord du chemin Saint-Louis, à proximité de l'avenue Dolan, près de l'ancien pont de Québec, ou comprenait-il aussi quelques-uns des autres lots ci-dessus mentionnés? Boswell possédait déjà d'autres lots, comme il a été question, la semaine dernière.

L'historien J.-M. Lemoine décrit le domaine de Ravenswood dans son livre "Monographies et Esquisses" (pages 215 à 219). En voici quelques extraits:

DOMAINE DE RAVENSWOOD — Ravenswood, qui couronne la crête des hauteurs au Cap-Rouge (il faut comprendre sur le chemin qui conduit à Cap-Rouge), à six milles de Québec) est un démembrement du domaine de MEADOWBANK, — l'ancien domaine du lieutenant-gouverneur Cramahé, en 1762, — acquis de M. John Porter, vers 1846 par M. Samuel Wright, de Québec. Ce dernier s'y bâtit un simple chalet; le tout devenait, en 1849, la propriété de M. William Herring, de l'opulente maison Chs. E. Levey & Cie.

M. Herring a fait de Ravenswood ce qu'il est. Amant de la vie rurale et possesseur d'une ample

fortune, notre ami avait le site qui lui convenait, pour donner essor à ses goûts d'horticulteur et de planteur d'arbres forestiers: un pittoresque domaine au sein de la forêt primitive. Cette forêt, il saura la façonner à sa guise; le chalet deviendra bientôt un petit château (...)

M. Herring a fait de son manoir une maison modèle pour le confort, sans donner dans le luxe effréné que l'on rencontre dans quelques-unes des résidences princières de Montréal. Il lui a choisi un nom fort commun en Angleterre, son pays natal, bien que dans ses bois, les corneilles et non les corbeaux doivent tenir le haut du pavé. RAVENSWOOD. ("raven" se traduit par le mot "corbeau" et "wood", par "bois")

La succession de Vésey

Boswell a vendu la propriété à dame A. Patton, en 1936. Cette dernière l'aurait ensuite vendue aux Pères Blancs, missionnaires d'Afrique, en 1944. De là, elle serait passée dans les mains de G. Germain Inc., en 1963, puis dans celles de Par-ro Construction Inc. en 1978.

MAGASIN DU CHEMIN SAINT-LOUIS: Après avoir quitté son dur métier de cocher et d'homme d'écurie dans le magnifique domaine de Ravenswood de William Herring, dont le manoir s'élevait à environ 400 à 500 pieds en retrait du chemin Saint-Louis, J.-Bte Laroche ouvrit (vers 1874 ou 1875 ou peut-être plus tard) son premier magasin, qui était très modeste, dans une maison qui existe encore, étant située au 2950 chemin Saint-Louis, entre les sorties des avenues Chambly et Rouville.

Dans le temps, elle appartenait à Pierre Robitaille, frère de Louis-Philippe, c'est qu'il a déjà travaillé avec Paulo Main-

guy, cousin d'Honoré Main-guy, pour prendre les commandes sur le chemin Saint-Louis pour le magasin Laroche; et cela de porte en porte.

Remerciements à MM. Honorius Laroche, Joseph Robitaille, Clément T. Dus-sault, Mme Michael Neilon et M. Elzéar Rochette et autres qui ont collaboré avec l'auteur de cette chronique.

Je demande à mes lecteurs d'être indulgents pour leur humble serviteur. Même si je suis un passionné de la petite histoire (N'ai-je pas publié, dans les journaux, dont j'étais propriétaire à Baie-Comeau, la petite histoire de tous les villages et villes de la Côte-Nord), il faut admettre que je ne demeure à Sainte-Foy que depuis 1972 et que je ne peux y réclamer le titre d'expert. Cependant, je n'affirme pas comme parole d'évangile toutes mes chroniques. Ce qui revient à dire que si quelqu'un peut apporter des précisions et même me démentir sur la petite histoire de ma nouvelle petite patrie, j'accepterai avec plaisir toutes les rectifications qu'on voudra bien me soumettre.

Je ne suis qu'un néophyte dans la petite histoire de Sainte-Foy; je ne peux donc invoquer l'infailibilité. Mais, je peux invoquer l'amour que je possède pour ma nouvelle petite patrie qui est Sainte-Foy qui est très riche dans le domaine de l'histoire. Tous les lecteurs de cette chronique admettront qu'il est difficile de remonter un siècle en arrière et atteindre ainsi la vérité historique. Ne faut-il pas compter sur la tradition, les souvenirs des familles, et toutes les autres sources orales qui entrent en ligne de compte.

(À suivre)



C'est au 2950 chemin Saint-Louis que Jean-Baptiste Laroche ouvrit son premier magasin qui était très modeste, selon son petit-fils, Honorius Laroche, courtier en immeubles. Cette maison appartient aujourd'hui à Louis-Philippe Robitaille, débosseur. (Photo L'Appel, G. Lefrançois)

taille. Elle aurait ensuite passé successivement dans les mains d'Hilaire Robitaille, puis de son neveu, Louis-Philippe Robitaille qui exerce de nos jours le métier de débosseur. À l'ouest, dans le temps, il existait une petite école et la maison de Michael Dolan, propriétaire terrien dont le nom d'une avenue rappelle le souvenir.

Fait intéressant que ma communiqué M. Joseph

La vieille église de Notre-Dame-de-Foy pourrait devenir un centre culturel

L'Appel 18 juillet 1979

G. Lefrançois

La vieille église de N.-D.-de-Foy pourrait devenir un centre culturel et d'interprétation historique, si le projet de réutilisation de cet édifice historique incendié, tel que proposé par la Société d'histoire de Sainte-Foy, était accepté par le gouvernement du Québec et la ville de Sainte-Foy.

Cette "hypothèse de travail", préparée par Mme Pauline J. Courville en collaboration avec d'autres dirigeants de la société, est contenue dans un dossier, qui a été remis au député du comté de Louis-Hébert et ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, ainsi qu'à M. le maire

Ben Morin de Sainte-Foy, à la fin de la première semaine de juillet.

Selon la proposition de la Société d'histoire, le centre culturel occuperait le rez-de-chaussée, tandis que le centre d'interprétation historique serait localisé au sous-sol, où seraient mises en valeur, entre autres, les fondations de l'église de 1698 et de 1876-78. Le centre culturel serait au bénéfice de la population et des artistes en peinture, musique, sculpture, gravure, etc. Il pourrait avoir diverses fonctions et servir de centre d'expositions, de promotion des artistes, de ventes à l'enchère, de présentations de livres ou de disques.

De son côté, le centre d'interprétation historique pourrait mettre en évidence divers thèmes, dont l'histoire religieuse de Sainte-Foy, l'architecture religieuse de Sainte-Foy ainsi que québécoise, de même que la fameuse bataille de Sainte-Foy qui s'est déroulée le 28 avril 1760 (et non en 1759, comme l'affirment certains pseudos-historiens).

On se rappelle que le Comité de recherches pour la création d'un centre culturel à Sainte-Foy a présenté, le 3 mars 1975, un mémoire au conseil municipal de cette ville, soutenu par une pétition couverte de milliers de signatures.



Les dirigeants de la Société d'histoire de Sainte-Foy présentent au député du comté de Louis-Hébert et ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, un dossier ou "hypothèse de travail" sur la réutilisation de la vieille église historique de N.-D.-de-Foy. De gauche à droite, nous reconnaissons M. Raymond Saint-Arnaud, prési-

dent de la Société d'histoire, M. Claude Morin, Mme Pauline J. Courville, directrice de la société, et M. Yvan Fortier, vice-président. N'apparaissent pas sur cette photo M. G.-H. Dagneau et G. Lefrançois.

(Photo L'Appel, G. Lefrançois)

L'Université Laval: un peu d'histoire

L'Appel 18 juillet 1979

Après Lima, Mexico et Harvard, Laval est la quatrième université en Amérique pour l'ancienneté et la plus ancienne de langue française. C'est une université semi-publique, non confessionnelle et mixte; elle est située aux limites des trois villes de Québec, Sillery et Sainte-Foy.

Historique

Monseigneur François de Laval, vicaire apostolique (1658-1674) et premier évêque de Québec (1674-1688), fonda le Séminaire de Québec en 1663.

À la demande de l'Épiscopat, le Séminaire prit sur lui, vers 1850, de fonder un établissement d'enseignement supérieur, sous le nom d'Université Laval, établissement qui reçut de la reine Victoria une charte royale signée à Londres le 8 décembre 1852. En 1876, l'Université Laval ouvrit à Montréal une filiale devenue en 1920, l'Université de Montréal.

À l'origine, Laval ne comptait que quatre facultés: théologie, droit, médecine et arts. Elle comprend maintenant 12 facultés, 8 instituts ou école d'enseignement supérieur, 10 centres de recherches.

À l'instar de la ville qui l'a abritée pendant plus d'un siècle, l'Univer-

sité Laval vénère son passé, mais ne cesse de se transformer et d'évoluer afin de se tenir toujours à l'avant-garde. Comme moyen de faciliter cette évolution, l'Université Laval a demandé une nouvelle charte qui lui a été accordée par l'Assemblée nationale du Québec le 8 décembre 1970. Cette charte prévoit que des représentants des différentes composantes de la communauté universitaire et des représentants du milieu que dessert l'Université Laval siègent au Conseil de l'Université. Le recteur est désormais élu par un collège électoral.

Quelques points d'intérêt particulier à la Cité universitaire

À l'extérieur

Le jardin géologique. Le jardin pédagogique. La peinture murale de Jordi-Bonnet. La sculpture de Jordi-Bonnet. La stèle du premier recteur.

À l'intérieur

La tapisserie de Jeanne-D'Arc Coriveau (Pavillon De Koninck). Les mosaïques et autres pièces archéologiques grecques (Pavillon De Koninck). Musée archéologique du Centre d'études nordiques (Pavillon De

Koninck).

Les expositions thématiques (Bibliothèque).

Collection spéciale (archives) (Bibliothèque).

Les expositions d'art plastique (Pavillon de la Faculté des arts).

Musée d'anatomie (Pavillon Vandy).

La collection de minéraux (Pavillon Pouliot).

La station sismologique (Pavillon Pouliot).

Le Centre d'accueil et de renseignement

Situé au rez-de-chaussée de la Tour des sciences de l'éducation, ce centre (tél.: 656-4097) est à la disposition des usagers, de 8h30 à 16h30; du lundi au vendredi de chaque semaine, et offre des visites guidées de l'Université, le samedi à 10h et à 14h, ainsi que le dimanche à 14h, et ce, durant les mois d'été.





La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

LAROCHE (avenue): 5e chronique sur la famille Laroché

Il nous manque quelques précisions sur les débuts de l'entreprise commerciale de J-Bte Laroché, senior. En quelle année a-t-il ouvert son premier magasin au 2.950, chemin Saint-Louis, dans un local de la maison qui appartenait dans le temps à Philippe Robitaille et qui est habitée, aujourd'hui, par son petit-fils, Louis-Philippe Robitaille, débosseur? Durant combien d'années a-t-il occupé ce local. Ou logeait-il au début de son commerce et pendant les années qui suivirent?

On sait qu'il a épousé Zoé Green, le 28 janvier 1874 et que le 9 novembre 1874, lors de la naissance de Jean-Baptiste, junior, alias JOHN, il logeait avec son épouse dans la maison de l'arpenteur-géomètre Dermot I. O'Gallagher, ancien maire de Sainte-Foy, au 3077, chemin Saint-Louis. Par la suite, aurait-il logé sur les lieux mêmes de son premier commerce au 2.950, chemin Sainte-Foy? Quel lecteur de cette chronique pourrait projeter un peu de lumière sur tous ces points obscurs?

Deuxième magasin: Selon les dires de sa fille Anna qui a atteint l'âge respectable de 85 ans et de son petit-fils Honoré, Jean-Baptiste Laroché, senior, le fondateur de l'entreprise familiale qui devait fonctionner jusqu'à l'incendie dévastateur du 18 février 1972, aurait déménagé son commerce au 2860, chemin Sainte-Foy (lot 77), dans une maison qui appartenait dans le temps au charbon et marchand J-Bte Lègaré, et, aujourd'hui, abritant l'épicerie J-E. Bourbeau dont M. Lionel Bourbeau est le propriétaire.

Ce dernier déclare qu'il n'a jamais entendu dire par ses parents ou par d'autres anciens que J-Bte Laroché, senior, aurait tenu commerce avant lui dans ce bâtiment. Il raconte que vers 1918 son père, Eugène Bourbeau, et le beau-frère de ce dernier, Oscar Hamel, louèrent le local où la veuve Arthur Berthiaume tenait déjà commerce et qu'au bout de trois ans, son père aurait acheté la maison et continué, seul, à tenir magasin à cet endroit.

Avant de tenir magasin, son père Eugène Bourbeau en compagnie de l'ami Azarius Rochette aurait travaillé pour le charbon J-Bte Lègaré qui possédait une forge en retrait et à l'est de l'actuelle épicerie Bourbeau, probablement sur le lot voisin no 78 que Lègaré possédait. Nous reviendrons sur ce charbon Lègaré qui aurait joué un certain rôle dans l'économie de ce coin

de Sainte-Foy. On verrait plus tard qu'il fabriquait même des voitures, "express et autres véhicules" qu'il entreposait dans un grand hangar sur un autre terrain qu'il possédait, à peu près au même endroit, mais sur le côté sud du chemin Sainte-Foy.

Des actes notariés viennent confirmer les souvenirs de M. Lionel Bourbeau. En effet, le 30 décembre 1912, la veuve Arthur Berthiaume fait rédiger par un notaire une déclaration dans laquelle on apprend qu'elle vient d'hé-

riter des biens de son défunt époux. Le 5 avril 1921, elle vend son établissement au marchand Eugène Bourbeau pour \$3.000. Dans l'acte notarié, on apprend que dame Rosilda Houde, de Québec, veuve de feu J-Arthur Berthiaume, cultivateur à Sainte-Foy, agissant avec son curateur Nap. Belleau, menuisier, de Sainte-Foy, aurait effectué cette dernière vente, devant le notaire G-A. Gigault. Il s'agit d'un emplacement de 60 pieds de largeur par 100



C'est au 2860 chemin Sainte-Foy, édifice de l'épicerie J-E. Bourbeau, que J-Bte Laroché, senior, aurait tenu son deuxième magasin, probablement de 1879 à 1886, dans un local que lui aurait loué le charbon et marchand J-Bte Lègaré.

(Photo L'Appel, G. Lefrançois)

La Société d'histoire de Sainte-Foy présente un rapport d'utilisation de la maison Falardeau

G. Lefrançois

Les dirigeants de la Société d'histoire de Sainte-Foy ont remis un rapport d'utilisation de la "maison Falardeau" au député du comté de Louis-Hébert et ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, ainsi qu'à M. le maire Ben Morin de Sainte-Foy. À cette même occasion, c'est-à-dire à la fin de la première semaine de juillet, il y a eu aussi remise d'un dossier sur la réutilisation de la vieille église de Sainte-Foy; il en est question dans d'autres colonnes de ce journal.

Pour les dirigeants de la Société d'histoire, ce rapport est "un instrument de promotion et de consultation en vue de faire de la maison Falardeau un centre d'histoire locale et d'interprétation de l'habitat ancien de Sainte-Foy ainsi qu'un lieu ouvert à différentes fonctions sociales et culturelles".

Ce rapport a été réalisé grâce à une subvention de deux mille dollars obtenue du ministère des Affaires culturelles dans le cadre de la politique de subvention du Service de l'animation de la Direction générale du patrimoine. La responsa-

bilité de l'élaboration de ce rapport de recherches avait été confiée à M. Yvan Fortier, actuel vice-président de la Société d'histoire ainsi que professeur d'arts et de traditions populaires à l'université Laval.

Ce rapport assez volumineux comprend trois cahiers. Le premier cahier donne un aperçu historique de la construction et de la description des lieux ainsi que les résultats d'un sondage d'opinion; ce même cahier présente également des propositions de restauration et d'utilisation des lieux. Le deuxième cahier contient la reproduction des cartes, photographies, plans et élévations de la maison et de ses dépendances. Quant au troisième cahier, il rassemble les documents notariés relatifs à la chaîne des titres.

Rappelons que la maison Falardeau, propriété de M. Maurice Falardeau, est située à l'angle de la route du Vallon et du chemin Sainte-Foy et qu'elle a déjà été classée comme monument historique par le ministère des Affaires culturelles.



Le vice-président de la Société d'histoire de Sainte-Foy, M. Yvan Fortier, explique au député du comté de Louis-Hébert et ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, le rapport sur l'utilisation d'un élément du patrimoine de Sainte-Foy, à savoir la maison Falardeau. En plus de M. Fortier, qui avait la responsabilité de l'élaboration de

Remise d'une statuette de N.-D. de Foy et spectacle offert par les Colibris

G. Lefrançois

Toute la population de la paroisse N.-D. de Foy ainsi que les amis sont invités à un spectacle et à une cérémonie de remise de statuette qui se dérouleront à la Place de l'hôtel de ville de Sainte-Foy, samedi le 21 juillet à 2 heures.

Le spectacle sera donné par les Colibris, une chorale d'une centaine de jeunes Belges.

Il y aura aussi la cérémonie de la remise d'une statuette de Notre-Dame de Foy venant du sanctuaire Foy-Notre-Dame, de Belgique, cadeau offert à la paroisse Notre-Dame de Foy. Un tel don avait été fait il y a plus de deux siècles.

longue période. Voici plausiblement ceux qui y ont exercé un commerce: Louis Juneau, J-Bte Laroché (probablement de 1879 à 1886), peut-être J-Bte Lègaré lui-même, puis Arthur Berthiaume(?) et sa veuve (1905), Eugène Bourbeau (1918) et Lionel Bourbeau (de 1967 à nos jours). Rappelons-nous qu'Eugène Bourbeau a été locataire en 1918, puis propriétaire en 1921.

Il est donc plausible que J-Bte Laroché aurait tenu son deuxième magasin au 2860 chemin Sainte-Foy, dans une maison que le charbon et marchand J-Bte Lègaré avait achetée en 1879, et qu'il a revendue en 1905 à Arthur Berthiaume.

La semaine prochaine nous ferons connaissance avec le troisième et dernier magasin de l'entreprise familiale de la famille Laroché.

L'auteur de cette chronique se fait un devoir, en passant, d'offrir ses remerciements et ses hommages à M. Honoré Mainguy, fils,

qui lui a suggéré d'écrire l'histoire de la famille Laroché et qui, le premier, lui a donné des renseignements fort utiles pour l'aider dans sa tâche.

(à suivre)

Un acte notarié du 6 novembre 1879, nous apprend aussi que Joseph Juneau, commerçant, et dame Elisabeth Juneau, son épouse, propriétaires du lot 77, ont vendu à J-Bte Lègaré, au prix de \$600, un emplacement de 56 pieds de front par 90 pieds de profondeur avec les bâtisses y étant construites. Ce terrain était borné vers l'est par un terrain appartenant audit acquéreur Lègaré (lot 78), et vers l'ouest par Joseph Godin. Lègaré aurait revendu cette propriété à Arthur Berthiaume, le 20 février 1905 pour le prix de \$600.

En étudiant soigneusement les actes notariés dont le lot 77 a été l'objet, on peut déduire que la maison qu'il contenait aurait servi de local pour un magasin pendant une assez

ce rapport de recherches, étaient présents à cette présentation, les autres dirigeants de la Société d'histoire dont il est fait mention dans le reportage sur la présentation d'un rapport sur la réutilisation de la vieille église de Sainte-Foy.

(Photo L'Appel, G. Lefrançois)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

LAROCHE (avenue) 7e
chronique sur la famille La-

Lors de l'entrée dans le troisième et dernier magasin de l'entreprise commerciale J.-Bte Laroche Enr., le 8 mai 1886, au 2910, chemin Sainte-Foy, le grand-père fondateur J.-Bte Laroche, senior, comptait environ 41 ans, sa première épouse Zoé Green, 33 ans, le fils aîné J.-B alias John, 11 ans, et les autres enfants: Eugène, 10 ans, Lorenzo, 8 ans, et Blanche, 18 mois.

Il est donc plausible qu'au début le local du commerce n'occupait que l'ouest du rez-de-chaussée de la nouvelle bâtisse et que la résidence familiale, en plus d'occuper l'est, comprenait quelques chambres à l'étage supérieur et une partie de celle-ci pouvait servir d'entrepôt. Avec la croissance du commerce et de la famille, on aurait pu à peu près le rez-de-chaussée en grande partie à l'expansion du magasin et aménagé tout l'étage supérieur en chambres. On aurait aussi construit un entrepôt à l'ouest du magasin. Et avec le temps quelques-unes des huit chambres de l'étage auraient été converties en logement pour un ou deux couples. Ce serait oiseux d'entrer dans tous ces détails. Nous laissons à l'imagination de nos lecteurs le soin de suppléer à cette carence. De 1886 jusqu'à 1972, date de l'incendie du magasin-résidence, les enfants se marièrent et la bâtisse abrita en même temps et successivement quelques cellules familiales. Au cours de près d'un siècle d'existence, une maison aurait bien des choses à raconter.

Mariages, naissances et deuils: Quelques années après l'arrivée au 2910, chemin Sainte-Foy, c'est le décès de la première femme de J.-Bte Laroche, senior, c'est-à-dire de Zoé Green, après une longue maladie dont elle a confié les étapes à son journal intime dont des extraits ont été publiés dans une chronique précédente. Puis c'est le second mariage du fondateur de l'entreprise familiale en 1890 avec Alphonsine Robitaille, fille de Louis et de Basile Beliveau. Sont nées de cette dernière union: Anna (85 ans), Imelda (79 ans) et Annoncia (décédée en 1915 à l'âge prématuré de 23 ans).

En 1897, le fils aîné du fondateur, J.-Bte alias John épousait Malvina Dussault, et en 1906, Maria Blais. Et, avec la venue des enfants, la maison ne cessa de bourdonner d'activités. Nous avons présenté toute

cette postérité, la semaine dernière, à nos lecteurs.

John succède à son père: Ayant atteint l'âge respectable de 77 ans, le fondateur J.-Bte Laroche, le 20 février 1922, devant le notaire Germain-Arthur Paradis faisait donation de son magasin et autres biens à son fils qui l'avait si bien secondé dans l'entreprise familiale durant de nombreuses années.

La donation comprenait un lopin de terre, partie sud-ouest du lot 69, de 50 pieds de front, plus ou moins, par 80 pieds de profondeur, ou environ, borné par devant au sud par le chemin Sainte-Foy, par derrière au nord et au côté nord-est à J.-B Falardeau, et vers le sud-ouest, au terrain du Bon-Pasteur, avec la maison et autres bâtisses dessus érigées et dépendances.

La donation comprenait également tout le fonds de commerce (stock), tout le roulant que le donateur possédait, consistant en chevaux, voitures, etc. Tous les crédits et dettes actives et passives de son père, soit pour comptes, billets, obligations ou autrement, tel que le tout était avec les servitudes actives et passives du susdit immeuble, sans exception ni réserve. Cette donation est ainsi faite, sujet sous les réserves et aux charges et conditions ci-après stipulées que le donataire s'oblige d'exécuter, savoir:

1) de payer et acquitter toutes les taxes municipales et scolaires, toutes autres contributions pouvant gréver et affecter le susdit immeuble, de plus toutes les dettes actuellement dues par le donateur de quelque manière que ce soit et que le donateur ne soit pas inquiet ni recherché à ce sujet;

2) de payer au donateur et à son épouse Marie-Alphonsine Robitaille leur vie durant du survivant d'eux, une piastre par jour, cependant si le donateur obtient la position de maître de poste pour le bureau de la paroisse, cette rente sera réduite de moitié tant qu'il gardera cette fonction, et le donataire ne sera tenu de lui payer que cinquante centins par jour;

3) de laisser au donateur et à sa dite épouse l'usufruit et jouissance, leur vie durant et jusqu'au décès du survivant d'eux, de l'immeuble ci-dessus décrit et donné, de la pesée ou balance installée sur ledit immeuble; cependant le donataire pendant cet usufruit pourra occuper la partie de la maison actuellement occupée comme magasin, et l'usage de l'écurie, des hangars et remises et de la cour sera en commun pour le donateur et le donataire, aussi convenu qu'après le décès du donateur, si sa veuve vient à se remarier ou si elle cesse d'habiter le susdit immeuble pour aucune raison quelconque, elle perdra le droit à l'usufruit qui sera alors éteint.



Photo prise le 21 août 1927, aux environs des avenues De la Roche et Mgr. Grandin, de John Laroche, marchand-épicer, et de sa deuxième épouse, Maria Blais, avec l'église N.-D. de Foy à l'arrière-plan. Que de changements depuis lors dans ce coin autrefois champêtre! (Photo fournie par Mlle Gabrielle Laroche)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

LAROCHE (Avenue): de
Chronique sur la famille Laroche: Au début de cette 8e chronique sur la famille Laroche, on tient à spécifier que l'auteur emploie toujours les numéros civiques qui sont en vigueur de nos jours (et non ceux d'autrefois), afin de permettre de localiser plus facilement les maisons ou autres édifices dont il est question.

John Laroche se construit une maison: Plusieurs années avant de succéder, en 1922, à son père J.-Bte Laroche, qui était le fondateur du commerce familial, John Laroche avait déménagé sa propre famille en octobre 1913, du magasin-résidence, 2910, sur le côté nord, du chemin Sainte-Foy, au no 2911, sur le côté sud de cette même artère, dans une grande maison qu'il avait construite, juste en face du magasin.

En plus de sa seconde épouse, Maria Blais, sa famille comprenait alors Marie-Ange (née en 1909) et Gabrielle (née en 1912). Quant à Pamphile (né le 18 juillet 1913), il serait venu au monde alors que la nouvelle maison était en construction; c'est pourquoi, on a pris l'habitude dans la famille, par taquinerie, de dire

que Pamphile était pour ainsi dire né dans la cave de la nouvelle maison, alors que la famille ne déménagea qu'en octobre de la même année. Dans cette nouvelle demeure naîtront Adrienne (1914) et Honorius (1916). Plus tard, vers 1925 ou 1926, viendra s'ajouter à la famille John Laroche, le fils adoptif Louis-Marie, âgé de 16 mois, qui est décédé le 2 février 1971 à l'âge de 47 ans.

Lors du déménagement de la famille de John dans l'actuel no 2911, chemin Sainte-Foy, en l'année 1913, il restait dans le magasin-résidence du 2910 le grand-père Jean-Baptiste, sa deuxième épouse Alphonsine Robitaille et ses autres enfants dont Anna, Imelda et Annoncia, etc.

Achat du lot 194: On peut supposer qu'il y avait déjà quelques années que John Laroche projetait de construire sa propre maison, car c'est le 2 décembre 1907 qu'il avait acheté le lot 194, partie du lot originaire 193, sur lequel il édifiera sa propre demeure en 1913.

Devant le notaire H.-Octave Roy, il achetait, au prix de \$400, de Jean-Baptiste-Alphonse Légraré, char-

ron, il est question d'une bâtisse située sur ledit lot 194. Quelles étaient la nature et les fonctions de cette bâtisse? Disons en passant que les chercheurs ou chercheurs de la petite histoire regrettent fort que les notaires n'aient pas été plus spécifiques, dans la rédaction des contrats de vente, sur la nature des bâtisses sises sur le terrain vendu. Lorsqu'un étudiant ou amateur de la petite histoire veut faire l'histoire de nos vieilles maisons, il aurait pu ainsi obtenir des renseignements précieux.

Faute de précisions dans les documents notariés, il faut avoir recours à la tradition ou autres sources orales. Selon les souvenirs d'Anna Laroche et ce qu'il entendait raconter Honorius Laroche, il s'agissait d'un grand hangar, genre remise ou le charbon J.-Bte Légraré entreposait les voitures qu'il fabriquait ("express", tombeaux, sleigh, traîneau et autres voitures d'usage aux cultivateurs).

On a déjà rappelé à nos lecteurs que le maître charbon J.-Bte Légraré, qui fabriquait et réparait des voi-



Le 2911, chemin Sainte-Foy, grande maison construite en 1913 par John Laroche. Elle est de nos jours habitée, au rez-de-chaussée par sa fille Gabrielle, et à l'étage supérieure, par sa bru, dame veuve Louis-Marie Laroche (Desneiges Fortin). À l'est de cette maison, nous dis-

tinguons les résidences de Napoléon Belleau et de Eugène Laroche (frère de John), qui ont été démolies pour faire place au magasin de matériaux de construction, Garon Ltée. (Photo fournie par Mlle Gabrielle Laroche)

Il serait oiseux de citer les autres paragraphes du texte de l'acte de donation où il est question de frais funéraires, du maintien des assurances sur les immeubles, de l'entretien de ces derniers, etc.

Nous avons cité une partie du texte de l'acte de donation, afin de démontrer que le fondateur de l'entreprise J.-Bte Laroche Enr., avait conservé, à 77 ans, un esprit très lucide, le sens des affaires, et qu'il tenait à s'assurer que l'entreprise familiale lui survivrait.

Nous revenons éventuellement sur deux points contenus dans cet acte notarié: les fonctions de maître de poste et la pesée ou balance qui fonctionnait dans une bâtisse à l'est du magasin-résidence (à suivre)

autrefois de la paroisse de Sainte-Foy et, en 1907, reconnu comme demeurant à Montréal, un emplacement mesurant 50 pieds de front par 80 pieds de profondeur; lequel emplacement no 194 (partie du lot 193) était alors borné au nord par le chemin Sainte-Foy, au sud par la terre d'Abel Hamel, à l'ouest par la terre des Soeurs du Bon-Pasteur, à l'est par l'emplacement et la maison de Napoléon Belleau. Dans l'acte de vente, il est spécifié que ledit immeuble appartenait au vendeur, J.-B.-A. Légraré, en vertu d'un acte de donation entre vifs à lui consenti par son père, le maître-charbon J.-Bte Légraré, devant le notaire Cyrille Tessier, le 4 décembre 1889.

La remise Légraré: Dans ce même contrat de vente de J.-B.-A. Légraré à John La-

tures à traction animale avait sa forge sur le lot 76, partie du lot originaire 76, à l'est et en retrait de l'actuelle épicerie J.-E. Bourbeau, 2860 chemin Sainte-Foy.

À partir de l'achat du lot 194 en 1907 jusqu'à la construction de sa maison en 1913, John Laroche aura probablement mis ce hangar à la disposition du magasin familial pour servir d'entrepôt aux marchandises. Il aurait, parait-il, bâti sa grande maison dans le hangar même qu'il aurait démolit à mesure que les travaux de construction de la maison avançaient. En octobre 1913, il y aurait déménagé sa famille au rez-de-chaussée et il aurait utilisé l'étage supérieure pendant quelques années comme entrepôt, avant qu'il soit aménagé pour logement.



LA NOUVELLE ÉGLISE DE NOTRE-DAME-DE-FOY. — Voici l'apparence de la nouvelle église de Notre-Dame-de-Foy. Vous remarquerez que l'entrée

principale est au centre. L'église ouvrira ses portes au culte religieux vers le 22 septembre. (Photo l'Appel).



L'INTÉRIEUR DE LA NOUVELLE ÉGLISE N.-D. DE FOY. — Voici la première photo jamais prise d'une partie de l'intérieur de la nouvelle église de la paroisse-mère de Notre-Dame-de-Foy. Les

travaux vont bon train et le curé Alfred Berthiaume déclarait dernièrement qu'elle serait prête vers le 22 septembre. (Photo l'Appel).

Le 26 août 1916, John Laroche achetait d'Ulric L'Heureux, entrepreneur en construction, un lopin de terre du lot 193, afin d'agrandir par en arrière le lot 194 sur lequel il avait construit sa maison. C'est du moins ce que nous laissons entendre le contrat d'achat. Il s'agissait d'un lopin de terrain, partie du lot 193 de 52 pieds de largeur par 25 pieds de profondeur dans la ligne ouest et 29 pieds dans la ligne est, soit une superficie de 1,431 pieds carrés, mesure anglaise. Ce lopin était borné vers le nord au lot 194 (propriété de John Laroche), vers le sud par partie du lot 193, propriété d'Ulric L'Heureux ou représentants, vers l'est par la partie de ce lot vendue à Napoléon Belleau ou représentants, et vers l'ouest par partie du lot 193, propriété des Soeurs du Bon-Pasteur. Dans la même année c'est-à-dire en 1916, les deux voisins à l'est de John Laroche, sur le côté sud du chemin Sainte-Foy, les nommés Napoléon Belleau et Eugène Laroche (frère de John) auraient semble-t-il, fait eux aussi le même geste que John Laroche, en achetant d'Ulric L'Heureux, un lopin de terre, partie du lot 193, pour agrandir leur propriété par en arrière.

Aujourd'hui, les maisons de Napoléon Belleau et de Eugène Laroche sont disparues, ayant été remplacées par le magasin de matériaux de construction de Geron Ltée, 2901, chemin Sainte-Foy (à suivre)

si l'on considère que le lot no 194 était une petite parcelle (coin nord-ouest) du grand lot 193 qui était borné au nord par le chemin Sainte-Foy d'après l'acte d'achat, il s'agissait...

A Saint-Augustin

Nouvelles rues dans Les Bocages du Golf

Par Gaby Giasson

On procèdera très bientôt à l'ouverture de nouvelles rues dans le secteur des Bocages du Golf. Celles-ci seront situées sur certaines subdivisions des lots 514, 515, 519, 520 et 532. Les noms que porteront les nouvelles rues ou nouvelles parties de rues sont les suivants: rue de la montée du Côteau, rue des Bosquets, rue de la Futaie, rue Gaboury, avenue Jean-Charles Cantin, rue des Landes, rue des Halliers et rue des Bocages.

Le conseil de la municipalité de St-Augustin de Desmaures a décrété par un règlement voté à la séance du 10 août dernier, l'ouverture de ces rues.

*R. Appel
22 août 1979*



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

LAROCHE (avenue) —
Neuvième chronique sur la famille Laroche.

Souvenirs de M. Honoré Mainguy: John Laroche était un homme que je n'oublierai jamais. C'était un boute-en-train qui aimait à rire, à conter des histoires, à taquiner tout le monde. Il respirait la joie de vivre. Il était très charitable, il était un grand organisateur d'élections, il aimait beaucoup s'occuper de fournir à sa clientèle toutes sortes de plants de fleurs. En résumé, il était fait pour être au service du public, à cause de son caractère jovial et de son penchant à vouloir communiquer avec les gens.

Toujours selon M. Honoré Mainguy, il était très charitable pour les oeuvres, surtout quand il s'agissait des pauvres de sa paroisse de Sainte-Foy. Il s'empresait à leur venir en aide, à leur fournir des secours. Comme il n'existait pas dans son temps de Société de Saint-Vincent de Paul et que le secours aux nécessiteux semblait plutôt relever de la municipalité et de la paroisse, il faisait part au maire ainsi qu'au curé des cas de pauvreté les plus urgents.

Quand vers 1918, l'église Notre-Dame de Foy a été la proie d'un incendie, les magasins Laroche et Bourbeau (ce dernier était à proximité de l'église) ont fourni gratuitement de l'espace dans leurs montres (vitrines) pour annoncer les diverses activités qu'on organisait pour recueillir des fonds pour la reconstruction de l'église. Ils annonçaient les parties de cartes, les soirées de cinéma, les paniers de provisions qu'ils offraient en rafle au profit de l'église et qu'ils exposaient dans leurs vitrines. Les montres ou vitrines de ces deux magasins étaient une espèce de panneau-réclame pour venir en aide à la fabrique.

Il était un grand organisateur d'élections pour le parti libéral. En période électorale, il recevait les dirigeants, les collaborateurs ou autres membres du parti dans une petite pièce retirée, en arrière du magasin, qui servait de petit entrepôt en temps ordinaire. Ça devenait le lieu des confidences, des confabulations, une espèce de pièce mystérieuse où l'organisation de la campagne électorale se déroulait. Et le jour des élections, ce petit coin bouillait d'effervescence... et les nouvelles se transmettaient aux grands centres de l'organisation libérale. Et le soir du scrutin, après la fermeture des bu-

reaux de votation, les partisans se rassemblaient là pour apprendre les résultats du vote. Une pièce dans sa résidence du 2911, chemin Sainte-Foy, située en face du magasin, servait aussi de lieu d'organisation et remplacera, avec les années, plus ou moins complètement le petit coin du magasin. Selon les anciens du temps, John Laroche avait des relations de poids dans les hautes sphères du parti libéral où son influence n'était pas négligeable.

John Laroche aimait beaucoup les fleurs et excellait à fournir ses clients des plus beaux plants possibles. À tous les printemps, dans les années de 1920 à 1930, alors que c'était alors la coutume d'entretenir les lots des parents défunts dans les cimetières, il présentait un bel assortiment de fleurs à la clientèle; il agissait de même pour ceux qui voulaient embellir leurs résidences. En plus, il vendait aussi des plants de tomates, de tabac et autres.

Jusqu'à un âge très avancé, il aimait à continuer à communiquer avec le public, en s'efforçant de se rendre utile au magasin. Même dans les dernières années de sa vie, il conservera l'habitude d'aller faire un petit tour au magasin, le matin et l'après-midi, il rendait des petits services. Pour faciliter la vente en détail des clous, par exemple, il pesait des quantités de deux à dix livres qu'il emballait dans des petits contenants en carton qu'il fabriquait lui-même.

Il fut durant 90 années de sa vie un collectionneur de timbres inlassable et toute sa vie un joueur de cartes avec ses parents, ses amis et ses voisins, comme nous l'avons déjà mentionné dans notre première chronique du 20 juin.

AGRANDISSEMENT DU TERRAIN DU MAGASIN: Afin d'agrandir l'emplacement du magasin-résidence, John Laroche acheta, le 22 juillet 1940 des SS. du Bon-Pasteur, une partie du lot 63, situé à l'ouest du lot 69, soit une lièvre de terrain de dix pieds de large par 80 de profondeur. Et le 15 septembre 1945, par un contrat passé devant le notaire Emile Boiteau, le même John Laroche devenait acquéreur de deux lièvres de terrain d'une superficie de 200 cent vingt-quatre pieds carrés, mesure anglaise, partie du lot 69, qui lui furent vendues par Eugène Falardeau, rentier, époux de Yvonne Morency, qui déclara les avoir acquises de feu son père, J.-Bte Falar-

deau, à titre de légataire universel aux termes de son dernier testament passé devant le notaire H.-Octave Roy, le 28 janvier 1904.

ORIGINES DES LOTS 69 ET 194: L'acte no 12060 du notaire Henri Bolduc nous apprend que le lot 69 (magasin Laroche) et le lot 194, partie de 193 (maison de John Laroche, no 2911) faisaient partie d'une terre qui avait été léguée par J.-B. Berthiaume et son épouse, Marguerite Masse (veuve Pierre Hamel), à leur gendre et fille, J.-Bte Falardeau et Philomène Berthiaume, le 19 juillet 1867. Sur le cadastre de 1873, cette terre se partage, sur sa longueur, en 3 lots (68, 69, 193 et parties).

Il s'agissait d'une terre d'un arpent de front par 39 arpents de profondeur, bornée au sud à Geo Scott (no 196), au nord à la veuve et héritiers Moffet (no 67), joignant du côté nord-est à Abel Hamel (nos 73, 72, 192) et Abel Lockwell (no 191), et du côté sud-ouest à James Green (lots 63, 64, 195).

Cet immeuble appartenait aux donateurs pour avoir été légué à ladite dame J.-B. Berthiaume (Marguerite Masse) et son premier époux, Pierre Hamel, par feu sieur Joseph Masse et feu dame Marie Belleau, ses père et mère, suivant le testament no 9588 rédigé par le notaire Jos Plante, le 11 mars 1825.

En retour, ladite donataire, dame J.-B. Berthiaume (Marguerite Masse), devait fournir logement, nourriture, etc. aux donateurs, donner et payer une somme de trente louis à Abel Hamel, à Martine Hamel (Charles Mon-

treuil, Elisabeth Hamel (François Boivin), enfants issus de son premier mariage avec Pierre Hamel. Pour l'origine du lot 69 (emplacement du magasin Laroche) et du lot 194, partie du lot 193 et emplacement du 2911 chemin Sainte-Foy (maison John Laroche), on a donc réussi, comme nous l'avons vu ci-dessus, à remonter jusqu'à 1825, c'est-à-dire 154 ans en arrière dans le temps. Qu'on veuille noter que le dénommé Abel Hamel, propriétaire terrien ci-dessus mentionné, revient souvent dans la petite histoire de ce coin de Sainte-Foy, qui s'étend depuis l'église incendiée de N.-D. de Foy jusqu'au boulevard Henri IV, des deux côtés du chemin Sainte-Foy.

NOTE — Pour localiser les nos des lots, conseil à nos lecteurs de se procurer la carte Sainte-Foy (21L 14-200-0101), éditeur officiel, et carte, plan no 1 de la municipalité de la paroisse de Ste-Foy, 14 janvier 1944 par Bélanger et Bourget. (à suivre)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

LAROCHE (avenue) —
Dixième chronique sur la famille Laroche.

L'entreprise familiale J.-B. Laroche Enr. passera à la troisième génération, le 13 août 1952, alors que John Laroche, successeur de son père Jean-Baptiste, cédera le commerce à son fils Honorius.

Dans un acte de vente passé devant le notaire G.-E. Paradis, John Laroche cède à son fils Honorius les immeubles suivants: un lopin de terre partie du lot 69, avec la maison et autres bâtisses ci-dessus érigées et dépendances (no 2910 chemin Sainte-Foy) deux li-

èvres, Elisabeth Hamel (François Boivin), enfants issus de son premier mariage avec Pierre Hamel.

Pour l'origine du lot 69 (emplacement du magasin Laroche) et du lot 194, partie du lot 193 et emplacement du 2911 chemin Sainte-Foy (maison John Laroche), on a donc réussi, comme nous l'avons vu ci-dessus, à remonter jusqu'à 1825, c'est-à-dire 154 ans en arrière dans le temps. Qu'on veuille noter que le dénommé Abel Hamel, propriétaire terrien ci-dessus mentionné, revient souvent dans la petite histoire de ce coin de Sainte-Foy, qui s'étend depuis l'église incendiée de N.-D. de Foy jusqu'au boulevard Henri IV, des deux côtés du chemin Sainte-Foy.

NOTE — Pour localiser les nos des lots, conseil à nos lecteurs de se procurer la carte Sainte-Foy (21L 14-200-0101), éditeur officiel, et carte, plan no 1 de la municipalité de la paroisse de Ste-Foy, 14 janvier 1944 par Bélanger et Bourget. (à suivre)

sières de terrain (lot 69 parties) d'une superficie de 1824 pi. ca., une lièvre de terrain détaché du lot 63 mesurant 10 pieds de largeur sur 80 (ou 86) de profondeur.

Ces immeubles appartiennent au vendeur John Laroche pour les avoir acquis, le premier, de son père J.-B. Laroche, par acte de donation passé devant le notaire G.-E. Paradis, le 20 février 1922; le deuxième, pour l'avoir acquis de Eugène Falardeau devant le notaire Emile Boiteau, le 15 septembre 1945, et le troisième, pour l'avoir acquis des SS. du Bon-Pasteur (lot 63 parties), devant le notaire J.-C. Baillargeon, le 18 juillet 1940.

Notes sur Honorius Laroche: Fils de John et de Maria Blais, né le 5 mars 1916, il épousa, le 15 juillet 1943, à Château-Richer, Lucille Perry, fille d'Herménégilde de Sainte-Anne-des-Monts. Tout comme son père, il fréquenta l'Académie de Québec, rue Chauveau. Pour s'y rendre, les élèves de ce coin de Sainte-Foy devaient aller prendre le tramway aux environs de la rue Madeleine-de-Verchères. Honorius dut abandonner ses études pour aider au magasin son père qui était malade à l'époque. En 1941, il passa un an dans l'armée où il suivit des cours de mécanique. À la sortie de l'armée, il retourna aider son père dans son commerce; il aurait travaillé au magasin durant environ 35 ans.

Pour agrandir l'emplacement du magasin, Honorius se rendit acquéreur auprès d'Eugène Falardeau, époux de Yvonne Morency et rentier, d'un certain espace de terrain à prendre et à distraire du lot 69, terrain irrégulier mesurant 62 pieds de large sur la ligne sud, 38 pieds sur la

ligne nord, par 88 pieds de profondeur sur la ligne est et 94 (ou 74) pieds sur la ligne ouest terrain borné au sud par l'acqureur, à l'ouest à un nouveau chemin, à l'est au vendeur, et au nord au nouveau boulevard. D'après l'acte de vente du notaire G.-E. Paradis, le vendeur avait acquis cet immeuble de son père J.-B. Falardeau par testament rédigé devant le notaire H.-O. Roy le 28 janvier 1904.

Louis-Marie Laroche: Honorius initia son frère Louis-Marie, fils adoptif de John, au commerce familial. Après y avoir travaillé comme commis pendant quelque temps, Louis-Marie alla ouvrir son propre magasin d'épicerie à Cap-Rouge dans la "Maison Blanchette", située en bordure de la côte qui donne accès à l'ouest au cœur de cette ville. Rappelons qu'en juin dernier, le ministre Denis Vaugeois a recommandé que cette maison soit utilisée à des fins culturelles artisanales. Cette maison a été sauvée momentanément de la démolition et rénovee grâce à des efforts soutenus de la Société historique de l'endroit (voir l'Appel du 13 juin 1979).

Dans l'album du centenaire de la municipalité de la paroisse de Sainte-Foy (1955), on mentionne que cette succursale de l'entreprise familiale Laroche était située au 23 côté du Cap-Rouge. Ce commerce réalisait d'assez bonnes affaires en été à cause de la clientèle qui provenait des chalets, mais en période hivernale, ça ne devenait plus rentable. C'est pourquoi à l'expiration de son bail de cinq ans, Louis-Marie revint travailler au magasin de son frère Honorius. Au bout de quelque temps, Honorius vendit le fonds du commerce de l'épicerie à son



John Laroche (1874-1977) devant son magasin d'épicerie. (Photo fournie par

Gabrielle Laroche)



Louis-Marie Laroche exploite une épicerie au sous-sol de la vieille maison "historique" Veilleux-Blanchette située au bas de la côte du Cap-Rouge. Cette photo prise, alors qu'on reculait la maison pour élargir la chaussée, nous montre la façade principale du sous-sol qui était construite en belles pierres. (Photo de Jean Gaboury, L'artisan du Foyer Enr.)

Vol. III, page 24

Chronique du
29 août 1979
(suite)

LAROCHE
(suite)

LAROCHE
frère Louis-Marie et lui loua le local. Quant à lui, il ouvrit un commerce de quincaillerie dans le même édifice.
Ouverture d'une tabagie-restaurant: Honorius, ouvrit aussi une tabagie-restaurant dans une rallonge construite à l'ouest du magasin. Après l'avoir fait fonctionner pendant quelque temps, il l'a mise en location, en vendant le fonds du commerce au locataire. Ont pris successivement la relève Victor Germain (du restaurant Le Fiacre), Joseph-Émile Carboneau, de 1960 à 1966, Marcel Bergeron, le 1^{er} octobre 1966, puis Paul Ménard qui était le locataire lorsque le magasin a passé au feu, le 18 février 1972. Mentionnons qu'après son départ de chez Laroche, Carboneau exploitait le restaurant Le Paysan, durant plusieurs années, au 2480 chemin Sainte-Foy; c'est aujourd'hui son fils Yves qui en assume la gerance pour le compte des nouveaux propriétaires.
Dans un bail signé le 28 mars 1967 par Marcel Bergeron, restaurateur, domicilié au 1765, rue Amyot-Sillery, nous avons la description suivante des lieux:
"Un local chauffé ser-

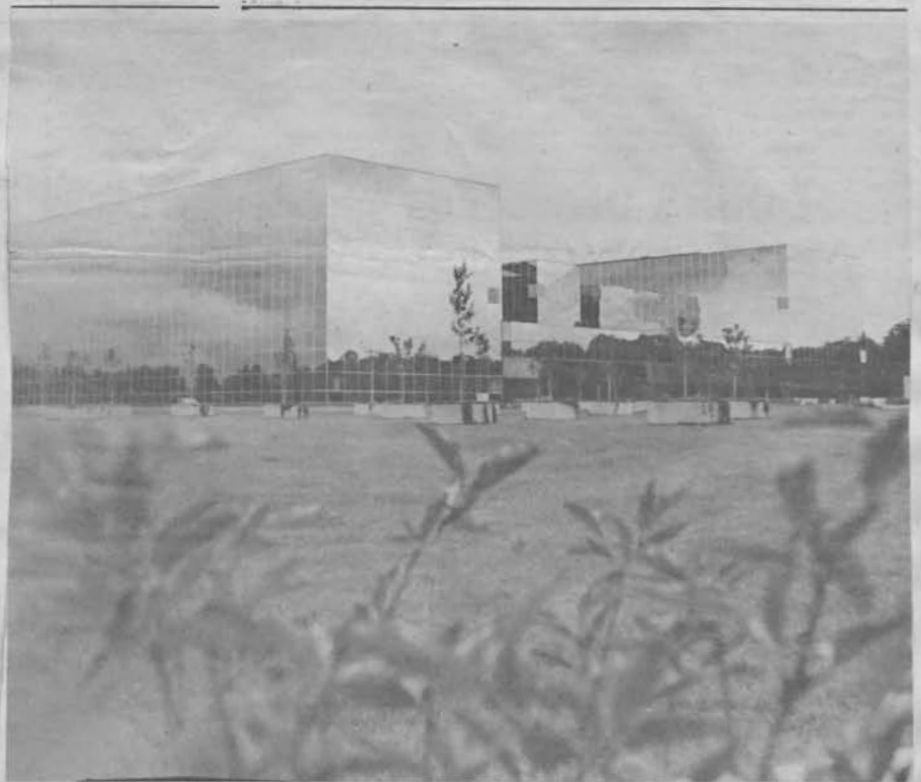
(suite de la page précédente)

sur les billets payée au locataire. Ce bail fut signé par les deux parties en présence du notaire Pierre-Paul Côté.

Ouverture d'une cordonnerie: Dans un hangar rénové situé à l'est du magasin, l'italien Antoine Di Vita tint une cordonnerie de 1964 jusqu'à l'incendie du magasin, le 18 février 1972. Il emménagea par la suite son atelier au 2949, chemin Sainte-Foy. Originaire du village de Campo Basso, non loin de Rome, il émigra au Canada avec sa famille alors qu'il était très jeune. "Mon plus grand rêve, si je gagne le gros lot à la Loto-Québec, dit-il, c'est d'aller visiter mon pays natal que je n'ai pas connu" agence et la commission

(à suivre)

LAROCHE
(suite)



"L'ÉDIFICE DU REVENU" construit à Pointe-Sainte-Foy qui doit abriter quelque 3,700 employés, est une magnifique réalisation de L'Industrielle Compagnie d'Assurance

sur la Vie. Pour plus de renseignements sur cet édifice, sur sa réalisatrice et ceux qui ont collaboré avec elle, lisez attentivement les pages de ce journal.

Réalisation de l'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie

L'édifice du ministère du Revenu à Pointe-Sainte-Foy constitue un des plus vastes édifices gouvernementaux de la région de Québec.

G. Lefrançois
Ce complexe administratif, connu sous le nom d'édifice du Revenu, peut se comparer avantageusement au Complexe "G" sur

la colline parlementaire, par sa surface de plancher de 1,400,000 pi. ca., et même le surpasser sur certains points, en particulier par son environnement et par la beauté de son ap-

parence extérieure. En effet, le bâtiment est érigé dans une zone boisée de grande valeur et ses murs se composent de verre miroir qui permet une vision maximale vers l'extérieur et

réfléchit les boisés et les aménagements environnants à un tel point qu'on dirait que le magnifique édifice et son environnement se confondent pour ne faire plus qu'un.

Localisation de l'édifice:
Cet édifice est intégré de par sa localisation, son architecture et son amena-

gement extérieur, à la planification à long terme du secteur de Pointe-Sainte-Foy où doit s'implanter éventuellement une collectivité nouvelle de 30.000 personnes. Il est situé aux limites ouest de ce secteur, à la jonction de prolongement du Chemin des Quatre-Bourgeois, du boul. Hochelaga et du boul. Versant-Nord, près de l'école secondaire "Les Compagnons de Cartier" et de l'usine de filtration de la ville de Sainte-Foy.

L'Industrielle donne un bel exemple:

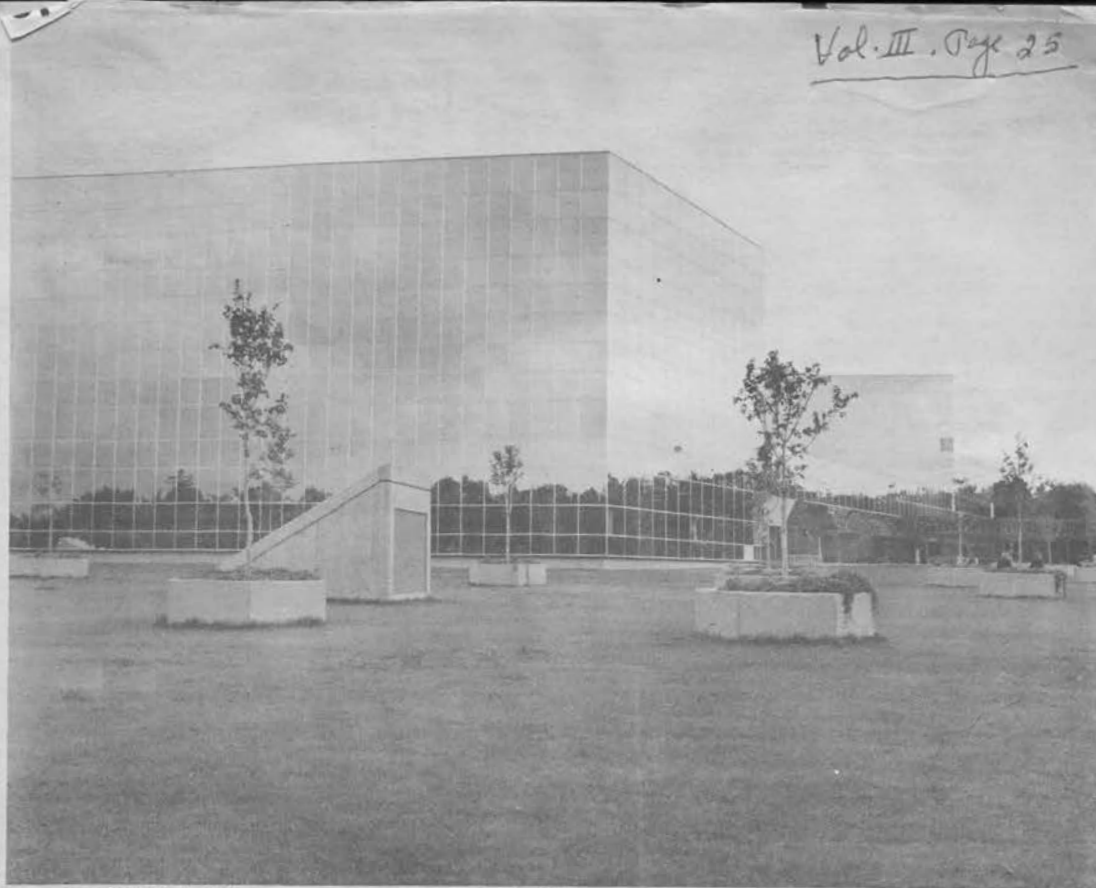
La plus grande partie des fonds requis pour la réalisation de ce projet a été fournie par l'INDUSTRIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE et le reste est partagé en première hypothèque par la Caisse de Dépôt et de Placement du Québec et la Banque Canadienne Nationale. Ce projet, qui fait suite à un bail de location à long terme entre le ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement et l'INDUSTRIELLE, sera réalisé à meilleur marché que prévu. En effet, selon le budget établi en 1976, le coût de l'immeuble devait s'élever à \$56 millions, montant qui comprenait les frais de financement et les honoraires mais qui excluait le coût des aménagements.

Le coût final ne dépassera pas \$55 millions, montant qui comprend cette fois les aménagements dont la construction a été confiée à l'INDUSTRIELLE par le ministère des Travaux Publics pour un montant de \$4.5 millions.

C'est un bel exemple que donne à l'INDUSTRIELLE en investissant de si importants capitaux dans le Québec. Si toutes les compagnies d'assurance sur la vie agissaient de même, le Québec connaîtrait un essor encore plus considérable. On pourrait dire la même chose pour la Banque Canadienne Nationale qui a fourni une partie des capitaux nécessaires à la réalisation du projet. L'impact du projet: La construction de cet immeuble d'importance et l'arrivée des trois mille fonctionnaires et plus qui en découlera contribueront à décongestionner le centre-ville de Québec et accéléreront inévitablement le développement de Pointe-Sainte-Foy, en faisant surgir de nombreux projets immobiliers d'habitations et de services commerciaux et communautaires.

D'ailleurs, il paraît que l'INDUSTRIELLE, dans les années à venir, se propose d'investir des millions de dollars dans des résidences, des maisons de rapports et d'autres services pour répondre aux besoins de la population qui viendra s'installer dans ce quartier.

Ce projet deviendra donc le cœur d'un développement urbanisé comprenant habitations, écoles, centres de loisirs et commerces.



Une réalisation de l'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie: Édifice du Revenu à Pointe-Sainte-Foy. (Photo prise de la façade ouest).

L'édifice lui-même: L'intérieur de l'édifice a été conçu spécialement pour réaliser la centralisation des services du ministère du Revenu du Québec et pour faciliter l'organisation administrative particulière à ce ministère.

Le besoin de vastes planchers et le désir de respecter la qualité du site ont grandement influencé la conception du projet: stationnement souterrain, hauteur du bâtiment dépassant à peine le sommet des arbres, volumes souples assurant un maximum de fenestration dans toutes les directions et tampon de boisé naturel entre les rues et le bâtiment.

L'édifice du Revenu: est construit sur un terrain de 783,213 pi. ca. Il s'agit en fait de deux bâtiments dont l'un servira de siège social du ministère du Revenu du Québec et l'autre sera à l'usage du bureau régional du revenu; les deux sont réunis par un mail de circulation verticale et horizontale comprenant également les salles de repos.

Le bâtiment a 515 pieds de longueur dans sa plus grande dimension par 405 dans l'axe est-ouest. Sa surface de plancher de 1,400,000 pi. ca. se répartit comme suit: 918,000 pi. ca. bruts de construction en bureaux et services et 482,000 pi. ca. de stationnement sur deux étages, pouvant accueillir 1,200 voitures.

La partie bureaux de l'édifice contient environ 810,000 pi. ca. d'espace lo-

catif; les deux premiers étages ont 153,000 pi. ca. chacun et les quatre étages types, 128,665 pi. ca. chacun; au sous-sol, l'espace d'entreposage ou de rétention est d'environ 68,000 pi. ca., surface qui sera presque doublée par l'addition de planchers en mezzanine.

Tous les systèmes mécaniques, y compris le chauffage, sont à l'électricité et les ingénieurs ont prévu un réservoir de récupération de chaleur de 350,000 gallons d'eau.

L'édifice, y compris le stationnement (deux étages au sous-sol), est entièrement pourvu de gicleurs automatiques. La circulation verticale se fera par les sept ascenseurs installés dans les noyaux de service ainsi que par les quatorze escalateurs desservant les niveaux de stationnement et les six étages du bâtiment. Un monte-charges et un monte-documents complètent cette installation pour faciliter le fonctionnement du ministère.

Les plans et devis du projet de même que la surveillance des travaux d'excavation et de structure avaient été confiés à la firme Roche Associés Ltée, groupe-conseil.

Réalisation de l'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie, ce magnifique édifice, qui peut se comparer par sa superficie au Complexe "G" de la colline parlementaire et dont la construction provoquera un "boom" dans l'urbanisation de Pointe-Sainte-Foy, est entièrement loué

au gouvernement du Québec et sera occupé par quelques 3,700 employés du ministère du Revenu, dont le déménagement progressif est prévu du 7 septembre au 30 novembre 1979.

(39)



L'entrée principale de l'Édifice du Revenu à Pointe-Sainte-Foy.



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

LAROCHE (avenue): Onzième chronique sur la famille Laroche — Pour rafraîchir la mémoire de nos lecteurs, rappelons que l'avenue Laroche est située dans le quartier Notre-Dame, au nord du chemin Sainte-Foy et à l'ouest du boul. Henri IV. Cette avenue se dirige depuis la rue d'Entremont vers le nord. Elle a été nommée ainsi en l'honneur d'une vieille famille de Sainte-Foy qui pouvait s'enorgueillir du centenaire de la municipalité (1955) d'être propriétaire du plus vieux commerce de Sainte-Foy dont les activités se seraient échelonnées sur trois générations — 1870(?) à 1972.

Bureau de poste dans le magasin: Le magasin familial, situé au 2910, chemin Sainte-Foy (aujourd'hui cour à bois de Garon Ltee), a logé durant plusieurs années le bureau de poste de la paroisse.

Dans l'acte notarié de donation de ses biens à son fils John, daté du 20 février 1922, le fondateur du commerce familial, J.-B. Laroche, alors âgé de 77 ans, révèle qu'il a demandé "la position de maître de poste pour le bureau de la paroisse". De sa fille Anna Laroche, on apprend qu'elle aurait elle-même rempli les fonctions de maîtresse durant 35 ans, c'est-à-dire plus précisément de 1922 à 1957, étant assistée de sa sœur Imelda.

D'après Honoré Main-

guy, le bureau de poste occupait un espace clos d'environ 7 pieds par 10 pieds dans le magasin, près de la porte d'entrée de celui-ci. Il communiquait par une autre porte avec le logis familial situé dans le même plancher, à l'ouest.

Le courrier était acheminé depuis le grand bureau de poste de Québec, sis au-dessus de la côte de la Montagne, près de l'archevêché, jusqu'au petit bureau de poste situé dans le magasin Laroche, par un transporteur qui avait décroché le contrat comme plus bas soumissionnaire. Au début, en 1922, le transport se faisait à l'aide d'un véhicule tiré par un cheval, puis plus tard, par un véhicule motorisé.

Selon Anna Laroche, le transporteur distribuait le courrier dans les boîtes à lettres qui se trouvaient devant les maisons qui étaient situées sur le chemin Sainte-Foy à environ un mille et demi à l'est et à l'ouest du bureau de poste. A l'est, il agissait ainsi à partir des limites de la ville de Québec du temps (avenues Belvédère, puis Saint-Sacrement et enfin Madeleine-de-Verchères). Quant aux gens du village, ils venaient chercher leur courrier au bureau de poste.

Selon l'ami Honoré Main-guy, la maîtresse de poste devait aussi classer la maille qui était distribuée dans des boîtes à lettres sur certaines routes ou chemins éloignés: chemin Gomin, une partie de la route de l'Eglise et de la Suète, etc. Un dénommé Egan aurait rempli le contrat de cette distribution durant plusieurs années, à l'aide d'une voiture à traction animale.

Anna Laroche se rappelle que fonctionnaient trois autres bureaux de poste, un à l'angle du chemin Saint-Louis et de la route du Pont (madame Blais), un autre à Sillery, et un dernier à Cap-Rouge (monsieur George B. Feeney). Elle se rappelle aussi que ses prédécesseurs comme maître de poste furent un dénommé Belleau puis Napoléon Robitaille. Tous deux demeuraient près de l'église de N.-D. de Foy.

Robitaille tenait en même temps un petit magasin, sur le lot 186, en face de l'église, aujourd'hui terrain de stationnement de la Caisse populaire.

Même si elle est âgée de 85 ans, Anna Laroche jouit encore d'une mémoire remarquable. Elle se souvient que le transport du courrier, depuis Québec



La maison du 2842, chemin Sainte-Foy, abrita le bureau de poste, de 1946 à 1957. C'est aujourd'hui le magasin du serrurier Bédard, près de l'église N.-D. de Foy. (Photo L'Appel, G. Lefrançois)

jusqu'à son bureau de poste, a été effectuée successivement à l'aide d'une voiture à traction animale, par Samuel Routhier (propriétaire d'une terre à l'est du Château Bonne-Entente) et par un dénommé Duguay, puis à l'aide d'un véhicule motorisé par Ismaël L'Heureux, Eugène Boivin et Arthur Laroche.

Déménagement du bureau de poste: Le 14 février 1945, Anna et Imelda Laroche achetèrent du cultivateur Camille Berthiaume (veuf d'Alice Pelletier) un emplacement de terrain, partie du lot 76, mesurant 45 pieds de front par 80 pieds de pro-

fondeur et d'une superficie de 3,600 pi. ca. Lopin de terre borné au sud par le chemin Sainte-Foy, à l'est par Arthur Landry, au nord et à l'ouest par le vendeur.

Dans le contrat signé devant le notaire Emile Boiteau, le vendeur déclare être propriétaire du dit emplacement pour l'avoir acquis avec plus grande étendue de son père Georges Berthiaume, aux termes de son dernier testament reçu devant le notaire Emile Boiteau, le 27 août 1926.

Sur ce lopin de terre, Anne et Imelda Laroche se font construire une maison où elles emménageront en 1946 et continueront d'y tenir le bureau de poste. C'est aujourd'hui le 2842 chemin Sainte-Foy, propriété de Bédard Serrurerie Sainte-Foy Enr. Vers 1954, c'est l'arrivée du service des facteurs. En 1957, Anna Laroche abandonne les fonctions de maîtresse de poste. Les deux sœurs continuent cependant à habiter dans leur maison jusqu'à sa vente à Marcel Tasse, le 18 juin 1970. Ce dernier la revend au serrurier L. Bédard, le 22 novembre 1977. Quant à Anna et Imelda Laroche, elles continuent à habiter ensemble dans un logement, quelque part, avenue Chanoine-Martin. Par respect pour leur intimité, on omettra le numéro civique de leur logement.

Il serait séant de terminer cette tranche de la petite histoire de la distribution du courrier dans la paroisse de Sainte-Foy, par une citation du journaliste Eugène L'Heureux, fils de l'entrepreneur Ulric L'Heureux, citation extraite d'un article de l'album souvenir du centenaire de la municipalité de Sainte-Foy "Quand j'étais tout jeune, écrit-il, le seul service de transport en commun entre Québec et le village de

Sainte-Foy, c'était un omnibus contenant au plus une dizaine de personnes, que l'on appelait le "stage" et qui transportait le courrier jusqu'au bureau de poste, longtemps tenu par M. P.-N. Robitaille. De ce dernier, je garde un excellent souvenir, pour bien des raisons, entre autres, la patience avec laquelle il endurait les "jeunesses", en attendant le courrier de Québec régulièrement en retard".

Eugène L'Heureux, avocat et journaliste, est mort en 1975 à l'âge de 82 ans et 6 mois au Pavillon Saint-Dominique.



De 1922 à 1946, le bureau de poste fonctionna dans une pièce attenante au magasin Laroche. En haut de la photo, nous distinguons l'inscription "Bureau de poste". Sur cette photo prise en 1942, on reconnaît Mme John Laroche avec sa fille Marie-Ange, religieuse de N.-D. du Perpétuel Secours.

(Photo fournie par Gabrielle Laroche)

(à suivre)

Vol. III
Page 27

La Société d'histoire de Sainte-Foy aura un local dans la Maison des Archives 19 sept 1979

G. Lefrançois L'Appel
C'est l'assurance qu'a donnée M. François Beaudin, conservateur des Archives nationales, lors d'une causerie qu'il a prononcée "sur les Archives nationales", vendredi soir le 14 septembre devant les membres de la Société des écrivains canadiens, section de Québec, au Cercle universitaire. On sait que Mre Paul Bouchard est en même temps président de cette section ainsi que président général de cette société.

C'est à l'issue de sa causerie et en réponse à une question posée directement par l'auteur de cet article qui est directeur de la Société d'histoire de Sainte-Foy, que M. Beaudin a donné cette assurance. La Société de généalogie ainsi que d'autres groupements du genre ont présentement la certitude d'obtenir un local dans la nouvelle Maison des Archives nationales (ancien grand séminaire du campus de l'université Laval) dont les travaux d'aménagement progressent tellement rapidement qu'elle pourra être occupée progressivement, sous peu, par différents services ou directions des archives nationales, dont ceux des archives nationales du Musée du Québec, de l'icônographie et cartographie, 115 côte de la Montagne, de la généalogie, 1180 rue Berthelot, des bureaux des Galeries Saint-Jean et autres.

Ce qui revient à dire qu'à la nouvelle Maison des archives nationales, un chercheur pourra profiter de toute une concentration de dépôts d'ar-

chives, incluant l'imposante bibliothèque présentement localisée au Musée du Québec. Nous espérons revenir sur ce sujet plus tard pour donner aux lecteurs des extraits de la magnifique causerie de M. Beaudin, dans des éditions subséquentes de L'Appel, que nous avons enregistrée sur ruban magnétoscopique.

Selon M. Beaudin, les archives nationales sont pour

tout le monde et les membres de la Société des écrivains, en particulier, devraient s'intéresser grandement aux possibilités que les archives nationales peuvent lui offrir. Les écrivains devraient comprendre que s'ils veulent rédiger des ouvrages historiques que la Maison des archives peut leur fournir des informations de valeur.



M. François Beaudin, conservateur des Archives nationales, devant les membres de la société des Écrivains canadiens, section de Québec. À sa droite, nous reconnaissons Mre Paul Bouchard, président de cette société, section de Québec, et également président général de ce groupement.
(Photo L'Appel, G. Lefrançois)

Conférence à la Société d'histoire de Sainte-Foy

Comment utiliser les cartes anciennes dans l'histoire locale? 2. Appel 12/9/1979

G. Lefrançois

La Société d'histoire de Sainte-Foy invite tous ses membres ainsi que le public en général à assister à une assemblée générale qui se déroulera à l'hôtel de ville de Sainte-Foy, mardi le 25 septembre à 20h.

Au cours de cette réunion, M. Yves Tessier, cartographe de l'université Laval, montrera comment utiliser des cartes anciennes dans l'histoire locale et comment ces cartes per-

mettent de retracer le développement de la région de Québec de 1600 à 1900. Il parlera aussi des cartes dont se servent les compagnies d'assurance et donnera des renseignements sur les archives cartographiques.

Après l'exposé audiovisuel qui va durer environ une heure, prendra place une période de questions.

Amateurs de la petite histoire, n'oubliez pas ce rendez-vous!



NOUVEAU COMMERCE. — C'est dans cette maison vieille de 75 ans, sise au 1429 avenue Harriett (Bergerville), Sil-lery, et ancienne propriété de M. Simms, que deux jeunes gens ont ouvert leur commerce d'articles de Sport neufs et u-

sagés sous la raison sociale de Sport Plus Enr. Les deux associés sont MM. Yves Jacques et Pierre Bélanger. On sait qu'ils ont entièrement restauré cette maison pour l'adapter à leur commerce.
(Photo L'Appel).

Présentement
musée et livres
à l'urbanisation



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

LAROCHE (avenue) — Douzième chronique sur la famille Laroche

A l'âge de 84 ans, J.-Bte (alias John) Laroche, rentier, domicilié au 2911 chemin Sainte-Foy, ainsi que son fils adoptif Louis-Marie, domicilié au 2907 chemin Sainte-Foy, comparaissent le 10 juin 1959 devant le notaire Pierre-Paul Côté. John cédait à son fils adoptif sa propriété du 2911 chemin Sainte-Foy comprenant le lot 194 et le lot 193 partie, avec bâtisses ci-dessus construites.

Pour résumer le contenu du contrat passé entre les deux parties, passons sous silence la description de la propriété et autres considérations et venons-en immédiatement aux compensations principales acceptées par l'acquéreur. La présente vente, lit-on dans l'acte notarié, est faite en considération du fait que l'acquéreur s'oblige à fournir gratuitement la vie durant du vendeur et la vie durant de sa fille, Gabrielle Laroche, un logement d'au moins six pièces au premier étage dans le susdit immeuble, lequel sera chauffé aux frais de l'acquéreur qui s'oblige également à fournir l'eau gratuitement au vendeur et à effectuer à ses frais les transformations nécessaires dans le susdit logement, leur vie durant, et à la charge également pour l'acquéreur de voir à l'entretien du logement fourni au vendeur et à sa fille. (....). Etc.

Hommage au dévouement: Rappelons que Louis-Marie Laroche est décédé le 2 février 1971, à l'âge de 47 ans et que John Laroche est décédé le 12 février 1977, à l'âge de 102 ans. Dame veuve Louis-Marie Laroche (Desneiges Fortin) a continué après la mort de son époux à remplir les obligations du contrat de vente ci-dessus mentionnées. Quant à Gabrielle Laroche, qui est âgée maintenant de 67 ans,

il faut rendre hommage à son dévouement. Même si elle est malade depuis environ 36 ans, elle s'est dévouée à élever son frère adoptif Louis-Marie, à prendre soin de son père dans ses vieux jours, tout en trouvant du temps disponible pour aller donner un coup de main au fonctionnement du commerce familial. Nous souhaitons un retour à une meilleure santé à cette dernière qui est hospitalisée depuis quelques semaines. Qu'elle veuille pardonner à l'auteur de ces lignes, s'il a blessé sa modestie par l'hommage qu'il lui rend aujourd'hui.

Souci de la vérité et quelques précisions: Même si je suis un apprenti-historien, lorsque j'écris l'histoire d'un personnage ou d'une famille, je m'efforce toujours, lorsque la chose est possible, de vérifier si les renseignements recueillis auprès des archives vivantes que sont certains anciens sont conformes à la vérité historique. Pour ce faire, il faut entreprendre des recherches minutieuses dans des dépôts d'archives écrites qui sont accessibles (malheureusement, ils ne le sont pas tous). Ceux qui ne s'intéressent que superficiellement à la petite histoire vont m'accuser de m'étendre trop sur des détails au lieu de me contenter d'une synthèse des faits et gestes de mes personnages. Je laisse chaque lecteur juge de ma manière d'agir.

Depuis le début de l'histoire de la famille Laroche, j'ai posé un point d'interrogation sur la date précise de la naissance du commerce familial et je n'ai pas encore trouvé un document révélateur à ce sujet. À l'aide d'un document, j'ai réussi à prouver que Jean-Baptiste Laroche, père avait été cocher pour le riche et opulent propriétaire terrien qu'était William Herri-wood (et non pour le bras-

seur Vezey Boswell). Aujourd'hui, j'apporterai une rectification sur le lieu de naissance de John Laroche.

Maison Roy O'Gallagher: Il est de tradition d'affirmer dans la famille Laroche que John Laroche serait né dans la maison de la famille O'Gallagher du 3077 chemin Saint-Louis. Il faudrait préciser en disant qu'il est né dans la maison de la famille Pierre Roy, en 1874, qui est devenue la maison Jeremiah O'Gallagher, en 1891.

En scrutant les titres de propriété de cette maison (lot 348), j'ai tombé sur un acte de vente, rédigé par le notaire F.-X. Gosselin, qui révèle que Jeremiah O'Gallagher (père de l'ex-maire Dermot Ignatius O'Gallagher) n'est devenu acquéreur du 3077 chemin Saint-Louis que le 22 juillet 1891. Il aurait acheté cette propriété de la succession de dame veuve Pierre Roy qui l'aurait elle-même acquise dans une vente par shérif le 18 décembre 1872. À cette date, il semble que la propriété appartenait à Samuel Hamel.

Comme John Laroche est né en 1874, il est plus précis de dire qu'il est né dans la maison de Pierre Roy qui est devenue par la suite, en 1891, successivement la propriété de Jeremiah O'Gallagher, de son fils Dermot I. O'Gallagher, puis des fils de ce dernier qui y ont de nos jours leurs bureaux d'arpenteurs-géomètres.

D'après un écrit de Dermot I. O'Gallagher du 24 mars 1976, la maison en question serait vieille de plus de 200 ans.

David Falardeau: Dans le même acte de vente, on apprend que David Falardeau, marchand de Sillery, avait comme épouse dame Caroline Roy, fille de feu Pierre Roy. Il est alors donc possible, comme l'affirme la famille Laroche, que c'est David Falardeau, grand éleveur de chiens paraît-il, qui aurait succédé à J.-B. Laroche comme locataire de la maison (Roy) O'Gallagher.

Comme disait un écrivain célèbre: pour de tous les détails mentionnés fin à l'habitude de voir...
sur des photos de maisons dans une brochure de la Société d'histoire de Sainte-Foy

(à suivre)



La grande maison à deux logements du 2911, che-

min Sainte-Foy, que John Laroche cédait à son fils adoptif Louis-Marie, en 1959, mais dans laquelle il continuait d'habiter le rez-de-chaussée jusqu'à son décès, en 1977, à l'âge respectable de 102 ans. (Photo L'Appel, G. Lefrançois)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

LAROCHE (avenue) Treizième chronique sur la famille Laroche

Le principal but de cette chronique est de coucher par écrit, d'immortaliser pour ainsi dire, tous les souvenirs des archives vivantes que sont les "anciens", avant que ces derniers nous quittent pour un monde meilleur, emportant avec eux tous les trésors que renferme leur mémoire sur les faits, gestes et paroles de ceux qui ont contribué à bâtir notre petite patrie. Aujourd'hui, on parlera des lieux d'autrefois où les hommes pouvaient aller rafraîchir un gosier altéré, alors que Sainte-Foy connaissait le régime sec. Le premier permis de vente de bière dans une épicerie fut accordé, vers 1956-57, au magasin Laroche.

HOTEL BELLEVUE: Le courtier en immeubles Honorius Laroche, fils de John, se rappelle que les clients qui fréquentaient le magasin familial (2910, chemin Sainte-Foy) parlaient souvent d'une auberge où ils allaient prendre un "petit gin" ou un verre de bière. Selon ses souvenirs, il s'agissait d'une grande bâtisse érigée en bordure du chemin Sainte-Foy, mesurant environ 60 pieds de long et dotée d'une grande galerie. Cette bâtisse aurait été située aux limites ouest de la ville de Québec, quelque part entre le Collège Bellevue et l'avenue Madeleine-de-Verchères.

M. J.-Bte Boivin, âgé de 85 ans, vient confirmer les dires de M. Laroche, tout en apportant des précisions. Il

s'agissait de L'HOTEL BELLEVUE, propriété d'un dénommé Julien, qui s'élevait au nord du chemin Sainte-Foy. Cet hôtel était coiffé d'un comble français. Comme la prohibition était en vigueur à Sainte-Foy, cet établissement était l'endroit le plus rapproché où les Fidésiens pouvaient, autrefois, aller se désaltérer. Heureusement que dans leurs livraisons à leurs clients surs de Sainte-Foy, les épiceries de Québec prenaient le risque de glisser de temps à autre une caisse de bière. On pouvait aller aussi s'approvisionner à Québec, chez les épiceries "licenciées" Phydime Marois, rue Saint-Jean, Hubert L'Heureux, rue d'Alouillon, Boiteau (père de l'ex-maire E. Boiteau), rue Richelieu, et autres. Avant la fondation de la Commission des liqueurs, en 1921, dans les épiceries "licenciées" on pouvait vendre non seulement de la bière, mais aussi du vin et des spiritueux. M. Boivin mentionne les bières Fox Head (B), Boswell, Frontenac, Champlain, Black Horse, etc. Vers 1915, selon M. Boivin, un 40 onces de "gin" se vendait 90 cents. "C'était cher, dit-il, car ça représentait le salaire d'une demi-journée de travail".

M. Emile Gingras se rappelle que les gens se procuraient à Québec des petits barils de bière, à l'occasion de la tenue d'une veillée, d'une nocé ou autre rassemblement. Il se souvient d'une taverne du nom de Maillet(?).

HABITANT INN: D'après M. Honoré Mainguy, fils, et Mlle Anna Laroche,

un hôtel de ce nom était situé près de l'hôpital Saint-Sacrement, en arrière de l'Édifice Joffe, aujourd'hui emplacement d'un club de curling. Cet établissement, propriété de Georges Amyot, selon M. Mainguy, aurait été démoli il y a 15 à 20 ans environ. Il paraît que c'était un club où seuls les membres pouvaient se faire servir à boire.

Tout près de l'Habitant Inn, le propriétaire Amyot possédait une très belle résidence, agrémentée d'un beau parterre et d'un chemin qui en faisait le tour. Mlle Laroche se rappelle que de véritables chasses à courre, avec cavaliers et meute de chiens, paraient de cet endroit en direction de Cap-Rouge.

Comme je n'ai déniché aucun document ou autre écrit pour appuyer les dires des informateurs ci-dessus mentionnés sur l'existence des deux établissements dont il vient d'être question, je fais appel à quelque savant lecteur qui pourrait suppléer à cette lacune. (Un coup de fil s'il vous plaît à l'auteur de cette chronique au no 687-2727).

ABOLITION DE LA PROHIBITION

En juillet 1955, sur une proposition du conseiller Honoré Mainguy qui fut secondée par le conseiller Paul Rochette, le conseil de ville de Sainte-Foy adoptait le règlement V-130 abrogeant le règlement no 15 et permettant ainsi la vente de la bière dans les épiceries qui avaient réussi à obtenir un permis. (Voir Le Réveil de Sainte-Foy du 23 juillet 1955). Dans un temps où



(Photo L'Appel, G. Lefrançois)

C'est au 3077 chemin Sainte-Foy qu'est né John Laroche en 1874. Dans le temps, cette maison appartenait à la famille Pierre Roy. Elle a eu comme propriétaires successifs Jeremiah O'Gallagher, en 1891, son fils Dermot Ignatius O'Gallagher, vers 1916,

ancien maître de Sainte-Foy, puis les fils de ce dernier qui y tiennent présentement un bureau d'arpenteurs-géomètres. Ceci apporte une précision que nécessitait la vérité historique. Il serait donc plus véridique d'affirmer que John Laroche est né dans une maison qui aurait appartenu par la suite à la famille O'Gallagher et non qu'il serait né dans la maison O'Gallagher.

(Photo L'Appel, G. Lefrançois)

(suite à la page suivante)

Vol. II - Page 29

(B. Lavoie)
du 19 sept 1979
(suite)

LA ROCHE
(suite)

(suite de la page précédente)

l'abstinence totale était prêchée et recommandée fortement, le conseiller Main-
guy justifie le geste qu'il a
posé, en alléguant que c'é-
tait pour aider, par l'apport
de nouveaux revenus, la pe-
tite épicerie du coin à sur-
vivre, face à la dure con-
currence que lui livraient
les gros magasins à chaîne.

Selon M. Mainguy, le
marchand John Laroche af-
fichait dans son foyer,
comme la plupart des fa-
milles de Sainte-Foy, la
croix noire de la tem-
pérance (ce qui voulait dire

abstinence totale). C'est
pourquoi, il a résisté du-
rant plus de 18 mois aux
pressions de son fils Ho-
norius, alors en charge du
magasin, qui voulait de-
mander pour l'épicerie le
premier permis de vente de
bière qui fut accordé par le
conseil municipal. Même si
la famille Laroche était
dans l'organisation libé-
rale, son épicerie obtint un
permis avant l'épicerie con-
currente de Bourbeau dont
le propriétaire était, parait-
il, un partisan de Duples-
sis. On se rappelle que dans
le même temps, les établis-
sements hôteliers ou autres
qui voulaient un ou des per-
mis devaient se conformer
à certaines normes assez
sévères.

Pour comprendre les

scrupules et les hésita-
tions du marchand John
Laroche, il faut se replacer
dans le contexte du temps.
Qui parmi les anciens ne se
rappelle des luttes homéri-
ques que se sont livrées,
durant un demi-siècle et
plus, les tenants et les ad-
versaires de la prohibition.
Qui ne se rappelle des cam-
pagnes d'abstinence, haute
en couleur, prêchées du
haut de la chaire de nos é-
glises et de la diffusion des
cercles Lacordaire dans
presque toutes les pa-
roisses du Québec.

Aujourd'hui, c'est toute
une époque révolue. Autres
temps, autres mœurs. On
prêche plutôt la tempé-
rance que l'abstinence to-
tale.

(à suivre)

Cap-Rouge perd son historien

G. Lefrançois

L'auteur de la monographie
du pittoresque village de CAP-
ROUGE (1941-1974), qui a été
publiée en 1974, vient de dé-



L'auteur d'une monographie
de CAP-ROUGE, Henri Gin-
gras, F.I.C., était un écrivain
national connu sous le pseu-
donyme de Guy Laviolette.

céder à l'âge de 69 ans et 3 mois
dans la personne du frère A-
chille Gingras qui demeurait au
Juvénat N.-D. du Saint-Lau-
rent des Frères de l'Instruction
chrétienne, à Saint-Romuald.

Docteur en histoire, il était
devenu un écrivain national
sous le pseudonyme de Guy
Laviolette. Il était le fils de feu
M. Joseph Gingras et de dame
Emilie Rochon.

Vers 1970, il s'était as-
socié à un groupe important de
citoyens de Cap-Rouge dans le
but précis de publier un pre-
mier volume d'histoire sur leur
village, de 1541 à nos jours.
Ces recherches devaient aussi
aboutir en mars-avril 1974 à la
fondation de la Société histo-
rique du Cap-Rouge.

Notre journal offre ses con-
doléances aux Frères de l'in-
struction chrétienne, à la fa-
mille en deuil ainsi qu'à la po-
pulation de Cap-Rouge dont il
a contribué grandement à faire
connaître l'histoire.



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

LAROCHE (avenue) — Quatorzième chronique sur la famille Laroche

Depuis le temps du grand-père J.-Bte Laroche, fondateur du magasin familial, ce commerce mettait à la disposition du public une balance, laquelle était située dans une bâtisse spéciale, à l'est du magasin. Les cultivateurs de Sainte-Foy venaient peser certains de leurs produits avant d'aller les vendre aux marchés ou aux marchands ou autres propriétaires de chevaux de Québec, ou encore avant de les expédier, par chemin de fer, sur les marchés de Montréal. J'ai interrogé quelques "anciens" sur le fonctionnement de cette balance.

Selon M. Honoré Mainguy, fils, cette balance connaissait une grande popularité, surtout à l'automne à l'époque des récoltes. Le propriétaire du magasin ou un de ses assistants devait faire une navette fréquente entre le magasin et la bâtisse de la balance. On venait y faire peser surtout des voyages de foin ou de choux de siam. Dans le temps, la paroisse de Sainte-Foy s'était acquise une renommée dans la production de ce dernier gume, tant par sa qualité que par sa quantité.

À la balance, les producteurs de foin venaient avec leurs charrettes grées d'arides de chaque côté et d'échelettes en avant et en arrière. La charge de foin était retenue par une corde qui partait de l'échelette d'en avant pour aller rejoindre l'échelette d'en arrière, et qu'on serrait à l'aide d'un garrot. Quant aux choux de siam, ils arrivaient à pleins tombereaux ou bannereaux. Ils se vendaient à la tonne. Dans la plupart des cas, ils étaient expédiés aux marchés de Montréal, sur le chemin de fer de la Rive-Nord, par l'intermédiaire des grossistes Jos Brophy et Montreuil qui les achetaient des cultivateurs.

Quant au foin, d'après les souvenirs de M. J.-Bte Boivin (85 ans), il était presque tout vendu à Québec, sur les marchés, aux marchands, aux laiteries ou autres qui possédaient une écurie pour chevaux. À l'automne, tous les propriétaires de chevaux s'approvisionnaient de foin, en prévision de l'hiver. Une charrette pouvait contenir habituellement une centaine de bottes de foin de 15 livres chacune. Le préposé à la balance chargeait des taux qui ont varié de dix à vingt-cinq cents avec la succession des années.

L'ex-marchand Honoré Laroche appartenant à la troisième génération du commerce familial, donne sa propre version. La bâtisse, abritant la balance, était située sur un empla-

cement de terrain, propriété de J.-Bte Falardeau et plus tard de son fils Eugène. Il y avait une entente entre le propriétaire du terrain et le propriétaire de la balance qui n'était que locataire du terrain. Tant et aussi longtemps que la balance fonctionnait, la famille Falardeau bénéficiait du pesage gratuit de ses produits.

Après les charrettes et les tombereaux ou bannereaux, à traction animale, ce fut la venue des camions motorisés à la balance. Quand la balance aurait-elle cessé de fonctionner? Aucune certitude à ce sujet. M. Laroche parle de l'année 1953 environ. D'autres affirment que ce fut bien avant cette date. Si quelqu'un peut fournir un document qui nous donnerait une date précise, nous lui saurions gré d'en faire part à l'auteur de cette chronique (tel.: 687-2727).

Autre détail intéressant sur la petite bâtisse qui abritait la balance, détail qui va nous aider à comprendre tout le drame qu'aurait pu causer, vers 1914, un cheval devenu enragé, des portes étaient aménagées à chaque bout de cette bâtisse.

UN CHEVAL CAUSE TOUT UN ÉMOI: Se rappelle-t-on d'un dénommé John Egan qui distribuait, dans la première partie de notre siècle, le courrier, de porte en porte, sur des routes trop éloignées du bureau de poste que tenaient Mlles Anna et Imelda Laroche. Ce M. Egan, cultivateur de métier, était possesseur de la terre no 319 de 56 arpents, située au nord du chemin Saint-Louis, aux limites de Sainte-Foy et de Sillery (voir carte de la municipalité de la paroisse de Sainte-Foy dressée en 1944 par les arpenteurs-géomètres de Bélanger & Bourget).

Pour les nouveaux citoyens de Sainte-Foy, il faut préciser que le magasin Laroche était situé à l'est du couvent des religieuses du Bon-Pasteur que fréquen-

taient garçons et filles du cours primaire. Si ces deux édifices n'étaient pas aujourd'hui disparus, ils seraient séparés par le boul. Henri IV.

L'hiver, les écoliers amenaient leurs traîneaux à cette école et s'amusaient, au cours de leurs moments de récréation, à glisser ici et là et surtout à dévaler dans la belle côte qui se déroulait à partir du chemin Sainte-Foy, près de l'école, et jusqu'au fond de la petite vallée où s'étend le minuscule cimetière des religieuses, en bordure de la petite rue Pinsart.

Or, un beau jour, le cheval du postillon Egan prit peur à la vue d'un de ces traîneaux et s'élança en sa direction, alors que le gamin qui le montait laissa armes et bagages et prit ses jambes à son cou pour s'enfuir à toute vitesse. Ayant attrapé le traîneau, le cheval, dans sa rage, le broya avec sa gueule et ses pieds. Comme il y a plusieurs versions de ce fait de la part des "anciens", je n'ose m'aventurer à en adopter une dans tous ses détails. Pour résumer, disons qu'on a réussi à faire entrer le cheval dans la bâtisse de la balance et l'y garder prisonnier en fermant les portes de chaque bout. Puis un ou quelques coups de fusil mirent fin à ce qui aurait pu se transformer en un drame, si l'animal avait blessé quelques enfants. Selon M. Honoré Mainguy, qui avait alors une dizaine d'années, le cheval du postillon Egan était un étalon qui avait été "arrangé" (sic) et qui, alors pouvait parfois devenir enragé et dangereux et ne plus reconnaître son maître.

Si j'étais un professeur de français, j'encouragerais mes élèves à pondre une rédaction sur ce quasi-drame des jours d'autrefois. Ce serait peut-être une occasion rêvée pour les sensibiliser aux choses de la petite histoire.

(à suivre)



Une charrette de foin, qui passait sur la balance du magasin Laroche, contenait habituellement une centaine de bottes de 15 livres chacune. Avec nos regrets de n'avoir pu obtenir une photo de la

bâtisse qui abritait la balance, à cause de l'hospitalisation prolongée de Mlle Gabrielle Laroche.

(Photo Collection Honoré Mainguy)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

LAROCHE (avenue) — Quinzième chronique sur la famille Laroche

Après une vie bien remplie par un travail continu jusqu'à un âge très avancé, J.-Bte, alias John Laroche, lorsqu'il atteignit l'année de son centenaire, se vit le héros d'une fête publique, au cours de laquelle les autorités municipales et les autorités religieuses de Sainte-Foy, le Club de l'âge d'or ainsi que les membres de sa famille et de nombreux amis lui rendirent un hommage bien mérité. Pour raconter cette célébration, je m'inspire des journaux du temps (L'Appel et feu le Rond-Point) et d'un récit succinct contenu dans le petit cahier où l'on avait pris la bonne habitude de noter tous les événements concernant la famille Laroche et qui est conservé précieusement par Mme Eugénie Laroche-Blondeau. J'ai aussi consulté son fils, M. Honoré Laroche, M. Émile Gingras, qui agissait comme maître de cérémonie, et Mme Clara Gingras-Boivin, alors présidente du Club de l'âge d'or.

Le 28 septembre 1974, la célébration de la fête du centenaire débuta par une cérémonie religieuse dans l'église N.-D. de Foy: Salut du Saint-Sacrement, chants du Te Deum et du Tantum Ergo. L'autel était orné d'un bouquet de fleurs, qui décorait le chiffre 100, offert par Mlles Anna et Imelda Laroche, sœurs du héros du jour. Après la bénédiction du

Saint-Sacrement, chacun se fit un plaisir de serrer la main du centenaire et lui souhaiter de vivre encore plusieurs années.

Après la cérémonie religieuse, on se rendit à l'hôtel de ville pour la continuation de la fête. Prononcèrent l'éloge de celui qui devait compter cent ans, le 9

octobre suivant, M. le maire Ben Morin, M. le curé Alfred Berthiaume ainsi que MM. Pamphile et Honoré Laroche, ses fils, alors que M. Gingras, qui agissait toujours comme maître de cérémonie, lut le texte suivant qu'il avait lui-même rédigé.

À monsieur Jean-Baptiste (John) Laroche à l'occasion de son centenaire de naissance: 1874-1974.

SA PRIÈRE...

Je crois en Toi, Maître de la nature.
En une prière, c'est ce que je chante,
A mes parents, à mes amis, sans mesure,
Nos vieux refrains glorieux qui m'enchantent.

PAPA IL EST...

Bonté de père, sans égale, qu'on aime.
A ses descendants, sans même de moustache,
Pour un Centenaire, il est au suprême,
Tendre et dévoué, on le surnomme "patriarche".
Il est généreux et sait donner sans bruit.



Sur sa peinture, l'artiste Maurice Lebon fait apparaître le couvent du Bon-Pasteur et le magasin La-

roche côte à côte, alors qu'en réalité ils étaient séparés l'un de l'autre par le boul. Henri IV.

(Photo L'Appel, G. Lefrançois)

«Sa personnalité est une affirmation. Très humble et pieux, sa paroisse le suit. En homme chrétien, il avait ses dévotions.»

M. LAROCHE, HOMME PUBLIC...

La fierté du Canadien français, sa noblesse, Avec sa bonhomie, sa réputation est faite, Rien ne lui manquait, il en avait la sagesse. Où il passe, sa visite est parfaite. C'est à titre de commerçant qu'il excellait. Hommage lui soit rendu, il le mérite. En ce jour mémorable, Sainte-Foy lui devait.

JOHN...

Plus souvent appelé "John" durant sa jeunesse. Ses compagnons, comme ses compagnes, Disaient: "J'ai vu John... Je sors avec John..."

(suite à la page suivante)

Vol. III - Page 31

*Chronique
du 3 octobre 1979
(suite)
LAROCHÉ
(suite)*

(suite de la page précédente)

En affaires, on disait: "Je vais voir John" ...ou
Encore: "John a perdu "ou" gagné ses élections".

Aujourd'hui encore, le nom lui est resté. On ne
Fête pas un centenaire à tous les jours!
Nous pouvons dire que sa popularité au village
Et dans sa ville maintenant n'est pas près de
S'éteindre. Elle est née pour vivre et elle vivra
longtemps en souvenir.
JOHN, tu nous honores tous.

Émile Gingras

Au nom de la ville, M.
Le maire Morin remit une
peinture au centenaire.
Cette peinture, qui re-
présente le magasin et le
couvent du Bon-Pas-
teur, fut faite par l'ar-
tiste bien connu Mau-
rice Lebon, la veille
même où le magasin fut
incendié, c'est-à-dire le
17 février 1972. Une
autre peinture lui fut
aussi offerte par le Club
de l'âge d'or. Exécutée
par Mme Clara Gingras-
Boivin, cette peinture re-
présente le même ma-
gasin alors qu'il avait en-
core la bâtisse de la ba-
lance; elle était donc
d'une période plus an-
cienne que la peinture
de M. Lebon. Les soeurs

de M. Laroche, Anna et
Imelda, lui ont offert un
fauteuil. Après la remise
des cadeaux, chacun fut
invité à signer le livre
d'or de la ville ainsi que
celui que le Club de l'âge
d'or avait offert au cen-
tenaire.

(à suivre)

Moments historiques à Notre-Dame-de-Foy

(Photos exclusives de l'Appel)

C'est le 22 septembre que la première messe était célébrée par le curé Alfred Berthiaume dans la nouvelle église de Notre-Dame-de-Foy. Il était assisté par l'abbé Félicien Wufuta et Jacques Lacroix, vicaire laïc. Voici en résumé l'éloquente allocution qu'il prononçait devant une église bondée de paroissiens à l'occasion de cette entrée historique!

Merci!

Ça fait plus de DEUX ANS que je vous parle de la NOUVELLE EGLISE, EGLISE IMAGINÉE... SOUHAITÉE... ESPÉRÉE... maintenant RÉALISÉE...
Je ne trouve plus qu'UN MOT: MERCI!

MERCI au SEIGNEUR DIEU...
Qui nous a permis de SURVIVRE ELEGAMMENT...
Qui a suivi la CONSTRUCTION...
Qui nous reçoit CHEZ-LUI.

MERCI à TOUS CEUX qui ont BATI...
MERCI à TOUS CEUX qui ONT AIDÉ à BATIR...
BATIR dans TOUS LES SENS DU MOT.

MERCI tout spécialement aux MARGUILLIERS...
La NOUVELLE EGLISE, ils ne l'ont PAS VOLÉE...
MERCI tout spécialement pour leur HÉBERGEMENT...
Aux DAMES DE LA CHARITÉ du COLLÈGE MARGUERITE D'YOUVILLE...
On a célébré CHEZ ELLES 62 MARIAGES et 123 BAPTÊMES...
À la COMMISSION SCOLAIRE DE STE-FOY...
On a OCCUPÉ le GYMNASÉ quelque 116 FINS DE SEMAINE.

MERCI à tous les SYMPATHIQUES COURAGEUX...
Qui NOUS ont ACCOMPAGNÉ...
Qui ont ACCEPTÉ le GYMNASÉ, la SALLE PAROISSIALE, etc...
(Les AUTRES, REVENEZ VITE... JE VOUS AIME AUSSI.)

PLUS RIEN QU'UN MOT:

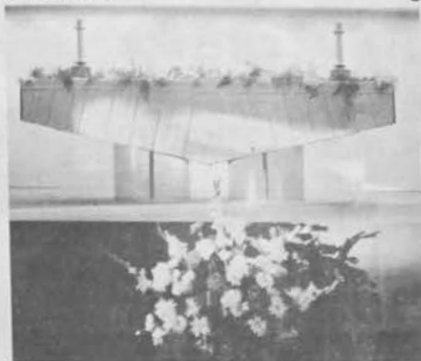
MERCI!



Le curé Alfred Berthiaume était très ému lors de sa première homélie dans la nouvelle église.



Cette statue du Christ souriant après sa résurrection est l'œuvre de Julien Bourgault, artiste renommé de St-Jean-Port-Joli.



Le magnifique maître-autel dont les lignes simples charment l'œil.



Cette chaire en est une des plus moderne et pratique.



Nombreux les paroissiens qui assistaient à la première messe célébrée samedi le 22 septembre, à 17h, dans la nouvelle église de Notre-Dame-de-Foy. Nous voyons ici une partie de l'assistance.



Cette splendide croix est aussi une œuvre de l'artiste bien connu Julien Bourgault de St-Jean-Port-Joli.



Cette statue de Notre-Dame-de-Foy était dans la niche centrale de la façade de l'église qui a passée au feu en juin 1977. Elle avait été récupérée par le Ministère des Affaires culturelles et a été remise à la Fabrique de Notre-Dame-de-Foy pour y être installée à l'arrière de la nouvelle église telle que nous le montre cette photo.



Parmi les 300 invités qui ont assisté à la réception civique donnée en l'honneur du centenaire, on remarquait M. le curé Alfred Berthiaume, paroisse de Sainte-Foy, Mlle Gabrielle Laroche, fille du héros du jour, ainsi que le conseiller municipal Paul Baillargeon et MM. Pamphile et Honorius Laroche, fils du centenaire J.-Ble (alias John) Laroche. (Photo des archives de L'Appel)

10/10/1979



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

LAROCHE (avenue) —
Selzième chronique sur
la famille Laroche
"Cent ans c'est pas
long". C'est la remarque
pleine de justesse que le
centenaire J.-B (John)
Laroche a faite au cours
d'une interview que lui a
fait subir la journaliste
Renée Villeneuve et qui a
été publiée dans un
hebdo de Sainte-Foy, le
9 octobre 1974. Laissons
la parole à notre con-
sœur.

"Toute la richesse des
cent ans du doyen de
Sainte-Foy s'exprime
dans un regard pétillant
de malice, un sourire af-
fable et chaleureux. Il
bénéficie d'une intelli-
gence encore vive et
d'une lucidité particu-
lièrement remarquable.
Une mémoire fidèle, une
vision excellente ajoute
à l'acuité de ses facul-
tés.

La surdité qui l'atteint
depuis quelques an-
nées ne paraît pas un
handicap: "L'Bon Dieu
m'a fait cadeau d'un
silence qui contraste avec
les bruyants "placota-
ges" entendus autrefois
en parcourant la ville
pour le besoin de son
commerce. Sa fille Ga-
brielle croit que le sys-
tème est bien ménagé
lorsqu'on est sourd.
C'est le secret de sa
vieillesse prolongée".

montréal

dit-elle.

De son enfance, il se
rappelle un incident
ayant bien inquiété ses
parents. Quatre ans,
l'âge d'une première
fugue inconsciente. Le
petit Jean-Baptiste par-
tit à l'aventure sur les
terres paternelles. Tout à
l'émerveillement de ses
découvertes, il ne vit pas
le temps passer. Pro-
gressivement la fatigue
s'installait dans son
jeune corps. C'était une
invitation à s'asseoir au
pied d'un arbre. Le som-
meil alors bienfaisant
gagne notre naïf explo-
rateur. Pendant cette
sieste indue, les parents
s'affolaient dans des re-
cherches désespé-
rantes. Après plusieurs
heures, tout à la joie des
retrouvailles, on ne parle
pas de sanction.

Après l'école paroissiale,
Jean-Baptiste
(John) étudie à l'Académie
commerciale de
Québec. Il quittera ses é-
tudes à seize ans pour
aider son père au maga-
sin général. Pour se
rendre à l'Académie, il uti-
lise le tramway. "Les
jours de pluie, raconte-t-
il, on baissait les toiles
sur les côtés ouverts. Il
faisait noir, noir". Au
sujet des études, il révé-
lera qu'il aimait mieux
aller sur la rue Saint-
Jean voir les filles que
faire ses devoirs. Il a
contracté deux ma-
riages. De sa première
union: trois enfants
morts jeunes; de la se-
conde union: quatre en-
fants vivants, environ
trente petits-enfants et
onze arrière-petits-en-
fants.

La vie est courte et
belle si on a la chance

d'être en santé pour tra-
vailler. "L'travail, c'est
l'plus important". Pro-
priétaire d'un magasin
général durant 80 ans, il
connaît les tâches di-
versifiées du métier de
commerçant. Sa re-
traite définitive s'im-
pose après l'incendie du
magasin survenu le 18
février 1972. Pour ce
grand travailleur, la ces-
sation de toute activité
s'avère pénible. L'ar-
gent? Il en a beaucoup
perdu en accordant trop
de crédit, surtout pen-
dant la crise mondiale.

On lui demande de ra-
conter une histoire. Il re-
monte au temps labo-
rieux de ses débuts en
affaires. Les accidents
de voitures l'ont sûre-
ment ennuyé, alors que
maintenant il en rit. "La
charrette attelée a ac-
croché une souche, a
versé, j'étais pris
dessous, j'ai failli y
rester". Portant une
commande chez des
clients, il avait laissé sa
voiture dans la cour.
Lorsqu'il est ressorti, il
tomba dans un puits.
"J'avais de l'eau à la
ceinture et c'était la noir-
ceur". Il a longtemps crié
avant qu'un voisin ne
l'entende et vienne le se-

courir. Il fut témoin ocu-
laire de la double chute
du pont de Québec en
construction. Il appor-
tait des marchandises
aux ingénieurs respon-
sables de la construc-
tion. Quand il en parle,
son attitude exprime ce
qu'il y avait de terrible
dans la catastrophe. Une
image semble surtout
l'avoir frappé: "Des hom-
mes, des hommes à
l'eau, des chaloupes de
sauvetage".

Les loisirs se mêlaient
au travail. Faire une par-
tie de dames avec les ha-
bituels et gagner le plus
souvent était fort agréa-
ble. Aujourd'hui en-
core, certain dimanche,
John s'offre une partie
de dames contre son fils.
Il joue occasionnelle-
ment aux cartes avec sa
fille Gabrielle et ses voi-
sins. S'il pouvait faire un
voyage, il retournerait au
Bic, à la porte de la Gas-
pésie, seul endroit qu'il a
visité de par le monde. Il
a aimé cet endroit pour
le pittoresque de ses
paysages. "J'm suis bai-
gné", raconte-t-il les
yeux pétillants. Il étend
le bras en un geste qui si-
gnifie l'immensité.

Les discussions poli-
tiques animaient les ren-
contres avec les Tasche-
reau et Lacroix. Il est fier
d'avoir toujours été li-
béral. Il donne très rare-
ment des conseils aux
nombreux membres de
sa famille, sauf en pé-
riode d'élection où il leur
conseille de voter pour
son parti.

Notre centenaire a
vécu plus que la moyen-
ne des gens "le choc du
futur". Il encourage l'é-

volution et s'adapte. "J'ai
vu arriver l'électricité.
Seules les rues Grande-
Allée, Saint-Jean, Saint-
Joseph étaient éclair-
ées. Avant, ces rues re-
levaient la lumière de fa-
naux accrochés aux po-
teaux. J'ai vu un homme
monter dans une é-
chelle pour allumer les
fanaux, tous les soirs".

"La première auto-
mobile, ça faisait du
bruit autant qu'une fau-
cheuse". Un médecin la
conduisait fièrement
tous les dimanches. Sol-
licitait-il les regards ad-
miratifs et envieux? En
ce jour de repos, il tra-
versait ostensiblement la
ville pour aller visiter sa
sœur à Cap-Rouge. On
l'entendait venir d'un
demi-mille. Les gens
sortaient des maisons,
aussi curieux qu'incréd-
ules. Plus tard, M. La-
roche suivra le progrès
et achètera son propre
camion de livraison.

(à suivre)



Le centenaire J.-Bte
(alias John) Laroche re-
çoit les félicitations de
l'ex-conseiller municip-
al Philippe Méthé (à
gauche). A l'extrême
droite, l'ex-maire Der-
mot I. O'Gallagher.
Photo des archives de
L'Appel

Retour de Mme Emilia B. Allaire à Télé-Capitale

L. Agul

17 octobre 1977

G. Lefrançois

A chaque dimanche matin, de 9h30 à 10h30, et ce, depuis septembre 1979 et jusqu'en 1980, au canal 4, madame Allaire, écrivain et conférencière bien connue et bien estimée, participe à une émission télévisée intitulée **souvenirs**, en collaboration avec un co-animateur de marque dans la personne de Roc Prou qui possède de 32 ans de métier comme annonceur.

se rappelle de son esprit pétillant, de la vivacité de sa voix et de ses gestes expressifs, en résumé de son dynamisme, dont elle a fait montre lors de ses apparitions au canal 4, l'an dernier, lorsqu'elle a fait revivre pour nous ses souvenirs du Vieux-Québec! On ne peut pas comprendre pourquoi Télé-Capitale nous a privés de ses talents pendant de si longs et

nombreux mois!

Nous pardonnons cet oubli et nous félicitons ce poste de télévision de nous ramener dans sa programmation cette erudite et cette passionnée de la petite histoire. Félicitations également pour lui avoir adjoint un coanimateur hors pair dont l'apport mettra davantage en relief les talents d'une communicatrice de grand ca-

libre.

A cette consœur de la Société des écrivains canadiens, l'auteur de cet article souhaite le plus de succès possible dans son émission **Souvenirs**.

Ayons tous les yeux rivés à notre téléviseur, canal 4, chaque dimanche matin, de 9h30 à 10h30, afin de ne rien perdre d'une telle réalisation culturelle.

Dans **Souvenirs**, la volubilité et dynamique madame Allaire fait revivre des tranches de la petite histoire du Vieux-Québec, de 1879 à 1960. Elle ressuscite pour nous des personnages typiques de cette époque, avec leurs manières de vivre, les maisons qu'ils ont habitées, les rues qu'ils ont fréquentées ou bien où ils résidaient.



Mme Emilia B. Allaire, écrivain et conférencière dont la réputation n'est plus à faire.

Quant à son co-animateur, spécialiste reconnu de la chanson française, il complètera l'apport de madame Allaire, en évoquant le souvenir des chansons et des chansonniers qui ont animé une époque dont nous gardons la nostalgie.

La réputation de madame Allaire n'est plus à faire. Rappelons quelques extraits de sa biographie qui a été publiée dans L'Appel du 21 juin 1978. Née dans le Vieux-Québec, à Place Royale même, elle fait montre d'une érudition surprenante qui semble une partie d'elle-même, tant dans ses nombreux écrits que dans ses apparitions en public. Même si elle manie la plume avec un art consommé, c'est surtout au petit écran ou dans ses conférences en public qu'on peut se rendre vraiment compte de toutes ses qualités de communicatrice consommée. Qui ne

Invitation de la SHSF

L. Agul

17 oct 1977

Une maison du XVIII^e siècle de Sainte-Foy

prendra la vedette

G. Lefrançois

La Société d'histoire de Sainte-Foy, dans le cadre de la Semaine du Patrimoine, présentera en la salle de l'hôtel de ville, 1000, Route de l'Eglise, mercredi le 24 octobre à 20 heures, une conférence portant sur une construction du XVIII^e siècle à Sainte-Foy, connue sous le nom de MAISON FALARDEAU.

Rappelons que le ministère des Affaires culturelles a procédé au classement de cette maison sise au 2491, chemin Sainte-Foy.

M. Yvan Fortier, responsable d'une étude sur l'habitation à Sainte-Foy, prononcera la conférence, à laquelle la Société d'histoire invite tous ceux que la petite histoire de Sainte-Foy intéresse.



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

LAROCHE (avenue) Dix-septième et dernière chronique sur la famille Laroche (suite)

Nommée ainsi en l'honneur d'une vieille famille de Sainte-Foy, propriétaire d'un magasin qui fonctionna pendant trois générations, de 1870 (?) à 1972, l'avenue Laroche est située dans le quartier Notre-Dame, au nord du chemin Sainte-Foy et à l'ouest du boul. Henri IV, se dirigeant depuis la rue d'Entremont vers le nord. Dans cette dernière chronique que nous consacrons à l'histoire de cette famille, il y aurait encore beaucoup à dire, mais il faut se faire une raison et résumer d'une manière plus ou moins disparate le fruit de nos recherches.

Pour ajouter au récit du centenaire de John Laroche et de sa célébration, mentionnons que ses descendants conservent avec soin, amour et fierté deux certificats. Sur l'un est inscrit le texte suivant:

"La Fédération nationale des Retraités et Citoyens âgés du Canada rend hommage à Jean-Baptiste Laroche, citoyen centenaire". On y mentionne que "ce certificat est décerné à toute personne qui a atteint l'âge de 100 ans". Et c'est signé: "C. Frank Way, 2nd national Vice-President". L'autre certificat se lit comme suit:

"Les Artisans Coop Vie reçoivent J.-Bte Laroche membre de l'ordre de Louis Archambault, 1er degré". Est aussi conservé le bou-

quet sous cloche de verre dont une photo apparaît dans cette présente chronique avec une légende explicative.

Incendie du magasin et des dépendances: Selon la version de Mme Eugénie Laroche-Blondeau, le 18 février 1972, l'incendie, qui aurait détruit le commerce familial et dépendances, aurait éclaté vers 10 heures du soir, alors que le magasin aurait fermé ses portes vers 9 heures. L'origine de l'incendie n'a jamais été déterminée. Est-ce l'explosion d'une des deux fournaises de l'édifice ou autre cause? Il semble toutefois que le feu aurait originé dans une des rallonges de l'édifice du magasin.

On peut dire que ce fut une perte pour ainsi dire complète, car on n'a guère eu le temps de récupérer aucun bien de quelque valeur. Dans cette tragédie, ont écopé Mme Veuve Louis-Marie Laroche, propriétaire du fonds du commerce, M. Pierre Ménard, exploitant le restaurant-tabagie Buffet Henri IV, M. Antonio Di Vita, cordonnier, et surtout M. Honorius Laroche (et sa famille), propriétaire de l'édifice. Ce dernier était devenu courtier en immeubles, avec bureaux dans l'édifice. A part des bâtisses, il aurait perdu l'ameublement de ses bureaux et plus de 600 dossiers, ainsi que tout ce que peut contenir un logement familial.



Disparue vers les années

50, (cette pesée balance à foin et pour utilités publiques) était située à l'est du magasin Laroche. Elle fut en service durant les trois générations qui se sont succédées dans l'exploitation du commerce familial. (Photo, archives de la Société d'histoire de Sainte-Foy)



La blonde petite Michaelle ne peut s'empêcher d'admirer un bouquet de fleurs sous cloche de verre que les religieuses du Bon-Pasteur avaient offert à son arrière-grand-père, John Laroche, alors que celui-ci comptait environ dix ans, en reconnaissance pour les services rendus à titre de servante de messe le plus assidu. (Photo L'Appel, G. Lefrançois)

Autre petit fait de la petite histoire. C'est le magasin Laroche, affirme M. Honorius Laroche, qui eut le premier service de pompe à essence (gazoline) entre Sainte-Foy et Trois-Rivières (Imperial Oil). Il se rappelle du temps où ce précieux liquide se vendait seulement 21 cents le gallon. Heureux automobilistes de ce temps révolu!

Terre à Cap-Rouge: M. J.-Bte Laroche, senior, donna son magasin à son fils John, mais il n'oublia pas ses deux autres fils: Eugène et Lorenzo. Il leur acheta une terre à Cap-Rouge et ses soeurs Julie et Philomène allèrent demeurer avec eux pour s'occuper de l'entretien de la maison et leur donner un coup de main dans les travaux de la ferme. Mais Eugène laissa la terre et, après un court séjour comme commis pour un épicer de Courville, alla apprendre le métier de cordonnier qu'il pratiqua le reste de sa vie. Il établit d'abord son atelier de cordonnier au 2872, chemin Sainte-Foy (édifice

Roger Thibeault), puis, vers 1907, il se construisit une maison, emplacement du magasin Garon Ltée) à l'est de celle de son frère. Il installa sa cordonnerie à l'arrière et ouvrit un magasin de chaussures à l'avant, aidé au comptoir par son épouse. Comme son père J.-Bte Laroche souffrait de rhumatismes, Eugène allait souvent lui donner un coup de main pour manoeuvrer les objets trop lourds, au magasin, où pour aller les chercher à Québec. C'est Mme Eugénie Laroche-Blondeau qui nous a donné tous ces renseignements sur son père Eugène, et bien d'autres que nous ne mentionnons pas, faute d'espace.

"Un jour, raconte Mme Blondeau, un ouvrier au pont de Québec vint se plaindre à mon père qu'il vendait ses chaussures trop cher, parce que la même paire de chaussures que mon père vendait \$4, il pouvait l'avoir pour \$3.99 à Québec".

Je finis donc cette dix-septième et dernière chronique sur la famille Laroche en rapportant cette petite anecdote amusante. Et je profite de l'occasion pour remercier tous les membres de cette famille, ainsi que M. Honoré Mainguy, jr. et autres qui ont bien voulu me fournir les renseignements voulus. A Mlle Gabrielle Laroche qui m'a alimenté en photos familiales et qui est depuis plusieurs semaines hospitalisée, vont mes plus vifs remerciements et mes meilleurs vœux de rétablissement.

C'est un point final à l'avenue Laroche même si...

(fin)



En terminant ce reportage sur la famille Laroche, il serait équitable de rendre hommage à toutes les femmes qui ont contribué, indirectement à la réussite du commerce familial, en publiant la photo de l'une d'entre elles, soit celle de Maria Blais, 2e épouse de John Laroche. En arrière de tout homme qui réussit dans la vie, n'y a-t-il pas une femme qui est demeurée dans l'ombre? (Photo Collection Gabrielle Laroche)



Avec cette présente édition de l'Appel finit notre chronique sur l'histoire de la famille Laroche, dont le marchand John Laroche fut un digne représentant. (Photo L'Appel, G. Lefrançois)

(30)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

24 octobre 1979
L'Appel

EN ROUTE VERS L'ANCIENNE-LORETTE:

Après avoir tâché de tenir en haleine les lecteurs de cette chronique, durant dix-sept longues semaines, sur l'histoire de la famille Laroche, dont une avenue de Sainte-Foy rappelle le souvenir, je les invite, aujourd'hui, à se reposer en m'accompagnant à l'Ancienne-Lorette. J'espère que ce court voyage, plein d'enchantement, incitera le plus de gens possible, s'ils veulent refaire le même voyage plus en profondeur dans ce beau coin de notre région, à se procurer au plus tôt le magnifique livre de 386 pages que M. Lionel Allard vient d'écrire sur l'Ancienne-Lorette et dont le lancement par les Éditions Léméac eut lieu dans l'église paroissiale, dimanche le 14 octobre. Rarement a-t-on vu un lancement de livre réussir à attirer une telle foule.

Après avoir dévoré cet ouvrage historique ou l'humour se marie à la précision, après l'avoir dévoré presque d'un seul trait, je ne puis que recommander aux lecteurs de cette chronique de suivre mon exemple. Puisse l'extrait suivant de ce livre réussir à con-

vaincre même les plus incrédules de la vérité de ce que je viens d'avancer.

UNE HALTE DANS LE PASSE:

"En 1929, pour l'étranger qui s'y aventure, le village de l'Ancienne-Lorette, même s'il est situé à huit milles à peine de la ville, apparaît comme un lieu isolé dont la population est restée accrochée au passé. Impression sans doute causée par le caractère rural de l'environnement, par la vie tranquille des habitants et par la lenteur des moyens de communication. Il est vrai qu'on a le train mais il n'est pas tellement commode de l'utiliser: il y a un mille de la gare à l'église par un chemin qui monte sans cesse. Les voyageurs prennent surtout l'autobus dont le terminus est situé au coin des rues St-Valier et Caron. La première fois qu'on y monte, le trajet paraît exagérément long: les arrêts sont nombreux, le chemin est raboteux à maints endroits et les banquettes sont peu confortables.

De Québec au village de l'Ancienne-Lorette, la route monte imperceptiblement de vingt-cinq pieds d'altitude à la sortie de la ville, elle en atteint cent soixante-quinze sur le plateau où est construite l'église. Passé le cimetière St-Charles, on se trouve en pleine campagne sur une route de macadam cahoteuse et souvent boueuse qui se pique du nom prétentieux de route nationale. Elle longe le sud de la rivière St-

Charles, on se trouve en pleine campagne sur une route de macadam cahoteuse et souvent boueuse qui se pique du nom prétentieux de route nationale. Elle longe le sud de la rivière St-Charles jusqu'au ravin qu'elle contourne pour emprunter la route Renaud et traverser le minuscule village des Saules appelé Petite-Rivière au commencement. Il faut ensuite tourner à angle droit vers l'ouest pour s'engager sur le chemin étroit de la côte St-Paul. Plusieurs des fermes prospères qui s'étendent du nord au sud, de chaque côté de la route, appartiennent aux descendants des pionniers qui les ont défrichées à la hache et à la pioche. Ici et là, près des clôtures et sur le bord des fossés, des ormes hautains et solitaires montent la garde sur les champs et les troupeaux, comme jadis l'orme légendaire a veillé sur la maison des Hamel. Peu après l'endroit où ce dernier a régné pendant plus d'un siècle, on arrive à la route de l'église perpendiculaire au chemin du roy. On s'y engage entre deux rangées d'érables trapus, à l'écorce profondément gercée et aux branches déformées par l'intempérie des hivers, comme des mains de rhumatisants. Le long de cette montée, deux ou trois maisons d'été et une chapelle de procession. Le village commence au ruisseau qui coule en arrière de l'atelier du charbon.

Le village proprement dit est formé des habitations groupées autour de l'église. Comme à l'est, sa limite à l'ouest est marquée par un ruisseau; un troisième appelé autrefois ruisseau Laurette coule dans un ravin en arrière du presbytère. Les trois se jettent dans la petite rivière qui serpente au pied des cotéaux. On compte environ quatre-vingt-dix maisons, la plupart construites sur les deux rues principales qui se croisent: la route de l'église, qui deviendra la rue Notre-Dame, et le tracé (trait-carré) qui s'appellera rue St-Jacques. (...) Sur la façade, les maisons ont presque toutes une véranda qui frôle la rue, comme si les habitants ne voulaient rien perdre de ce qui s'y passe. Les di-

manches après-midi et pendant les chaudes soirées d'été, les amoureux y causent, précieusement assis sur de longues bergères, tandis que les femmes chaperonnent en tricotant ou en lisant les annales de Ste-Anne-de-Beaupré; quant aux hommes, ils fument la pipe au rythme de leurs chaises berçantes. On échange, avec les voisins et les promeneurs peu pressés, des propos sur le temps et sur les rares événements de la vie paroissiale. (...)

Les villageois ont fort peu de distractions et les jeunes s'ennuient. Les fréquentations sont surveillées avec sévérité, la danse et les sorties sont défendues et, au presbytère, on est fort bien

renseigné. Les plus éman- cipés fréquentent quel- quefois les salles publi- ques et les cinémas de la ville. Seuls les événements de la vie paroissiale tour- nissent une diversion aux travaux routiniers. (...)

Amateurs de sensations: A ceux-ci, nous suggérons le récit de la jeunesse tourmentée du Père Chaumonot, de la mise à sac du presbytère par des pa- roissiens, de l'excommu- nication de Madeleine Tardif, des démêlés des fidèles avec le curé Des- chenaux, etc.

Lecteurs de cette chro- nique, je vous souhaite autant de plaisir à lire cette histoire de l'Ancienne-Lo- rette que j'en ai eu moi- même.

L'historien de l'Ancienne-Lorette fait deux dons à la fabrique

24/10/79
L'Appel

G. Lefrançois

A l'occasion de la cé- rémonie du lancement de son livre sur l'histoire de l'Ancienne-Lorette, M. Lionel Allard a fait don à la fa- brique de sa paroisse de l'Autobiographie (édition 1885) du Père Joseph- Marie Chaumonot de la Compagnie de Jésus ainsi que du dossier de tous les documents concernant la célébration du tricente- naire de l'Ancienne-Lo- rette, souhaitant que ce dernier dossier soit remis à une éventuelle société d'histoire locale qui pourrait entreprendre de continuer son œuvre d'his- toire.

Rappelons que M. Allard fut le président du comité de coordination des fêtes du tricentenaire de l'Ancienne-Lorette qui se sont déroulées en 1973.

Quant au Père Chaumonot, jésuite, il a été en 1673 le principal responsable de la fondation d'une mission huronne à l'endroit même où se trouvent aujourd'hui l'église, le presbytère et le cimetière de l'Ancienne-Lorette. Il a aussi joué le rôle de curé pour les premiers colons français qui sont venus s'établir à la fin du XVIIe siècle.

"Le Père Chaumonot, ra- conte M. Allard dans son livre, a laissé une histoire de sa vie, écrite en 1688 à la de- mande du Père Dablon, su- périeur de la Compagnie de Jésus à Québec. Le ma- nuscrit aurait été remis au Père Joseph Casot, le der- nier de l'ordre à vivre au Ca- nada après sa dissolution. A sa mort, en 1890, ce pré- cieux document et plu- sieurs autres furent con-

fiés aux religieuses de l'Hôtel-Dieu. Il fut publié pour la première fois à



M. Lionel Allard, l'historien de l'Ancienne-Lorette, tient dans sa main gauche un précieux exemplaire de l'Autobiographie du Père Chaumonot dont il vient de faire don à sa paroisse. (Photo L'Appel, G. Lefrançois)

New-York en 1858 à un pe- tit nombre d'exemplaires. L'édition de 1885, dont il est ici question, est complétée par des commentaires du Père Martin, jésuite.

C'est grâce au Père Adrien Pouliot, historien de la Compagnie de Jésus, que M. Allard est entré en possession de ce livre pré- cieux dont il vient de faire don à la fabrique de sa pa- roisse.

Notes biographiques: Né à Nouvelle, en Gaspésie, M. Allard est citoyen de l'Ancienne-Lorette depuis 50 ans. Il a consacré 40 ans à l'éducation, ayant occupé successivement des postes d'instituteur, d'inspecteur d'écoles, de cadre supé- rieur au Département de l'Instruction publique et du ministère de l'Éducation. Il fut décoré du troisième degré de l'ordre du Mérite scolaire. Dans sa paroisse de l'Ancienne-Lorette, il fut activement mêlé à diverses activités paroissiales, so- ciales et autres. N'est-il pas aussi l'auteur d'un roman gaspésien, de "L'histoire de l'inspection des écoles du Québec" en collaboration avec M. Gérard Filteau.

1808

Décès 31/10/1999



M. Alfred Hardy.

C'est avec beaucoup de peine et de regret que nous apprenions la mort subite de notre distingué collaborateur en la personne de M. Alfred Hardy, décédé le 25 octobre, à l'âge de 73 ans, à sa résidence de Neuville. M. Hardy était un ancien du Séminaire de Québec, président de rhétorique 1925-1926. Il fut journaliste au Soleil, à l'Action Catholique, au Journal de Québec et à l'Appel. Epoux de feu dame Marguerite Lavigueur, il demeurait au 405 Route 138, Neuville. Il fut l'acheteur-en-chef de la Province durant 28 ans et journaliste à l'Appel, à plein temps de 1962 à 1964. Depuis près de 18 ans, il collabora bénévolement à l'Appel jusqu'à sa mort.

L'hebdo l'Appel et son équipe rédactionnelle présentent leurs plus sincères et profondes sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

H.-P. Gauvin,
Editeur



A l'occasion de la célébration de la Semaine du Patrimoine, la Société d'histoire de Sainte-Foy a offert une causerie de son vice-président, M. Yvan Fortier, sur la petite histoire de la Maison Falardeau. En plus du maire Ben

Morin, qui apparaît sur cette photo avec M. Fortier, on comptait de nombreux membres de la Société d'histoire et amis de la petite histoire.
(Photo L'Appel, G. Lefrançois)

et du conseil d'Appel



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

NEILSON (boulevard) — Première chronique sur la famille Neilson. — Situé au nord du chemin Saint-Louis, le boul. Neilson prend naissance au boul. Duplessis et va rejoindre le chemin Saint-Louis, près de la rue Pressac, dans le quartier Neilson. Le boul. et le quartier Neilson, un canton du même nom au Québec, ainsi que l'ancienne ville de Neilsonville (comprise aujourd'hui dans la ville de Sainte-Foy) ont été nommés ainsi en l'honneur d'un grand canadien, originaire du pays d'Écosse, qui fut un ami et un défenseur des Canadiens français, mais qui malheureusement tous nos manuels d'histoire ont boudé. Les gens de langue anglaise du temps le trouvaient trop ami avec les Canadiens français et ces derniers ne semblent pas lui avoir pardonné d'avoir abandonné l'homme politique et le tribun que fut Louis-Joseph PAPINEAU, à la veille des troubles de 1837.

Le dictionnaire Beau-Chemin canadien lui consacre les lignes suivantes: "NEILSON (John), (1776-1848), journaliste et homme politique, né à Dornald, en Écosse, venu au Canada en 1790. Directeur (1796) de la GAZETTE DE QUÉBEC, hebdomadaire officieux publié en anglais et en français. Député de Québec, 1815-1834, délégué à Londres en 1822 avec L.-J. Papineau, et D.-B. Viger en 1828, pour exposer au parlement impérial les griefs du Bas-Canada; se sépara de Papineau en 1834, membre du Conseil législatif en 1837 (spécial (1838), où il s'opposa à l'Union du Haut et du Bas-Canada; député de Québec, 1841-1844, et conseiller législatif de 1844 à sa mort. Il avait épousé, 1797, Ursule Hubert (1780-1866), nièce de l'évêque de Québec, Mgr Jean-François Hubert (1786-1797)".

De cet ancien grand propriétaire terrien qui possédait tout un domaine à Sainte-Foy, près du pont de Québec, nous avons déjà présenté dans cette chronique une de ses descendantes qui coule paisiblement une vieillesse paisible au St. Brigid's Home, chemin Saint-Louis. Il s'agit de madame Agnès Brophy-Kelly, âgée de 87 ans, fille du Dr Michael Henry Brophy et de Ida Isabelle NEILSON, (petite-fille de l'honorable John Neilson dont il est question dans cette présente chronique). Madame Brophy-Kelly est la tante de Mlle Alice Brophy de l'hôtel de ville de Sainte-Foy. Rappelons à nos lecteurs que nous avons publié l'histoire de la famille Brophy dans ce journal, du 30 août au 11 octobre 1978.



Photo d'une toile de 29 pouces de hauteur sur 23 pouces de largeur, propriété du Musée de Québec, représentant l'honorable John Neilson.
(Photo Archives nationales du Québec)

En débutant l'histoire de la famille NEILSON, il serait opportun d'avertir nos lecteurs de bien distinguer cette dernière de la famille NEILSON, car la première est d'origine écossaise et l'autre d'origine anglaise. Il faut donc écrire et prononcer NEILSON (et non Neilson) quand il s'agit du centre commercial, du boulevard, du quartier, du canton qui portent le nom de NEILSON. Quand on sait que les Écossais et les Anglais ne s'aiment pas toujours d'un amour tendre, il ne faut donc jamais s'adresser à un NEILSON, en prononçant NELSON. Beaucoup de gens de Sainte-Foy commettent cette erreur de prononciation quand ils parlent du boulevard, du quartier et du centre commercial NEILSON (et non Neilson).

Le R.P. Louis Lejeune, o.s.b., de Marie-Immaculée, dans son Dictionnaire général du Canada (1931) parle ainsi de l'honorable John NEILSON:

"NEILSON (John), (1776-1848), publiciste, député, conseiller exécutif et spécial, président du législatif. Le sixième enfant de William, seigneur, et d'Isabelle Brown, il naquit le 7 juillet 1776, à Dornald, comté de Kilmorynagh, (Écosse), études les éléments à Balmaghie, sa paroisse natale. En 1790, ses parents l'envoient chercher fortune au Canada, le confiant aux soins de leur fils

ainé Samuel, qui venait de succéder à son oncle William Brown, en qualité de propriétaire-rédacteur de la GAZETTE DE QUÉBEC, fondée par lui le 21 juin 1764, avec son ami Gilmore. Mais Samuel John apprendit et mourut sous la tutelle d'Alexander Sparks, ministre presbytérien. En 1796, devenu majeur, John est rédacteur-propriétaire du journal hebdomadaire, imprimé dans les deux langues. En 1819, la publication parut deux fois la semaine.

Le 28 mars 1815, les électeurs du comté le nommèrent député jusqu'au 2 septembre 1830. Aussitôt, le journaliste entreprit l'étude de l'agriculture et de l'éducation, s'occupant conjointement de la répartition des terres de la couronne, de l'arpentage, de l'exploration des forêts à défricher. Il prit part aux discussions relatives au contrôle et à l'appropriation des revenus publics, aux accusations portées contre leurs percepteurs, aux critiques soulevées contre les abus de l'administration coloniale, etc.

Comme la GAZETTE servait au gouvernement d'organe ou de bulletin officiel, monsieur John Neilson se libéra de toute ingérence et s'assura, en toute bonne foi et intégrité de caractère, la pleine liberté de ses opinions politiques, en collaborant à son fils Samuel la



NEILSON (boulevard) — 2e chronique sur la famille Neilson

En septembre 1822, l'on apprit au Canada que le gouvernement impérial avait décidé l'Union du Haut et du Bas-Canada; aussitôt, assemblées de protestations à Montréal et à Québec et signature de pétitions. Au mois de décembre, les comités anti-unionnistes déléguèrent MM. Louis-Joseph Papineau et JOHN NEILSON à Londres, lesquels partirent au commencement de 1823. Ils rédigèrent un long mémoire à l'adresse des ministres et des deux Chambres. Leur mission fut couronnée de succès.

En 1824, à l'occasion du vote des subides, JOHN NEILSON diffusa d'avis avec Papineau; il avait l'esprit plus judicieux, plus calme, plus pondéré; ce qui présageait déjà l'irréparable scission entre les deux chefs politiques. Au mois de janvier 1828, MM. John Neilson, Denis et Benjamin Viger et Austin Cuvillier partirent pour Londres comme délégués officiels de 80.000 protestataires, afin de soumettre à la Métropole leurs griefs et d'en demander le redressement. "Le peuple, disait dans son Rapport John NEILSON, commence à voir ce qui se passe dans le pays voisin, que les gouvernements y sont bien administrés et à bon marche..." Leur plaidoirie, après deux mois d'enquête et de discussions, remporta une éclatante victoire. Durant l'année 1830 et la suivante, JOHN NEILSON rédigea treize propositions dans un esprit de conciliation; il réunissait un groupe de partisans modérés, dont la plupart devaient se séparer de Papineau, soit sur la question de l'élection du Conseil législatif, soit sur celle des 92 résolutions, soit sur celle des subides.

Le 11 janvier 1832, le journal LE CANADIEN publiait le compte rendu d'un banquet en son honneur accompagné de la présentation d'une coupe en argent ciselée, portant une flatteuse inscription. C'était un don, de la valeur de 180 guinées, accordé par souscription en témoignage de la gratitude populaire, pour ses succès à Londres en 1823 et 1828.

possession et la rédaction de cet organe de publicité. Durant un an (1822-23), il parut avec la mention officielle "communiqué par l'autorité". A la révocation de cette clause, la GAZETTE retrouva son indépendance. (à suivre)

La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

Le 31 décembre 1831, JOHN NEILSON s'opposa avec force au vote du Bill des Fabriques. En 1832, MM. Papineau et Neilson refusaient l'offre de sièges au Conseil exécutif. Le journal LE CANADIEN exprima le regret. A la session de 1833, NEILSON combattit les desseins de son ami Papineau pour l'élection du Conseil et pour le droit d'affectation du revenu; il se sépara de lui sur les 92 résolutions avec 24 adhérents. Puis NEILSON disparut de la Chambre.

Le 22 août 1837, lord Gosford le nomma conseiller exécutif, charge qu'il déclina pour accepter le titre de conseiller législatif, jusqu'au 27 mars 1838; du 2 avril au 1er juin, il fut membre du Conseil spécial. Il émit son vote contre l'UNION des deux Canadas. Une fois déclarée, les élections de Québec donnèrent à M. Neilson un dernier mandat, du 8 avril 1842 au 23 septembre 1844. En octobre 1847, il contracta un refroidissement et se rendit contre le mal en rédigeant son journal LA GAZETTE jusqu'au 21 janvier 1848; il mourut le lendemain (à sa maison de DORNALD, située sur la route de CAROUGE, c'est-à-dire sur la route qui conduisait de Québec à Cap-Rouge, ce qu'on appelle, aujourd'hui, le chemin Saint-Louis). Le gouvernement du Québec a donné son nom à un canton, (et à Sainte-Foy, on a donné son nom à un boulevard, à un quartier, et, autrefois, à une municipalité qui s'appelait NEILSONVILLE).

Reference au Dictionnaire général du Canada du R.P. Louis Lejeune, o.s.b., de Marie-Immaculée (1931).

Dans son livre "Monographies et esquisses", le célèbre historien J.-M. LeMoine, à la plume romantique, consacre un chapitre à l'honorable John Neilson. En voici quelques extraits.

Pendant la mémorable invasion (du Canada) par les Bostonnais en 1776, naissait à Dornald (Dornald), petite ville ou village de l'Écosse, un enfant du sexe masculin, destiné à fournir, dans sa patrie d'adoption — le Canada — une longue et glorieuse carrière — JOHN NEILSON. Tout jeune encore, on le trouve, immergé au journalisme comme propriétaire et pendant quarante (7) ans, rédacteur de la vieille GAZETTE DE QUÉBEC, la plus ancienne de nos feuilles périodiques, fondée en 1764 et émise en 1874, après cent dix ans

d'existence. (Remplacée depuis lors par "The Quebec Chronicle Telegraph").

Connu surtout vers la fin de sa carrière, comme le Nestor de la presse, l'habile, l'infatigable et patriotique député pour le comté de Québec avait été désigné par le parti de Louis-Joseph Papineau, en Chambre, comme délégué de la colonie pour faire connaître à la métropole (Londres), nos griefs, en 1822; il fonda au Cap-Rouge (sur la route qui conduit au Cap-Rouge, au sud du chemin Saint-Louis), DORNALD et y expulsa à l'âge patriarcal de 72 ans, en 1848, respecté de tous, pour la sincérité de ses convictions, aimé des Canadiens français à cause de sa chaude sympathie pour leur cause, bien qu'il eût cru de son devoir de les avertir que la lutte armée que l'on conseillait contre la puissante Angleterre était inconstitutionnelle et ne saurait aboutir qu'à un désastre (allusion aux troubles de 1837); ses sages conseils ne furent jamais écoutés.

Bien que le Canada ait été le théâtre de ses succès oratoires, littéraires et politiques, JOHN NEILSON conserva jusqu'à sa dernière heure un souvenir vivace de son pays natal (l'Écosse). Il en perpétua jusqu'à la mort, dans le nom de sa ville, (DORNALD).

Nous reviendrons sur cette ville, afin de bien la localiser et d'en faire l'histoire. En attendant, disons quelle n'était pas située à Cap-Rouge, mais bien sur le chemin de CAROUGE, dans le quartier Sainte-Union de Sainte-Foy.

(à suivre)

un *Tin*

Notes:
Sur le chemin St-Louis, la famille Neilson possédait deux domaines:

- 1) DORNALD, au sud
- 2) CORROCK, au nord

D'après ses descendants, l'hon. John Neilson serait mort à Corrook et n'aurait

jamais habité Dornald

G. Lefrançois

Gérard Lefrançois

Vol. III - Page 41

Disparition du notaire Lavery Sirois

"Une époque prend fin à l'intérieur des murs de Québec"

— M^{re} André Duval

G. Lefrançois

C'est ainsi que s'exprime l'auteur du livre "Québec romantique", en parlant dans son ouvrage des descendants de la famille Sirois qui exercèrent la profession du notaire, durant trois générations, angle des rues Couillard et Christie, dans le vieux Québec.

"Le premier notaire Sirois, explique l'écrivain Duval, commença à exercer sa profession dans cette modeste maison (en forme de trapèze), vers les années 1875. Et voilà que, cent ans plus tard, son petit-fils (M^{re} Lavery Sirois) vient encore ici chaque jour recevoir les testaments et les actes d'hypothèques comme son père l'avait fait avant lui, comme son grand-père l'avait fait avant son grand-père. Les voisins qui le connaissent le saluent en lui disant: "Bonjour, notaire!"

"Ici s'est fabriqué l'un des plus grands noms de Québec, conclut l'historien Duval. Ici s'apprête à mourir la vie simple d'autrefois. Le jour où M^{re} La-

very Sirois quittera son étude "angle Couillard et Christie" pour la première fois, une époque prendra fin à l'intérieur des murs de Québec."

Or, cette époque vient de prendre fin, le 8 novembre 1979, avec le décès subit du notaire Sirois, époux de dame Louise Duchesneau, demeurant au 1096, Parc Thornhill.

Comme j'ai très bien connu ce grand disparu qui était apparenté avec une famille très respectable de Baie-Comeau, celle de l'ancien maire J.-Alfred Duchesneau, je joins ma voix à celle de tous ses parents, amis et connaissances, pour offrir à la famille éprouvée mes plus sincères vœux de condoléances.

Décès d'un ex-gérant de la ville de Sainte-Foy

G. Lefrançois

Avec la disparition, le 5 novembre, à l'âge de 53 ans, de M. Raymond Hébert, à Québec, vient de nous quitter un homme public bien connu, ex-gérant de la ville de Sainte-Foy ainsi que de celle de Sept-Îles et commissaire à la Commission municipale du Québec.

Epoux de dame Gisèle Proulx, il demeurait au 2631, chemin des Quatre-Bourgeois.

Les plus sincères condoléances à la famille éprouvée de la part de notre journal.



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard LeFrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

NEILSON (Boulevard) — 3e chronique sur la famille Neilson

L'auteur de cette chronique est présentement handicapé dans ses recherches dans les dépôts d'archives non seulement à cause des piquets de grève qui bloquent l'entrée de certains édifices gouvernementaux, mais aussi à cause du déménagement qui s'effectue présentement de quelques dépôts d'archives dans la Maison des Archives (ancien grand séminaire du campus de l'université Laval). C'est pourquoi, pendant quelques semaines, il va s'étendre plus longuement sur l'histoire de l'honorable JOHN NEILSON et des événements du temps, quitte à remettre à plus tard, la petite histoire intime de la famille Neilson proprement dite.

Les lecteurs de cette chronique, s'ils veulent suivre et comprendre les événements dont il sera question, auraient avantage à consulter les anciens manuels d'histoire du Canada d'autrefois.

JOHN NEILSON n'était pas n'importe qui. Il a été un grand ami et un grand défenseur des Canadiens français, lorsque, après la conquête du pays par les Anglais, une meute de marchands et de profiteurs de tout acabit a suivi les armées anglaises dans leur conquête du pays.

Dans une conférence prononcée devant la Société Royale du Canada, en 1928, l'écrivain Francis Audet, un des membres de cette auguste société, a su prononcer un éloge de l'honorable NEILSON dont voici quelques extraits:

"Avant l'introduction du gouvernement responsable du Canada, tant valaient les hommes, tant valait le régime. Les gouverneurs, les législateurs et les hauts fonctionnaires se partageaient d'une manière inégale, et presque toujours fautive les moyens de gouvernement. Aujourd'hui que les partis politiques se valent à peu près tous et qu'aucun principe fondamental ne les divise (n'oublions pas que le texte de l'historien Audet a été écrit en 1928), il est intéressant de faire un retour en arrière et de se familiariser avec les principales figures politiques d'autrefois, de rappeler leurs luttes, leurs antagonismes, les chocs qui en ont résulté, et dont la culminance fut le soulèvement de 1837, suivi, quelque dix ans plus tard, de l'octroi du gouvernement responsable, après une lutte politique des plus remarquables.

Quoique de nationalité et de religion différentes de celles des Canadiens, l'honorable JOHN NEILSON n'en fut pas moins l'un des principaux et des plus habiles défenseurs de leurs droits au parlement provincial, comme dans la GAZETTE DE QUEBEC, dont il fut pendant un grand nombre d'années le rédacteur en chef, aussi bien que le propriétaire. Nos compatriotes ne le connaissent que superficiellement. Aussi apprécieront-ils, croyons-nous, cette étude qui le leur fera connaître davantage.

JOHN NEILSON qu'on a appelé quelquefois, dit l'écrivain Bibaud, "le Franklin canadien, sans doute parce qu'il commença, lui aussi par être imprimeur", naquit à Dornald, paroisse de Balmaghie, Ecosse, le 17 juillet 1776, il était le sixième enfant de William Neilson, seigneur (laird) écossais, et d'Isabel Brown. Il fréquenta l'école paroissiale jusqu'à l'âge de 14 ans, puis ses parents le confièrent à son frère aîné Sa-

muel, qui venait justement de remplacer son oncle William Brown, comme propriétaire et rédacteur de la GAZETTE DE QUEBEC. John apprit le métier de typographe dans cet établissement tout en continuant ses études.

Ce qu'il y a d'énergie concentrée dans ces fils de l'Ecosse est quelquefois à peine concevable. Nous n'avons qu'à jeter un regard autour de nous pour constater ce qu'ils ont fait ici au Canada. Commencant au bas de l'échelle, ils en gravi les degrés un à un, lentement, mais d'un pied sûr. Hâtez-vous lentement semble être leur devise. C'est, en effet, à force de rudes labeurs, de patience et d'économie qu'ils sont parvenus à se faire une place aussi enviable au soleil du Canada. JOHN NEILSON était de cette forte race gaelique que ne put jamais s'assimiler l'Angleterre, malgré l'annexion. Les ancêtres de JOHN NEILSON avaient été les amis de la France; il était donc, pour ainsi dire, destiné par atavisme à comprendre et à estimer les Canadiens et à devenir leur ami.

Samuel Neilson étant mort en 1793, la GAZETTE DE QUEBEC fut publiée jusqu'en 1796 par le révérend Alexander Sparks, pasteur de l'église presbytérienne de Québec, tuteur de John. En atteignant sa majorité, le jeune Neilson prit la direction de son journal. Mais déjà actif et débrouillard, JOHN NEILSON gagnait sa vie et brassait des affaires depuis 1793 au moins, comme en témoigne le billet suivant: "Good to the Quebec Brewery Company for ten gallons of small beer. Québec, 1 Feb. 1793. (Signé) JOHN NEILSON".

On sait que la GAZETTE DE QUEBEC, fondée, le 21 juin 1764, par MM. Brown et Gilmore venus de Philadelphie dans ce but, paraissait en anglais et en français et qu'elle était imprimée rue Saint-Louis, Québec. (ou débruit)

(à suivre)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard LeFrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

NEILSON (boulevard) — Quatrième chronique sur la famille Neilson

Le temps actuel n'est guère propice à faciliter les recherches par un apprenti historien qui s'adonne à la petite histoire de Sainte-Foy. Piquets de grève des fonctionnaires ou professionnels du gouvernement qui bloquent l'entrée des dépôts d'archives, période de déménagements des archives au nouveau pavillon Casault de l'université Laval (ex-grand séminaire). Et de plus, comme plusieurs lecteurs voudraient que j'amplifie mes renseignements sur la famille Neilson, je suggère de nouveau aux amateurs de la petite et de la grande histoire de reprendre leur manuel d'histoire du Canada de jadis et d'approfondir leurs connaissances sur l'histoire de leur pays, car en racontant l'histoire de JOHN NEILSON et de sa famille, c'est toute une époque de l'histoire du Canada et surtout du Québec que votre chroniqueur va être obligé d'évoquer.

En référant à l'histoire de JOHN NEILSON racontée par l'écrivain et l'historien Francis J. Audet, M.S.R.C.,

publiée en 1928 dans les Mémoires de la Société Royale du Canada, il faut rappeler que durant bon nombre d'années LA GAZETTE DE JOHN NEILSON ne fut guère qu'une feuille d'annonces contenant des nouvelles d'Europe et des colonies américaines, nouvelles que l'on cueillait dans les journaux anglais et américains. Les nouvelles canadiennes étaient rares et de peu d'importance. L'on évitait soigneusement de discuter tout ce qui pouvait toucher de près ou de loin à la politique. Le journal contenait toutefois les proclamations et les ordonnances du gouverneur, les avis des ventes par le shérif, etc., ce qui lui aidait à vivre, car le nombre de ses abonnés était fort restreint. Les annonces commerciales ont tout de même pour le lecteur d'aujourd'hui, une certaine valeur, car elles nous livrent une foule de petits détails intéressants de la vie quotidienne d'alors. Elles nous permettent quelquefois de suivre les allées et venues de certains personnages et nous aident à les biographier.

En 1803, l'historien William Smith écrivant à JOHN NEILSON disait que le juge Jonathan Sewell (l'ennemi le plus dangereux des Canadiens) et lui "étaient d'avis que les amis de Neilson devraient se réunir périodiquement afin qu'il ne soit publié dans LA GAZETTE que ce qui peut être aussi utile au pays

qu'honorable pour l'éditeur de la publication. Sewell possédait un grand nombre de lettres relatives aux hommes publics des Etats-Unis, qu'il a l'intention de publier. Le nouveau journal devrait être intéressant. Il serait à propos de publier plusieurs articles originaux. Caldwell et Blanchet devraient se mettre à l'œuvre. Young devrait être chargé de l'extension commerciale tandis que Pyke et Bowen s'occuperaient de faits et gestes des Cours".

Cette suggestion de l'historien du Canada fut-elle mise en pratique? Il n'y paraît pas. En tout cas, la GAZETTE (de John Neilson) ne semble pas avoir beaucoup changé d'allure cette année-là.

Le 12 juillet de la même année, M. J. Quesnel écrivait de Boucherville à JOHN NEILSON, regrettaient que la publication de celui-ci, l'HEBDOMADAIRE, n'eusse pas réussi et il exposait assez longuement comme une telle publication devrait être faite pour avoir du succès dans le pays.

Cependant, LA GAZETTE faisait son petit bonhomme de chemin. En 1810, JOHN NEILSON agrandit le format de son journal qui parut dorénavant deux fois la semaine. Elle avait depuis quelques années deux rivaux qui se disputaient bruyamment les faveurs du public: le MERCURY fondé en 1805 et LE CANADIEN, venu au monde l'année suivante. C'était des journaux de combat, tandis que la vieille GAZETTE comme on l'appelait déjà, continuait de s'occuper un peu de tout et commençait même à faire un peu de politique, mais d'une manière fort discrète, c'est-à-dire que, en sa qualité d'organe officieux de l'administration, elle ne prenait pas le ton de ses rivaux, mais se contentait de publier les faits sans trop de commentaires. Elle acquit ainsi une certaine influence auprès des gens modérés.

Lors de la déclaration de guerre des Etats-Unis, en 1812, JOHN NEILSON crut de son devoir d'entrer dans la milice pour aider à défendre la province contre l'invasion. Il obtint une commission d'enseigne

dans le troisième bataillon de la ville de Québec, le 24 septembre 1812. Ce corps fit de la garnison jusqu'au 21 décembre 1813, quand il fut relevé de ses services, JOHN NEILSON continua néanmoins de faire partie de la milice et fut promu lieutenant le 18 septembre 1823. Les promotions étaient lentes pour les Canadiens et leurs amis. Dans l'été de 1817 eut lieu une élection partielle dans le comté de Québec pour remplacer Pierre Bréhaut décédé. JOHN NEILSON, alors dans toute la force de l'âge et la maturité de son talent, se décida à entrer au parlement. Le juge Bédard, de Trois-Rivières, écrivait à son ami JOHN NEILSON, exprimant toute sa satisfaction de ce que celui-ci avait consenti à se porter candidat à cette élection, et ne doutait nullement de son succès. L'élection eut lieu au mois de juillet et JOHN NEILSON, voyant les tactiques frauduleuses de son adversaire, se retira de la lutte. James McCallum fut élu grâce à la corruption, à l'achat de votes et à la violence.

Cette élection ayant été annulée, une nouvelle élection eut lieu et JOHN NEILSON fut déclaré élu le 28 mars 1818. Il siégea à l'Assemblée jusqu'au 9 octobre 1834. Dès son entrée au parlement, il épousa la cause populaire et devint bientôt l'un des plus dévoués en même temps que des plus actifs, des plus habiles et des plus estimés lieutenants du tribun Louis-Joseph PAPINEAU dont il appuya les efforts dans les combats que le chef ne cessait de livrer à l'oligarchie qui gouvernait la province.

Amis lecteurs, en attendant notre prochaine chronique, n'oubliez pas que l'honorable JOHN NEILSON, même s'il était d'ascendance écossaise, fut un très grand défenseur de la cause des Canadiens de langue française contre les attaques de l'oligarchie des Anglais du temps.

(à suivre)

(r) Caldwell Propriétaire du manoir Belmont, près du cimetière Belmont
28.8.

Vol. III - page 43



2 novembre 1979

L'Appel

REPORTAGE SPECIAL SUR L'EGLISE NOTRE-DAME-DE-FOY. — A l'occasion de l'inauguration officielle de la nouvelle église de Notre-Dame-de-Foy, L'Appel avec l'appui financier des sous-

contracteurs publie cette semaine un reportage exclusif en pages 9, 10 et 12 de la présente édition.

(Photo L'Appel, Christian Samson).

de 10 — L'APPEL, mercredi 21 novembre 1979

"Notre-Dame de Foy renaîtra de ses cendres!"

—Curé Alfred Berthiaume

(Déclaration publiée dans L'Appel le 13 juillet 1977)

Alors que l'on récupérait les statues du Sacré-Coeur, de Saint-Michel et de Notre-Dame-de-Foy, le curé de la paroisse est monté à la niche où se trouvait la statue de Notre-Dame-de-Foy et quelle ne fut pas sa surprise de découvrir un nid de pigeons dans lequel il cueillit un oeuf. En descendant dans la nacelle d'acier, il montra

aux paroissiens venus assister à ces opérations "l'oeuf d'espérance" qui, dit-il, "nous donne l'espérance que Notre-Dame-de-Foy renaîtra de ses cendres". On sait qu'il était ruineux à certains moments, à la suite de la destruction de l'église dans l'incendie du 12 juin, que le montant d'argent récupérable des as-

surances serait partagé entre les trois paroisses limitrophes. "Ceci est impensable, pas faisable et ne se fera jamais", s'est exclamé le curé Berthiaume. "N'oubliez jamais que Notre-Dame-de-Foy est la paroisse-mère de toutes les paroisses de Sainte-Foy et que j'ai mes racines ici à Sainte-Foy."



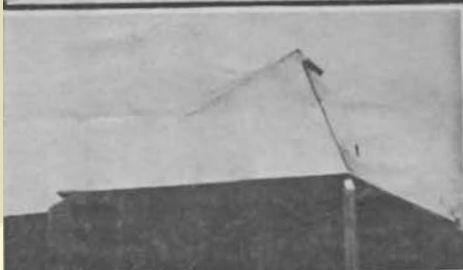
Le curé Berthiaume montre l'oeuf découvert dans la niche de la statue Notre-Dame-de-Foy. Il est accompagné

d'un opérateur, M. Edouard Bergeron de la firme de déménagement Côté. (Photo L'Appel)



Nombreux les paroissiens qui assistaient à la première messe célébrée samedi le 22 septembre, à 17h, dans la

nouvelle église de Notre-Dame-de-Foy. Nous voyons ici une partie de l'assistance. (Photo L'Appel)



Façade de la nouvelle église de Notre-Dame-de-Foy. (Photo L'Appel)



COMITÉ DES RÉFUGIÉS. — La paroisse de N.-D. de Foy a tout dernièrement formé un comité de réf-

giés, il se compose des personnes suivantes: (dans l'ordre habituel) M. Ludger Dufour; M. Jean Bédard; le curé Alfred Berthiaume et Mme France Guilbeault. Lorsque cette photo fut prise, le Comité était à préparer le "dimanche des réfugiés".

(Photo L'Appel)



Cette chaire en est une des plus moderne et pratique. (Photo L'Appel)

Gens de Notre-Dame-de-Foy !

21 novembre 1979

L'Appel

Volé III

Page 44

L'église Notre-Dame de Foy est 'à terre'!

L'Église Notre-Dame de Foy est 'debout'!



Cette statue du Christ souriant après sa résurrection est l'œuvre de Julien Bourgault, artiste renommé de St-Jean-Port-Joli. (Photo L'Appel)

L'église N.-D. de Foy, c'est — ou plutôt c'était — la BÂTISSE...
L'Église N.-D. de Foy, c'est TOI... c'est MOI...
L'église N.-D. de Foy est FINIE...
L'Église N.-D. de Foy CONTINUE...
L'église N.-D. de Foy est MORTE...
L'Église N.-D. de Foy RE-COMMENCE...
L'église N.-D. de Foy est ÉCRASEE...
L'Église N.-D. de Foy est DEBOUT...

L'AVENIR...???

Est-ce la FIN ou le RE-COMMENCEMENT de NOTRE-DAME DE FOY...???

C'est la FIN si TU décides que c'est la FIN...

C'est la FIN si TU te CACHES dans ton COIN...

C'est la FIN si TU PRÉFÈRES les BELLES ÉGLISES VOISINES...

C'est la FIN si TU REFUSES le GYMNASSE de l'ÉCOLE...

C'est la FIN si TU COMPTES sur les AUTRES pour RE-PARTIR...

Si TU décides que c'est la FIN...

DIS-LE MOI, je t'en SUPPLIE...

Je suis DEBOUT depuis 2h30 dans la NUIT de l'INCENDIE...

ET BEAUCOUP D'AUTRES sont DEBOUT avec MOI...

DIS-NOUS: "EST-CE QU'ON DOIT RESTER DEBOUT???"

DIS-NOUS: "RESTES-TU DEBOUT???"

Je LÂCHERAI si TU DÉCIDES que JE DOIS LÂCHER...

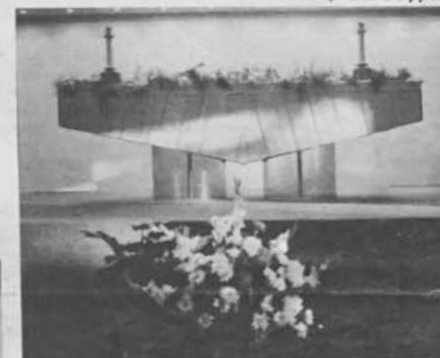
Je ne LÂCHERAI pas si TU me dis que TU ne LÂCHES pas...

FRED, ton curé très éprouvé!



Le curé Alfred Berthiaume était très ému lors de sa première homélie dans la nouvelle église.

(Photo L'Appel)



Le magnifique maître-autel dont les lignes simples chatoient l'oeil.

(Photo L'Appel)



Le curé Alfred Berthiaume de Notre-Dame-de-Foy, assis à sa table de travail, dans son bureau qui est situé dans la nouvelle église. C'est la première fois qu'on trouve un bureau de curé dans une église... c'est définitivement une première...! (Photo L'Appel)



Cette splendide croix est aussi une oeuvre de l'artiste bien connu Julien Bourgault de St-Jean-Port-Joli.

(Photo L'Appel)

Invitation

La Société d'histoire de Sainte-Foy invite tous ses membres ainsi que tous les fervents de la petite histoire, à venir assister à une causerie que prononcera, en la salle de l'hôtel de ville de Sainte-Foy, jeudi le 29 novembre, à 22 heures, monsieur Lionel Allard, auteur du livre à succès qui est 'L'Ancienne Lorette'.

Ne perdez pas cette chance de venir entendre un historien qui a su écrire de main de maître une attachante monographie de sa paroisse tricentenaire. Il vous livrera peut-être quelques petits secrets sur l'art d'écrire une véritable monographie.



M. Lionel Allard, historien de l'Ancienne Lorette.



Cette statue de Notre-Dame-de-Foy était dans la niche centrale de la façade de l'église qui a passé au feu en juin 1977. Elle avait été récupérée par le ministère des Affaires culturelles et a été remise à la Fabrique de Notre-Dame-de-Foy pour y être installée à l'arrière de la nouvelle église telle que nous le montre cette photo.

(Photo L'Appel)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

(NEILSON (boulevard) — Cinquième chronique sur la famille Neilson

Il est grand temps que les Québécois et surtout les citoyens de Sillery et de Sainte-Foy connaissent quel homme important était l'honorable JOHN NEILSON, cet ancien résident du Chemin Saint-Louis, dont la vie pourrait faire l'objet d'un livre de grand intérêt. C'est sur une partie de son domaine que fut construit le pont de Québec (nous reviendrons sur ce sujet).

D'après l'historien Francis J. Audet, le député JOHN NEILSON accordait une attention toute particulière à la dissémination de l'éducation ainsi qu'au progrès de l'agriculture; il cherchait aussi à améliorer le système de concession des terres publiques et réclamait l'exploration de nouveaux territoires et leur division en lots de ferme. Il prit une part très active à la discussion du budget, porta des accusations contre certains fonctionnaires malhonnêtes et s'éleva contre les sinécures et le cumul des emplois publics. Dans toutes ces revendications il se montra ferme, tenace et impartial.

Disons entre parenthèses que parmi les Anglais qui vinrent au Canada après la conquête, on comptait un bon nombre de gens sans scrupules qui ne se gênaient pas pour empiéter leurs poches aux dépens de la population et qui cherchaient par tous les moyens possibles à écraser et à assimiler les vaincus de 1760, et JOHN NEILSON ne se gênait pas pour démasquer leurs basses intrigues et leur cupidité.

Voici une anecdote qui fait voir l'ingéniosité de JOHN NEILSON; il n'était jamais à court d'idées et savait tirer parti de tout.

Lorsque la Banque de Québec fut fondée, en 1818, l'on ne faisait pas de gravure sur métal à Québec. Les directeurs crurent qu'ils seraient obligés de faire graver les billets de la banque en Angleterre, ce qui aurait occasionné des dépenses considérables pour la jeune institution. Après en avoir délibéré, ils allèrent consulter JOHN NEILSON et lui expliquèrent leur embarras.

- Je crois que je puis vous tirer de cet embarras, leur dit-il.

- Comment ça?

- Eh bien, je vais vous les imprimer!

- Les imprimer! Mais les contrefaçons!

- Soyez sans crainte, je défie qui que ce soit de contrefaire les billets que je vais vous livrer.

- Et comment vous y prendrez-vous pour faire des billets imprimés qu'on ne puisse contrefaire, nous serions curieux de l'apprendre.

- C'est bien simple, voici, j'ai ici une quantité de vieux caractères dont je ne me sers plus depuis longtemps. Je vais vous imprimer des billets dont chaque lettre sera d'un caractère différent, et je défie bien qui que ce soit de contrefaire, ajouta-t-il, en riant. Les billets furent imprimés et mis en circulation à la grande satisfaction des directeurs.

En 1822, lord Dalhousie chargea son secrétaire, le colonel John Ready, d'écrire à JOHN NEILSON et de lui témoigner son mécontentement au sujet de la GAZETTE qu'il considérait apathique aux intérêts de la couronne. Il lui annonçait que le gouverneur avait décidé d'en faire un journal officiel et d'octroyer à l'éditeur une commission à cet effet. Si M. Neilson voulait accepter cet arrangement, très bien, sinon, l'on verrait à prendre d'autres mesures. M. Neilson répondit que l'attitude de la GAZETTE n'avait pas varié depuis vingt-cinq ans, qu'il en était le directeur, et il faisait l'historique du journal depuis 1764. Il estimait que c'était bien servir le roi que de travailler à améliorer le gouvernement de la province. Cependant, désirant se sentir plus libre dans sa lutte politique, M. Neilson résolut de céder la GAZETTE à son fils Samuel qui s'associa M. William Cowan. Samuel Neilson fut, au mois de juin de cette année, nommé imprimeur du roi, et M. John Charlton Fisher, rédacteur du journal.

Ces deux hommes n'ayant toutefois pu s'entendre sur les conditions que voulaient imposer le gouverneur, Samuel continua seul de publier la GAZETTE DE QUÉBEC et le gouvernement fonda la Gazette de Québec, publiée par autorité. M. Fisher en devint le rédacteur et remplaça Samuel Neilson comme imprimeur du roi. M. Neilson eut beau protester contre le titre que prenait le nouveau journal l'on passa outre et il ne put obtenir justice. Il y eut donc durant plusieurs années DEUX Gazettes de Québec.

La lutte entre l'Assemblée et le gouvernement devenait de jour en jour plus rude et plus acerbe, les disputes au sujet de la question financière s'envenimaient, les esprits se montaient de plus en plus. Voulant essayer de mater les Canadiens, Downing Street, écoutant les avis

pernicieux de certains marchands anglais de la province conduits par le fameux Edward Ellice, de Londres, et puissamment aidés par le duo Sewell et Ryland (deux fanatiques de langue anglaise), voulut réunir le Haut et le Bas-Canada, afin de noyer, par ce moyen, les Canadiens dans une majorité anglaise.

Il s'agissait cependant de ne pas faire trop de bruit et de passer le bill à toute vapeur dans la Chambre des Communes. L'on craignait les revendications des Canadiens. Le projet heureusement écarté à temps dû être abandonné. JOHN NEILSON avait été choisi comme l'un des délégués chargés par les Canadiens d'aller à Londres s'opposer à cette odieuse machination. Les habitants du Haut-Canada ne voulurent point non plus risquer le coup, et joignirent leurs représentations à celles des Canadiens. (Le terme CANADIENS servit pendant deux

siècles à désigner exclusivement les descendants des Français nés dans la vallée du Saint-Laurent, aujourd'hui on emploie le terme QUÉBÉCOIS). La froide logique de l'écosais JOHN NEILSON jointe à la parole chaude et éloquent de Papineau obtinrent le rejet de la mesure. M. Neilson avait déclaré qu'il était en faveur du maintien de la constitution; laquelle, disait-il, suffisait amplement à la bonne administration du pays. Il avait foi dans la liberté du gouvernement anglais et ne demandait qu'un gouvernement équitable pour la province.

(Référence: Mémoires de la Société Royale du Canada, 1928).

(à suivre)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

(NEILSON (boulevard) — Sixième chronique sur la famille Neilson

Dans la causerie que l'historien Francis J. Audet a prononcée devant les membres de la Société Royale du Canada, il emploie souvent, à l'instar de plusieurs historiens, le terme CANADIENS, dans sa biographie de l'honorable JOHN NEILSON que nous reproduisons dans cette chronique. Ce terme CANADIENS ne semble pas encore entièrement compris par plusieurs de nos lecteurs. Afin de les éclairer davantage, voici la définition du terme CANADIENS que donne le Dictionnaire Beauchemin canadien.

"CANADIENS(les), habitants du Canada. Ce terme servit pendant deux siècles à désigner exclusivement les descendants des Français nés dans la vallée du Saint-Laurent. Depuis le milieu du XIXe siècle, on a commencé à distinguer les CANADIENS par leur culture ou leur langue entre les ANGLAIS-CANADIENS et CANADIENS-FRANÇAIS. At cette coutume prévalait depuis." (C'est cette distinction que nos lecteurs ne doivent pas oublier dans la lecture de notre chronique).

"Selon le principal argument que JOHN NEILSON mit en vedette, au cours de son voyage à Londres pour s'opposer à la fusion du Haut et du Bas-Canada, l'union des deux Canada conduirait droit à l'annexion aux États-Unis car les Canadiens (Canadiens-français) y perdraient le peu de

droits que leur accorde la constitution. Mais il n'y a pas lieu de désespérer aussi longtemps que les Canadiens resteront unis. Même si l'Union a lieu avec le Haut-Canada, il y aura encore une majorité opposée aux abus actuels. Mais comme de bons sujets ils doivent combattre tout changement dans la constitution établie.

JOHN NEILSON déploya, à l'occasion de ce projet d'union, une énergie et un dévouement dignes d'éloges. Il reçut et écrivit un grand nombre de lettres et ne cessa de donner des conseils marqués au coin de la sagesse et de la prudence.

Cette correspondance nous dévoile, cependant, le malheureux état d'esprit qui existait déjà depuis quelques années; celui de la rivalité entre Québécois et Montréalais. L'union faisait défaut pour combattre l'UNION. Il y eut disputes et des récriminations au sujet du choix des délégués, l'abbé Demers qui voulait Papineau le 21 novembre n'en voulait plus le 9 décembre, mais on finit par s'entendre grâce au tact déployé par M. Neilson.

Il était en relation avec les gens du Haut-Canada opposés à l'Union. On lui demandait des renseignements au sujet du travail du comité de Québec afin de coopérer avec lui. Les députés du district de Montréal, Papineau et Viger en tête, discutaient avec NEILSON sur les arrangements à prendre et sur les délégués à choisir pour la mission en Angleterre. "Il ne sera pas sûr de se berner simplement à envoyer les pétitions, elles doivent être présentées par des hommes de prestige", écrivait Papineau le 18 novembre 1822. Le 21 du même mois, l'abbé J. Demers écrivait à Papineau, lui disait qu'il avait discuté avec NEILSON la question relative à la représentation en Angleterre contre le bill d'union. Des raisons graves à la fois pécuniaires et domestiques, écrivait-il, empêchent NEILSON d'accepter la charge de délégué. Puis il passe en revue ceux qui peuvent s'acquitter de la tâche, et Papineau, père, et Papineau, fils, sont nommés les premiers. Le premier est mis de côté à cause de son âge et

de ses infirmités, mais le dernier pour lequel NEILSON témoigne une grande admiration doit accepter. Il est question du juge Bedard, mais M. Demers pense que celui-ci ne pourrait réussir à moins que NEILSON ne soit avec lui.

JOHN NEILSON passa à Londres par voie de Montréal et de New-York. Embarqué le 24 janvier 1823, sur le "Neilson", il arriva à Liverpool le 16 février et en repartit le lendemain pour Londres. Il était de retour à Québec en juin suivant. Les citoyens de cette ville lui offrirent un dîner public.

"Je vais me trouver dans un cruel embarras par le départ de M. Neilson, écrivait Papineau, de Londres, à Louis Guy, notaire à Montréal, le 13 mai 1823. Je perds un bon ami et la coopération d'un bien honnête et bien habile patriote, engagé avec zèle à servir la cause à laquelle il est attaché. Il s'en va dans la ferme espérance où nous sommes qu'il ne sera rien fait cette année au sujet de l'UNION."

Les disputes entre l'Assemblée d'un côté et le Conseil et lord Dalhousie de l'autre, s'aggravaient d'année en année, la lutte s'accroissait davantage. Les griefs de la population furent, en 1828, réunis dans une adresse au roi et au parlement impérial, et MM. NEILSON, Cuvillier et Viger furent choisis comme délégués pour aller porter cette adresse en Angleterre.

Les délégués étaient à peine partis (janvier 1828), que lord Dalhousie, poursuivant sa politique outrée et malhabile, destitua plusieurs juges de paix et des officiers de la milice. La GAZETTE DE QUÉBEC disait: "Le pays méprise ces nouvelles insultes! Il peut confier sans crainte ses destinées à un roi et à un gouvernement anglais". Comme on l'a vu auparavant, la Gazette était en butte aux mauvais traitements du gouverneur qui la poursuivait pour libelle parce qu'elle avait publié les résolutions des assemblées publiques.

(à suivre)

Vol. III
Page 49

30 000\$ pour des travaux à l'église Notre-Dame de Foy

Grâce à une subvention de \$30,000 accordée par la Direction générale du patrimoine du ministère des Affaires culturelles, la Fabrique de Notre-Dame de Foy a procédé à des travaux

de nettoyage, de consolidation et de protection des ruines de l'église détruite il y a maintenant plus de deux ans.

Ce montant complète une première subvention de \$20,000 accordée en mars dernier dans le cadre du programme OSE, et servira à assurer la sécurité des éléments qui subsistent de l'incendie de 1977.

Les travaux

Les travaux ont permis de nettoyer l'intérieur de l'église et de la sacristie afin de mettre éventuellement à jour les vestiges des premières églises et ce, sous la supervision d'un archéologue et d'un architecte du Ministère, de refaire la toiture de la sacristie et de protéger la partie supérieure des murs contre les intempéries.

Mise en valeur

On se souviendra que les vestiges de l'église Notre-Dame de Foy et de la sacristie, le presbytère, un garage et un charnier en pierre situés à l'entrée du cimetière ont été déclarés site historique en octobre 1978. C'est en raison de ce classement que le ministère des Affaires culturelles contribue au financement des travaux.

La Direction générale du patrimoine souhaite entreprendre dès l'an prochain des fouilles archéologiques sur le site. Sa richesse, tant au plan architectural, qu'historique et archéologique, commande au Ministère diverses hypothèses de mise en valeur, en collaboration étroite avec le milieu.



Des quatre cloches de l'église Notre-Dame-de-Foy, cette cloche est la seule qui soit restée presque intacte, à la suite de l'incendie de 1977. Monsieur

Michel Gaumond, archéologue du ministère des Affaires culturelles, a supervisé les travaux de nettoyage de l'intérieur de l'église.



Monsieur Michel Gaumond, archéologue du ministère des Affaires culturelles, montre une partie du mur de l'église de 1698 que les travaux de nettoyage ont permis de dégager.

15 décembre 1979

Disparition d'un écrivain de Sainte-Foy

G. Lefrançois

Avec le décès le 28 novembre, à l'âge de 84 ans, de Francis DesRoches, vient de disparaître un amant des lettres qui leur consacra toute sa vie. Employé civil à sa retraite, il fut poète, écrivain, journaliste et traducteur à l'événement durant 25 ans. Il demeurait avenue Louis-Jobin, à Sainte-Foy.

Un des cinq membres fondateurs de la Société des Poètes canadiens-français, dont il fut secrétaire pendant de nombreuses années, il y resta actif jusqu'à ses dernières années de sa vie; les autres membres fondateurs furent Louis-Joseph Doucet, Alonzo St-Mars, Alphonse Desilets et Avila De Belleval. Il fonda la revue des Poètes et la revue Contact. Il fut aussi membre de la Société des écrivains canadiens, section de Québec.

Il publia lui-même plusieurs ouvrages: un roman, "Pascal Berthiaume", des recueils de poésie, "Brumes du soir", "En furetant", et "Cendres chaudes", ce dernier quand il avait près de 70 ans; et un recueil de gazettes rimées, "Chic'naudes", sous le pseudonyme de Frandero. Sy



Une homme de lettres vient de disparaître dans la personne de M. Francis DesRoches, membre de plusieurs associations culturelles dont, en particulier, celle de la Société des écrivains, section de Québec.

ajoute une quantité d'écrits de toutes sortes, articles, nouvelles, récits, poèmes publiés dans des revues qu'il dirigea ou qu'il avait lui-même fondées.

Notre journal et la Société des Écrivains offrent à son épouse dame Jeanne-d'Arc Fillion et à son fils Antoine, ex-collaborateur de l'Appel durant de nombreuses années et aux autres membres de sa famille leurs plus sincères condoléances.

St-Augustin de Desmaures

Souvenir de nos ancêtres

(LA PÉRIODE DE 1760 À 1805)

Gaby Giasson

La vie était relativement facile pour les habitants de St-Augustin de Desmaures puisque les récoltes étaient généralement bonnes et que peu d'événements ne venaient la troubler. Cependant, la période de 1760 fut très déchirante alors que Québec assiégé par les anglais. Il y eut plusieurs habitants qui succombèrent au combat. De même, les vieillards, les femmes et les enfants durent aller se cacher dans les bois en apportant ce qu'ils pouvaient de leurs biens, bestiaux et meubles. Il devenait donc difficile de faire la récolte... Ce fut pour nos ancêtres une période d'agitation, de deuil et de larmes durant laquelle tous ceux qui avaient la force de porter le fusil devaient disputer le pays

à l'envahisseur.

Cependant, dès la période de 1760 passée, la vie redevenait paisible et sereine à St-Augustin. En 1798, le premier professeur d'école "fixe" vint s'installer chez nous. Il s'agissait de monsieur Joseph Laurencelle.

En 1805, un terrible sinistre pour l'époque vint ébranler ce calme. Il y eut une avalanche qui tua instantanément sept personnes. Elle avait complètement englouti et écrasé une maison située au pied de la côte. Comme à cette époque, presque toutes les demeures, ainsi que l'église, le moulin à farine, les marchands, etc., étaient situées au pied de la côte, l'événement ne resta pas sans affliger grandement les habitants de St-Augustin.



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire Sainte-Foy

NEILSON (Boulevard) —
7e chronique sur la famille Neilson

À la suite du voyage à Londres de JOHN NEILSON, accompagné de Cuivier et Viger, pour aller présenter au roi et au parlement impérial une adresse contenant les griefs de la population contre le projet de fusion du Haut et du Bas-Canada et contre les exactions du lord gouverneur Dalhousie, une grande discussion eut lieu aux Communes anglaises à la session de 1830, mais rien ne fut décidé. Le parlement impérial abandonna au secrétaire d'État pour les colonies le soin de remédier aux abus. Lord Dalhousie fut rappelé, et les délégués s'en revinrent au pays.

Coupe d'argent présentée à John Neilson

Le 29 mars 1830, les délégués reçurent des remerciements de l'Assemblée pour les services précieux qu'ils avaient rendus à la province au cours de cette mission, et le 29 janvier 1831, une coupe d'argent fut présentée à JOHN NEILSON à un dîner public que lui offrirent les citoyens de Québec.

Dans les Mémoires de la Société Royale du Canada, 1928, l'écrivain Francis J. Audet, nous décrit cet événement. Laissons-lui la parole.

"Voici la description que fait de cette coupe, M. Bibaud dans le 'Pantheon Canadien': 'Une coupe travaillée en relief et en bossage. Dans un compartiment, les agents présentent la requête au roi assis sur son trône. Dans un autre, un militaire déchire d'une main (sic) l'acte constitutionnel, et présente de l'autre des chaînes au Canada, que le lion britannique et un génie protégé placés entre le militaire et le génie de la province. Sur un autre compartiment, Cincinnatus (1) laisse la charrue pour prendre la dictature. Sur le quatrième, deux génies portent des palmes autour de l'inscription, qui est ainsi conçue:

"A JOHN NEILSON, Ecuyer, M.P.P., député deux fois auprès du Parlement impérial pour défendre les droits des Canadiens, ce léger tribut de reconnaissance lui est offert en mémoire des services qu'il a rendus au pays et comme hommage à ses vertus civiques".

Sur le pied, la maison même de M. Neilson se trouve représentée au naturel, ainsi que plusieurs emblèmes indicatifs des mœurs du pays, tels qu'un traineau attelé et chargé de bois, un canot d'écorce et une famille d'Indiens".



"Le 11 janvier 1831 LE CANADIEN publiait le compte rendu d'un banquet en son honneur, accompagné de la présentation d'une coupe en argent ciselée, portant une flatteuse inscription: c'était un don, de la valeur de 180 guinées, accordé par souscription en témoignage de la gratitude populaire pour ses succès à Londres en 1823 et 1828" (Cf Dictionnaire général du Canada, par le R.P.L. Le Jeune, o.m.i.)

Selon madame Agnes Brophy-Kelly, de Saint-Bridges Home, Sillery, dont la mère était dame Ida Isabel Neilson et petite-fille de l'hon. John Neilson, cette coupe aurait été conservée longtemps dans les voûtes du Royal Trust.

La lutte continue

À la session suivante de la législature (1831), continue Audet, JOHN NEILSON s'opposa fortement au rétablissement des anciennes ordonnances de milice dont lord Dalhousie avait tant abusé.

On se rappelle, en effet, que la Chambre avait, à la session de 1827, refusé de faire revivre les lois de milice expirées et que, sur l'avis du procureur général James Stuart, lord Dalhousie avait remis en vigueur les anciennes ordonnances de 1785.

Lord Aylmer débarqua à Québec, le 13 octobre 1830. Il annonça peu après à la Chambre que les ministres abandonnaient à celle-ci le contrôle de tous les revenus, à l'exception du revenu casuel et domanial, à condition toutefois qu'une liste civile de 19.000 livres sterling fut votée pour la vie du roi.

Cette importante concession aurait dû satisfaire l'Assemblée. La réserve paraissait assez minime et elle devait diminuer d'importance à mesure que la richesse du pays et l'ampleur de ses moyens augmenteraient. Tous nos historiens s'accordent à dire

Coupe d'argent qui fut présentée, le 29 janvier 1831, à l'honorable John Neilson par les citoyens de Québec, pour les services précieux qu'il avait rendus à la province, au cours des missions à Londres auprès du roi et du Parlement impérial.

(Photo Archives Nationales du Québec)

qu'elle aurait dû être acceptée, mais PAPINEAU, exaspéré par une longue lutte, pensa différemment.

L'année suivante, lord Howick, sous-secrétaire d'État pour les colonies, fit passer une loi pour enlever aux lords de la trésorerie le droit de disposer des revenus du Bas-Canada avec la réserve indiquée ci-dessus. Celle-ci fut transmise à l'Assemblée législative par lord Aylmer à la seconde session de 1831. Le comité auquel elle fut référée ne fit point de rapport, ce qui équivalait à un rejet pur et simple.

Différend entre Neilson et Papineau

JOHN NEILSON crut que l'on dépassait les bornes de la prudence et craignit que ces luttes passionnées ne missent en danger la constitution qui nous régissait. Il fit à ce sujet des représentations à PAPINEAU qui ne voulut rien entendre. Ce dernier était déjà emporté sur la pente fatale qui devait nous mener à la catastrophe de 1837. Plusieurs députés canadiens pensaient comme JOHN NEILSON et se séparèrent bientôt du chef PAPINEAU.

(à suivre)

(1) CINCINNATUS, héros national de Rome, image de l'ancien romain paysan, soldat et homme d'État. On serait venu l'enlever à sa charrue pour le nommer dictateur durant la guerre entre les Eques et les Volscques. Vainqueur, il serait retourné à sa charrue, refusant les honneurs. (Petit Robert)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire Sainte-Foy

NEILSON (Boulevard) —
8e chronique sur la famille Neilson

Durant toute sa carrière politique, JOHN NEILSON avait désiré le maintien des anciennes institutions, des usages et des coutumes des Canadiens (français). Il s'était, en 1831, vigoureusement opposé au BILL DES FABRIQUES qu'il considérait comme un empiètement sur les droits et les coutumes qui avaient jusque-là régi ces corporations; cette loi projetée créerait, disait-il, du désordre et de la confusion là où régnaient la tranquillité et le contentement. Le clergé catholique était avec lui.

Louis Bourdages (homme politique né à Lorette, près de Québec), l'auteur de ce projet de loi, demandait l'admission des notables des paroisses aux assemblées des marguilliers, et leur accordait le droit de vote. En s'opposant à cette mesure, JOHN NEILSON demanda qu'on recherchât si depuis l'acte de tolérance on pourrait trouver dans les journaux de l'Assemblée ou dans ceux du Parlement impérial, un précédent autorisant une telle innovation dans l'administration des églises. Il maintenait que la loi proposée par le député Bourdages était contraire à la capitulation de Montréal, au traité de Paris et à l'Acte de Québec de 1774.

Les débats sur la question de la Loi des fabriques avaient élargi la brèche qui commençait à séparer les Canadiens (français). Ceux sur le projet de rendre le Conseil électif complétèrent la scission et, quand arrivèrent les 92 résolutions, JOHN NEILSON proposa ce qui suit en amendement: "comme la dépêche du

L'amendement de JOHN NEILSON fut rejeté et la mesure passa malgré les objections du clergé catholique.

Indemnités aux députés

À cette même session de 1831, reprenant la proposition faite en Chambre en 1799 par Joseph PAPINEAU, laquelle n'avait pas alors eu l'heure de plaire à la députation, JOHN NEILSON proposa d'accorder une indemnité aux membres de la législature. Les comités éloignés, disait-il, ne peuvent bien souvent choisir qui il leur plaît comme députés à cause du manque de ressources qui ne permet pas de faire des sacrifices de temps et d'argent. Ce bill rencontra une forte opposition, mais il passa néanmoins à la Chambre; le Conseil le rejeta. L'Assemblée tourna la difficulté en insérant dans le budget une appropriation spéciale, à même laquelle elle accorda à ses membres une indemnité de dix chellins, soit deux dollars, par jour.

Les 92 Résolutions

Les débats sur la question de la Loi des fabriques avaient élargi la brèche qui commençait à séparer les Canadiens (français). Ceux sur le projet de rendre le Conseil électif complétèrent la scission et, quand arrivèrent les 92 résolutions, JOHN NEILSON proposa ce qui suit en amendement: "comme la dépêche du

ministre des colonies du 9 juillet 1831, en réponse aux adresses de la Chambre du 16 mars précédent, contient une promesse solennelle de coopérer au retranchement des principaux abus, c'est le devoir de cette chambre de travailler, dans l'esprit de cette dépêche, à la paix, au bien-être et au bon gouvernement du pays d'une manière conforme à la constitution".

Les résolutions de monsieur Bédard, ajoutait JOHN NEILSON, portent atteinte à l'existence du Conseil législatif, corps constitué, comme l'Assemblée par l'acte de 1791; elles mettent en accusation le gouverneur, qui forme une autre partie de la législature; elles portent un refus de subvenir aux dépenses de la province; elles sont injurieuses au ministre des colonies, c'est-à-dire à la métropole. Je n'ai pas besoin de dire que je ne puis voter pour ces résolutions. En Angleterre et aux États-Unis ces pays qu'on a cités, le peuple a opéré des changements, non par goût de réformes, mais parce que l'autorité royale voulait violer la constitution. La différence du peuple de ces pays à nous est bien sensible; il combattait pour conserver les droits qu'il avait acquis, et (selon ces résolutions) nous ne voulons plus de ceux que nous possédons. Le résultat serait différent. L'histoire est un sûr moniteur; elle nous enseigne que les conséquences sont conformes aux principes" (cité par l'historien Garneau, Hist. du Canada, 1883, 111, 305, 306).

M. Quesnel combattit aussi ces propositions et conseilla la modération, dans un discours plein de noblesse et de bon sens. "Je crains, disait-il, qu'en allant demander à l'Angleterre un changement à notre constitution, nous ne l'obtenions pas, et que notre démarche n'entraîne après elle des conséquences désastreuses. En Angleterre, on n'a jamais voulu convenir des vices de notre constitution; serait-il plus facile aujourd'hui? Je ne le crois pas. J'ignore où ces résolutions peuvent nous conduire. Si elles n'excitent pas de grands troubles, il en résultera au moins une grande réaction. Je souhaite sincèrement que mes prévisions ne s'accomplissent point; je désire me tromper. Quoique je ne partage pas l'opinion de la majorité de cette Chambre, si elle obtient un bien réel et durable par les moyens qu'elle



Silhouette de l'honorable John Neilson, cet Écossais d'origine qui se montra toujours un grand défenseur des droits des Canadiens français contre l'oligarchie anglaise. C'est sur le domaine de ce grand propriétaire terrien du chemin Saint-Louis qui fut érigé le premier pont de Québec. Les noms d'un boulevard et d'un quartier dans Sainte-Foy rappellent son souvenir. C'est peu! Pourquoi n'érigerait-on pas un monument en son honneur, comme marque de notre reconnaissance? (Photo Archives nationales du Québec)

Vol. III - Page 51

Chronique
du 19 décembre 1979
(suite)
NEILSON
(suite)

(suite de la page précédente)

emploie aujourd'hui je me réjouirai de ses succès avec les hommes éclairés qui auront formé la majorité. Je regretterai de n'avoir pas eu, comme eux, assez d'énergie pour braver le péril et pour entreprendre une chose que je regarde comme dangereuse, ou du moins comme très incertaine. Si, au contraire, mes craintes se réalisent; si la Chambre succombe, je ressentirai avec les autres les maux qui pèsent sur ma patrie. Je dirai: "c'étaient sans doute les meilleures intentions qui animaient la majorité. Et l'on ne me verra point m'unir à ses ennemis pour lui reprocher d'avoir eu des desseins malheureux. Voilà ce qui fera ma consolation". (Voir l'historien Garneau, Hist. du Canada.

1882, 111, 306)
(à suivre)

"Un souvenir" à Télé-Capitale

A chaque dimanche matin, de 9h30 à 10h30, Mme Émilie B. Allaire, conférencière bien estimée, participe à une émission télévisée intitulée UN SOUVENIR, en collaboration avec un co-animateur, artiste bien connu Roc Prou. A cette occasion, la volubile et dynamique madame Allaire fait revivre des tranches de la petite histoire du Vieux-Québec. Quant à monsieur Prou, spécialiste de la chanson française, il évoque le souvenir des chansons et des chansonniers qui ont animé une époque dont nous gardons la nostalgie.

Quelques mentions dans les
pages des registres
de St. André
G.L.

J.P. Prou
du 6/2/1980
G.L.

Voir notamment dans
cimetière presbytérien de
Valcartier
décédé 7 juillet 1837



Corrigeons les historiens :

Samuel Neilson, fils de John, sr, serait décédé, le 7 juil. 1837 et (non 1832), d'après son monument érigé dans le cimetière presbytérien de St-Gabriel-de-Valcartier. Cf l'Appel des 6 fév. et 18 juin 1980.

G. Lefrançois

Société d'histoire de Sainte-Foy

NEILSON (boulevard) — 9e chronique sur la famille Neilson

Mais les paroles conciliantes de M. Quesnel n'eurent presque pas d'echo. La majorité de la Chambre suivait aveuglément PAPINEAU et il était impossible de lui faire entendre raison. L'amendement de JOHN NEILSON, appuyé par M. Languedoc, fut rejeté par 56 voix contre 24. Nous relevons les noms suivants parmi ceux qui votèrent avec M. Neilson: Berthelet, Casgrain, Cuvillier, Duval, Languedoc, Lemay et Quesnel, soit sept Canadiens (français) et non des moindres (Journaux de l'Assemblée législative).

Aux élections qui suivirent, JOHN NEILSON et tous les députés canadiens qui avaient voté contre les 92 résolutions furent défaits.

Des comités politiques s'étaient formés un peu partout dans la province et l'on dressait des résolutions pour exciter le peuple à prendre une attitude capable de s'imposer.

Ces démonstrations populaires et les écrits violents des journaux annonçaient un redoublement de violence et de passion.

Pour combattre ces associations populaires, le parti opposé à PAPINEAU créa des associations constitutionnelles. JOHN NEILSON toujours en faveur du maintien de la constitution qu'il croyait être la meilleure sauvegarde des intérêts canadiens, fit partie de celle de Québec. Il fut nommé, conjointement avec M. William Walker, avocat de ~~MONTEAU~~ par les associations pour aller porter en Angleterre les vues de ses associés. Il se mit en communication avec lord Glenelg, mais au mois de juillet, le gouvernement anglais décida de rappeler lord Aylmer et d'envoyer une commission royale à Québec, afin de faire, sur les lieux mêmes, une enquête sur l'administration de la province. JOHN NEILSON s'en revint immédiatement. L'année suivante (1835), il fut chargé d'aller aux États-Unis, avec M. Dominique Mondelet, avocat, pour y étudier le régime des pénitenciers. Leur rapport fut publié à Québec la même année.

Décès de son fils Samuel
Son fils Samuel était mort en 1832, après une longue et cruelle maladie, âgé de 33 ans seulement. Très affligé de cette perte, JOHN NEILSON avait dû reprendre la direction de la GAZETTE DE

QUÉBEC et se remettre à la besogne journalière afin de maintenir le journal. Il ne cessa malgré les désordres et l'agitation populaire de se montrer l'ami des Canadiens (français). Il voyait clairement que ceux-ci étaient entraînés par leurs chefs, mais il avait foi en l'avenir de la race. Il aimait ce peuple, disait-il, à cause de ses manières et de ses coutumes, de son caractère, de ses habitudes, de son histoire. Il entretenait une haute opinion de son clergé qui, de son côté, le lui rendait bien.

Neilson s'oppose toujours à l'Union

Le 22 août 1837, JOHN NEILSON fut appelé aux Conseils exécutif et législatif. Il accepta le second poste, mais refusa le premier. La constitution du Bas-Canada ayant été suspendue l'année suivante (après les troubles de 1837), JOHN NEILSON fut nommé membre du Conseil spécial le 2 avril 1838. Ce conseil fut dissout par lord Durham, qui en créa un autre composé des gens de sa suite. JOHN NEILSON fut de nouveau nommé à ce poste le 2 novembre suivant, après le départ de ce gouverneur, et continua d'en faire partie jusqu'à l'Union.

Sa conduite au Conseil spécial ne démentit pas ses principes. Lorsque le projet d'Union des deux Canada fut soumis à l'approbation du Conseil, JOHN NEILSON s'opposa de toutes ses forces aux résolutions proposées par M. Moffatt, mais qui avaient été préparées par le gouverneur Poulett Thomson lui-même. Le projet ayant été adopté, le Conseil présenta au gouverneur une adresse le priant de transmettre au gouvernement impérial les résolutions adoptées. JOHN NEILSON s'opposa encore à cette proposition. Il combattit jusqu'au bout, et s'opposa à l'Union tant que celle-ci ne fut pas consommée. Au mois de juin 1839, à une réunion des habitants de la ville de Québec, il prépara une série de remontrances qui furent transmises à Londres sous forme de pétition. Lorsque cette opposition devint inutile, il accepta le fait accompli, et fut élu au parlement de la nouvelle province par ses fidèles électeurs du comté de Québec; il siégea dans l'Assemblée du 8 avril 1841 au 23 septembre 1844.

Amendement Neilson.
A la première session sous l'Union, l'adresse en réponse au discours du

trône fut proposée par M. Malcolm Cameron, député de Lanark. Elle contenait une approbation de la nouvelle constitution. JOHN NEILSON, se faisant l'interprète des Canadiens (français), présenta un amendement à cette adresse, et dans un discours modéré de ton et de forme, il dit qu'il ne pouvait en conscience voter l'adresse ministérielle. Les affaires de la province avaient été conduites d'une manière qui ne convenait nullement au peuple, qui en était fort mécontent. Il espérait cependant que le gouvernement prendrait les moyens propres à ramener la paix et la prospérité dans la province, et il appuierait lui-même toute mesure qui tendrait à ce but. On avait, ajoutait-il, dit que le gouvernement responsable était un remède aux maux existants, et lui-même en désirait de tout coeur l'introduction, mais jusqu'à présent, il ne semblait pas qu'il y eut rien de changé.

Peu de membres du Haut-Canada votèrent en faveur de l'amendement de JOHN NEILSON qui fut défait.

Afin de protester contre la liste civile, JOHN NEILSON proposa, avant le vote des subsides, que tous les octrois et subsides accordés à Sa Majesté soient le pur don de l'Assemblée, et que cette Chambre ne procède à débiter sur l'aide ou les subsides à accorder à Sa Majesté que dans le seul espoir qu'il sera rendu justice aux habitants de cette province, à l'égard d'une appropriation qui a été faite par le Parlement de la Grande-Bretagne, pour le soutien du gouvernement civil de cette province, à même les deniers prélevés sur les sujets en icelle. Cette proposition fut rejetée.

MM. Neilson et Viger s'opposèrent aux propositions faites en Chambre par lesquelles l'on déclarait la nécessité d'adopter des mesures pour l'abolition de la tenure seigneuriale, mais celles-ci reçurent l'approbation de la majorité.

Sir Charles Bagot remplaça lord Sydenham, mort des suites d'une chute de cheval. Dès son arrivée, il voulut se mettre au courant des affaires, et il s'aperçut que les Canadiens (français) n'étaient point représentés au Conseil exécutif. Ses dispositions envers eux étaient bienveillantes. Il commença par en nommer quelques-uns à divers

NEILSON (boulevard): 10e chronique sur la famille Neilson

Comme on l'a mentionné au début de l'histoire de cette famille, le boulevard Neilson est situé au nord du Chemin Saint-Louis, prenant naissance au boulevard Duplessis et va rejoindre le Chemin Saint-Louis, près de la rue Pressac, dans le quartier Neilson. Le boulevard et le quartier Neilson, un canton du même nom, ainsi que l'ancien nom de lieu Neilsonville (compris de nos jours dans la ville de Sainte-Foy) ont été nommés ainsi en l'honneur de l'honorable John Neilson qui possédait, autrefois, un grand domaine dans ce coin de Sainte-Foy. Après ce rappel, on va continuer l'histoire de JOHN NEILSON et de sa famille.

En janvier 1847, JOHN NEILSON fut, en sa qualité de président de la Société Saint-André de Québec, une adresse de bienvenue au nouveau gouverneur, lord Elgin. Il tombait une pluie glacée. M. Neilson prit du froid et se sentit malade, mais il n'en

fit mention.

posts. Il ouvrit la session le 8 septembre 1842. JOHN NEILSON vit avec plaisir les changements introduits par le nouveau gouverneur et il accueillit avec bonheur l'avènement du ministre Lafontaine-Baldwin. Il se rangea aussitôt de son côté et présenta ses félicitations aux nouveaux chefs.

Sir Charles Bagot, malade, démissionna et fut remplacé au mois de mars 1831 par sir Charles Metcalfe. Celui-ci offrit la présidence du Conseil législatif à JOHN NEILSON qui refusa de se séparer de ses amis. Survint la fameuse question du patronage. Le gouverneur avait offert des positions sans demander l'avis du ministre. Celui-ci protesta et donna sa démission, après une séance assez orageuse de l'Assemblée. JOHN NEILSON était d'instinct conservateur et les innovations lui répugnaient. Il se sépara de ses amis sur cette question, et fut défait aux élections suivantes. Le 25 novembre, il était nommé au Conseil législatif.

(Référence Francis J. Audet, Mémoires de la Société royale du Canada, 1928) (à suivre)

La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

continua pas moins à écrire dans son journal LA GAZETTE, jusqu'à la fin. Il mourut le 1er février 1848. Les funérailles eurent lieu à l'église St. Andrews et le révérend Dr Cook prononça l'oraison funèbre publiée dans le MORNING CHRONICLE et reproduite dans la GAZETTE DE QUÉBEC du 7 février.

JOHN NEILSON avait épousé aux Trois-Rivières, le 6 janvier 1797, Marie-Ursule, fille de Jacques-Joseph Hubert et de Marie-Joseph-Pélagie Rieutord, née en 1780, petite-fille de Jean-Baptiste Rieutord, chirurgien venu au Canada en 1758, sur le "NANCY", et nièce de l'évêque de Québec (Mgr Jean-François Hubert, 9e évêque de Québec, 1786-1797). Elle est décédée en 1866. Ils eurent cinq (six) enfants: Samuel, né en 1800, 1832 (1837), non marié; Isabel, née en 1803, non mariée; William, 1805-1895, qui épousa Margaret Cassin; Margaret, 1808 (1804)-1894, non mariée; Agnès, 1813-1837, et John, 1827-1885 (1895), marié à Laura-Caroline Moorhead, qui lui donna huit enfants, dont John-Louis-Hubert, colonel dans la milice canadienne, décédé à Sainte-Foy, le 25 juin 1925.

(Les corrections entre parenthèses sont du signataire de cette chronique.)

Les travaux de journaliste de JOHN NEILSON sont répartis dans trente volumes de LA GAZETTE. C'était un homme d'un grand sens patriotique, naturel et sans fard. Un coeur patriote et chaud battait dans sa poitrine, des manières affables, une honnêteté de principes toute naturelle, un esprit toujours en éveil et qui saisissait au vol les différents aspects d'une question à l'étude, faisaient de JOHN NEILSON un politique modèle. Possédant plus de vigueur de raisonnement que de véhémence oratoire, il ne se laissait pas égarer par son imagination. Il exposait ses idées d'une manière lucide et sans ambages, son argumentation était logique et serrée; il savait résumer et conclure.

Il aimait la constitution anglaise, malgré ses défauts, car il savait qu'elle possédait en elle-même les moyens de s'améliorer. Cette constitution, non écrivaine, a une élasticité et une mobilité qui font sa force et sont sa sauvegarde. Reposant sur des traditions qui se conservent, se développent et se modifient sans cesse, elle évolue mais sûrement, au lieu de procéder par soubresauts. Et c'est ce dont se rendait bien compte cet esprit positif. Aussi se séparait-il de Louis-Joseph PAPINEAU lorsque celui-ci dépassa les bornes permises et voulut faire fi de la légalité. JOHN NEILSON comprenait que le mode de gouvernement du Bas-Canada passait par une période de transition et il voyait clairement qu'il était inopportun de brusquer la transformation politique de la province; mieux valait patienter. Le but à atteindre n'était pas aussi éloigné qu'il paraissait. Avec de la persévérance, de la ténacité, du doigté, et en se tenant dans les limites de la constitutionnalité, les Canadiens (français) obtiendraient avant longtemps le gouvernement responsable, but de leurs efforts constants; mais, malheureusement, son avis ne fut pas partagé par la majorité de l'Assemblée égarée par la passion. Voyant l'inutilité de ses conseils, JOHN NEILSON se retira à l'écart, ne voulant pas s'associer à la démagogie qui prenait le dessus et marchait tête baissée à la révolte ouverte.

La correspondance de JOHN NEILSON montre

que de forts liens d'amitié l'unissaient aux MM. Papineau, Viger, Bédard et autres chefs canadiens. Ce fut donc avec regret qu'il se vit obligé de se séparer d'eux, mais ses principes et son devoir de député le lui commandaient; JOHN NEILSON n'hésita point et avec la fermeté d'un Caton, il sacrifia l'amitié au devoir.

En société, JOHN NEILSON se faisait remarquer par sa courtoisie, sa bonne humeur et sa gaieté franche et de bon aloi. Il avait toujours un bon mot pour ceux qui l'approchaient. Les humbles recourraient à son aide et à ses bons avis; il les traitait comme des amis ou ses enfants, non comme des inférieurs.

Voici un trait caractéristique de la franc-maîtrise qu'unissait MM. Viger et Neilson.

"Deux hommes, deux anciens amis, qui ont illustré le Canada, raconte M. de Gaspé dans SES MÉMOIRES, les honorables Denis-Benjamin Viger et John Neilson, se promenaient un soir dans un corridor en attendant l'ouverture de la Chambre: M. Viger, catholique, M. Neilson, protestant; et le dialogue suivant s'engagea entre eux.

M. Neilson — Les catholiques sont meilleurs chrétiens que nous.

(Suite à page suivante)

Mme Emilia B. Allaire en deuil de sa mère

G. Lefrançois

L'Appel, 23 janv. 1980

Vient de disparaître une des femmes qui ont joué un rôle intellectuel important à Québec, notamment par la fondation des "Jeudis artistiques et littéraires" qu'elle dirigea durant un quart de siècle: 1939-1964. Il s'agit de dame Adéla Lessard, épouse de feu Alexandre-Aimé Boivin et mère de l'écrivain et de la communicatrice bien connue, dame Emilia B. Allaire.

Cette dame qui est aussi l'auteur d'un livre, fresque du temps des Fêtes, "Tableaux d'autrefois", est décédée, le



Adéla Lessard-Boivin

16 janvier 1980, à l'âge de 90 ans, au sanatorium Bégin. En plus de sa fille Emilia, elle laisse aussi dans le deuil les enfants et gendres suivants: Dr et Mme Louis A. Brochu (Rachel), M. Alfred E. Boivin, M. Camille Allaire, sa belle-sœur, Mme H. Lessard de Chicoutimi, et de nombreux petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Elle reposera dans le cimetière Saint-Michel, à Sillery, après un service funéraire en l'église N.-D.-du-Chemin.

À une collaboratrice, dame Allaire, ainsi qu'à toute la famille en deuil, le journal L'Appel offre ses plus sincères condoléances.

(Suite de la précédente page)

NEILSON
(suite)

M. Viger — Où voulez-vous en venir avec ce préambule?

M. Neilson — Les catholiques croient que comme hérétiques les protestants seront tous damnés.

M. Viger — Doucement! Doucement! s'il vous

plaît; mon ami les...

M. Neilson — Allons donc! avez-vous oublié les préceptes de votre religion: hors de l'Eglise point de salut.

M. Viger — Il ne faut pas prendre...

M. Neilson — Je le répète; vous croyez que les protestants rôtiroient comme hérétiques dans l'enfer pendant une éternité.

M. Viger — Nous prenez-vous pour des Iroquois?

M. Neilson — Bouilliront, si vous le préférez, dans la grande chaudière de Satan, ce qui ne vous empêche pas de nous aimer, de prier sans cesse pour nous, et notamment le dimanche pendant votre messe. Les protestants, eux, croient que les catholiques grilleront dans l'enfer comme idolâtres; et loin de vous plaindre, leur haine est telle qu'ils s'en réjouissent.

Et JOHN NEILSON de rire, de ce rire sardonique qui lui était habituel, et monsieur Viger d'y faire écho. Le souvenir des luttes parlementaires de ces deux grands hommes combattant sous le même drapeau pour maintenir nos droits les plus sacrés est gravé dans le cœur de tous les amis sincères du Canada.

(Réf.: Francis J. Audet, Mémoires de la Société royale du Canada, 1928)

(À suivre)

Chronique
du 16
janvier 1980
(suite)

au bout du chemin
St-Jovite
la maison Dorval n'aurait-elle
pas plutôt été bâtie et habitée par son
frère John de 1850 à 1895?
cf. L.

Le 10^e enfant

Il y a doute?
Re-august J. pas plutôt
de Corroche (autre demeure de
la famille Dutilleul sur le sud
du chemin St-Jovite)?
cf. L.

La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

NEILSON (boulevard) — Onzième chronique sur la famille Neilson

JOHN NEILSON était un homme profondément religieux. Il fut durant nombre d'années l'un des "elders" de l'église presbytérienne. La pureté de ses principes, son application constante à ses devoirs, sa vive intelligence et son dévouement à la chose publique faisaient de lui un citoyen modèle. La simplicité était le trait caractéristique de sa noble nature; aussi sa perte fut-elle vivement ressentie par toute la population de Québec.

Le journaliste — "Comme journaliste, écrit M. Morgan dans "Bibliotheca Canadensis", c'est un modèle à suivre; son style est bref, simple, concis, vigoureux, et son langage est du bon anglais. Il pouvait exprimer en peu de mots bien choisis ce que des écrivains ordinaires délaieraient dans des colonnes avec un flux de paroles."

Le caractère de l'homme — "Quant au caractère de JOHN NEILSON, dit M. W. Rattray (cf. The Scott in British North America, 11, 492), de quel côté qu'on l'examine, il mérite des éloges. Une probité incorruptible dominait toutes ses qualités et elle lui procura le respect de ses contemporains. Il n'était pas seulement un homme bon, c'était aussi un patriote sincère et éclairé, et il se dépensa pour la cause des Canadiens dont il aimait la race, l'histoire, les coutumes et les institutions. M. Neilson était le prototype du politique honnête, actif et indépendant."

Neilsonville — Agglomération qui fut englobée dans la municipalité de Sainte-Foy, elle était ce qu'on est convenu d'appeler UN NOM DE LIEU seulement, mais ne fut jamais incorporée en municipalité. "Neilsonville, comté de Québec, fut ainsi nommé, dit M. P.-G. Roy (cf. Noms géographiques de la Province de Québec) en souvenir de l'honorable JOHN NEILSON, député du comté de Québec. M. Neilson fit l'acquisition d'une partie du territoire actuel de NEILSONVILLE, en 1792 (?), et à partir de cette année, y fit sa résidence d'été et plus tard sa résidence permanente." Il avait baptisé cette résidence du nom de DORNALD du nom de son village natal (au pays d'Ecosse). Dans une future chronique, on donnera des précisions sur la maison DORNALD et sur le nom de lieu de NEILSONVILLE (situé aux environs du Pont de Qué-

bec, mais non aujourd'hui disparu de la carte).

L'écrivain Francis J. Audet finit sa biographie de l'honorable JOHN NEILSON (Mémoires de la Société Royale du Canada, 1928) en rapportant ce que raconte, au sujet de la maison DORNALD, l'écrivain Sir James Macpherson-Le Moine, dans SES MONOGRAPHIES.

"DORNALD, drapé de verdure, se dresse sur le versant du sud du chemin de Cap-Rouge, dans les plis de cette impénétrable forêt qui voila pour un temps les voils sacrilèges et les crimes de CHAMBERS et de sa troupe, il y a un demi-siècle (cf. Les Révélation du crime, par Frs.-Réal Angers, 1837).

Le bois de Cap-Rouge habité par des brigands — "Nos pères à cette époque ne parlaient jamais du BOIS DU CAP-ROUGE sans tressaillir d'effroi: c'était leur FORET NOIRE."

"La ville, avoisine ces carrières de pierre (plus tard exploitées par Vézina et Corrigan) où Cambray, Gagnon, Mathieu, Waterworth et consorts allèrent se tapir dans une petite forge, pour faire fondre en lingots les armeries dérobées, le 10 février 1835, à la chapelle de la Congrégation, qui fait face à l'Esplanade, à Québec (angle d'Auteuil et Dauphine), à savoir: une lampe d'argent, valant 20 louis; un crucifix, 10 louis; une statue de la Vierge, 50 louis; quatre candélabres, 10 louis; et deux chandeliers, 2,14 louis. Vol mémorable."

Pour bien des citoyens de Sainte-Foy et de Cap-Rouge, ce sera toute une révélation que d'apprendre qu'une bande de brigands hantaient autrefois les limites entre les municipalités de Sainte-Foy et de Cap-Rouge.

"M. John Neilson (fils de l'honorable John Neilson), continue M. Audet dans sa biographie de 1928, le propriétaire actuel (c'est-à-dire en 1885) de DORNALD, fils aîné (ce n'est pas vrai, il était le 3^e enfant de la famille) de l'honorable JOHN NEILSON, nous racontait récemment l'effroi que lui causa alors la rencontre fortuite de ces malfaiteurs, une froide journée où, jeune enfant, il revenait de la forêt où il était allé tendre des collets pour attraper des lièvres et des perdrix."

"Les goûts prononcés de M. John Neilson (junior), continue l'écrivain Le Moine, pour l'ornithologie (étude des oiseaux) datent-ils de cette ère re-

culée? Je ne le sais, mais ce que je sais, c'est qu'il est un de nos meilleurs observateurs du monde ailé et que ses écrits sur ce sujet dans la presse anglaise lui ont valu des éloges chaleureux de la part des naturalistes des États-Unis; voilà ce qu'il en est pour DORNALD."

Le gouvernement du Québec a donné le nom de NEILSON à un canton du comté de Québec. C'est bien, conclut l'écrivain Audet, mais c'est peu. Ce n'est pas suffisant. Il lui doit une statue."

La ville de Sainte-Foy a donné un peu raison à l'écrivain Audet en donnant l'appellation de NEILSON à un boulevard et à un quartier. Mais je crois, comme directeur de la Société d'histoire de Sainte-Foy, qu'il faudrait faire plus, en dressant un monument quelque part, bien en vue, sur l'ancien domaine de NEILSONVILLE de l'honorable JOHN NEILSON.

Précision importante — La célèbre maison DORNALD où a habité l'honorable JOHN NEILSON était-elle située à Cap-Rouge ou à Sainte-Foy? Ce point d'interrogation vient à l'esprit de ceux qui lisent, en amateur, la monographie CAP-ROUGE du frère Henri Gingras, i.c. (nom de plume Guy Laviolette). Ce dernier incorpore dans cette monographie quelques maisons ou domaines célèbres situés dans Sainte-Foy, dont la maison DORNALD. On rencontre aussi dans des actes notariés ou autres documents la mention que l'honorable John Neilson habitait à Cap-Rouge. Cette confusion peut s'expliquer par le fait qu'autrefois les limites qui devaient séparer les municipalités ou les localités de Cap-Rouge et de Sainte-Foy étaient plus ou moins floues. On parle même parfois de "pont du Cap-Rouge" au lieu de "pont de Québec".

Quant à nous, en nous basant sur des documents authentiques et crédibles, nous pouvons affirmer que la maison DORNALD de l'honorable John Neilson était bien située au sud du chemin Saint-Louis, à l'extrémité ouest de Sainte-Foy (et non dans les limites actuelles de Cap-Rouge). Il ne faut pas oublier que dans les textes d'autrefois, on employait les expressions "sur le chemin du Cap-Rouge, ou encore du Carouge" pour parler du chemin qui reliait Québec et Sainte-Foy à Cap-Rouge. On apportera des



NEILSON (boulevard) — Douzième chronique sur la famille Neilson

Durant onze chroniques, votre humble chroniqueur s'est attardé sur la grande histoire du Québec, au lieu de creuser l'impact que la famille de l'honorable John Neilson a eu sur l'histoire de Sainte-Foy. Pourquoi une telle ligne de conduite? C'est tout simplement parce que, au ministère des Affaires culturelles, il est impossible, en ce moment, d'avoir accès aux sources d'information du

La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

1978, à Saint-Gabriel-de-Valcartier, en compagnie de M. Raymond Saint-Arnaud, président de la Société d'histoire de Sainte-Foy. Il sera aussi question de quelques entrevues avec des "anciens", entre autres le professeur Monaghan, ermite de l'endroit à la chaude hospitalité. Mais sa principale source d'informations provient des écrits en langue anglaise de Sir James McPherson Le Moine (Maple Leaves, VII series, 1906, Québec).

aux immigrants écossais, ils réussirent à attirer plusieurs à s'y installer comme colons. Une route fut construite depuis Lorette jusqu'à la rivière Jacques-Cartier, près de laquelle s'élevèrent un moulin à scie et un moulin à farine. Et depuis 1821, l'endroit prit de plus en plus de l'expansion.

Lors de sa visite de 1903, Le Moine constate que la colonie est presque devenue un village qui s'étend des deux côtés d'une large route. Il



Le temple presbytérien de la paroisse Saint-Gabriel-de-Valcartier qui bénéficia pour sa construction des dons généreux de l'honorable John Neilson.

(Photo l'Appel, G. Lefrançois)

passé comme auparavant, pour la bonne raison que tous les documents d'archives sont présentement en voie de déménagement au Pavillon Casault de l'Université Laval (ancien grand séminaire) où seront concentrées sous peu toutes les archives du Québec.

En attendant qu'on puisse consulter de nouveau les Archives nationales du Québec, lorsqu'elles seront redevenues accessibles aux chercheurs, au Pavillon Casault, on parlera de Saint-Gabriel-de-Valcartier, où l'honorable JOHN NEILSON joua un rôle important comme un des principaux fondateurs et où il fut inhumé avec plusieurs membres de sa famille.

L'auteur de cette chronique racontera le voyage de découvertes qu'il a effectué, à l'automne de

JOHN NEILSON A VALCARTIER: Dans un chapitre intitulé "A July outing in the Laurentides", le célèbre écrivain Le Moine nous décrit en termes romantiques la paroisse de Saint-Gabriel-de-Valcartier qu'il visita en 1903 et nous en raconte l'histoire avec la maîtrise de la plume qu'on lui connaît.

Située à neuf milles au nord de la Jeune-Lorette, la paroisse de Saint-Gabriel-de-Valcartier, est et ouest, contient une population (en 1903) de plus de deux mille habitants, tous de descendance écossaise, anglaise ou irlandaise. Ces établissements de peuplement furent formés vers 1816 par une association de quatre des principaux chefs de file de Québec, en cette période: l'honorable JOHN NEILSON, l'honorable Andrew Stuart, l'avocat Louis Moquin et le chef de la tribu huronne, Nicholas Vincent. Par achat auprès du gouvernement, ils purent disposer d'un grand espace de terrain des biens des pères Jésuites, encore à l'état sauvage, mais par leurs offres libérales

mentionne l'apparence plaisante d'une petite église épiscopallienne, construite en pierre et de style gothique ancien, ainsi qu'une église presbytérienne située sur une colline, édifée en pierre de taille et surmontée d'un beffroi. Dans le cimetière de cette dernière, sous un monument de granit, reposent les restes mortels de l'honorable JOHN NEILSON dans un genre de paysage qu'il aimait tant de son vivant.

(A suivre)

précisions sur ce sujet, lorsque les Archives nationales du Québec redeviendront accessibles aux chercheurs, après leur déménagement.

(A suivre)

Vol. III - Page 55

NEILSON



Sur le monument de l'honorable John Neilson, au cimetière presbytérien, paroisse Saint-Gabriel-de-Valcartier, sont gravés les caractères suivants:

"In his lifetime editor and proprietor of the Quebec Gazette

Born at Dornald in the parish of Balmaghie
Stewardy (?) of Kirkcudbright
Scotland

On the 17 July 1776

Died at Cap-Rouge in the
Parish of Sainte-Foy on the
1st February 1848

This memorial erected by his widow"

(Photo L'Appel, G. Lefrançois)

Chronique du 30 janvier 1980 (suite)

Il me serait-ce pas plutôt au
domaine Corksach au nord du
chemin St-Louis
selon une tradition familiale ?
G. L.

L'Appel - 6 février 1980



Au cours d'une conférence de presse donnée par M. Denis Vaugeois, ministre des Affaires culturelles, sur la vocation future du Musée du Québec, le sous-ministre adjoint, M. François Beaudin (à droite), a révélé que les nouveaux locaux des Archives nationales du Québec, dans le pavillon Casault de l'Université Laval, ouvriraient ses portes au public, au début de mars.

(Photo L'Appel, G. Lefrançois)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy.

NEILSON Boulevard — Treizième chronique sur la famille Neilson en l'honneur de laquelle on a ainsi nommé ce boulevard de Sainte-Foy.

La semaine dernière, on a assisté à la fondation de Valcartier, en 1816, alors que l'honorable John Neilson, avec quelques autres personnalités, a acquis du gouvernement du Québec, dans les environs de la rivière Jacques Cartier, une grande étendue de terre des anciens biens des Pères Jésuites dans le but d'y établir des colons écossais, aux quels viendront s'ajouter plus tard des Irlandais et des Anglais. En 1824, l'adjudant A.J. Wott, au trefois du 60^e Régiment de l'armée britannique s'installa à cet endroit ainsi que de nombreux soldats qui avaient servi sous ses ordres.

Amitiés avec les Indiens — John Neilson s'attira l'amitié des Indiens et surtout du chef Nicholas Vincent, dans ses fréquentations avec eux et par l'appui qu'il accorda au chef Vincent quand ce dernier à la tête

d'une délégation de Hurons alla en Angleterre pour exposer, sans succès d'ailleurs, devant le roi Georges III, en 1826, les revendications des Indiens sur la possession de la seigneurie de Sillery. Neilson aimait à chasser et à pêcher avec les Indiens, car il adorait la vie dans la grande nature.

"Le Club des Bois" — John Neilson fonda le premier club sportif du Canada, "Le Club des Bois", comme nous le raconte l'écrivain et l'historien James McPherson Le Moine (cf. *Maples Leaves* VII, 1906). Ce club comprenait cinq à six citoyens éminents de Québec, amateurs de chasse et de pêche, qui, après une journée dans les bois, venaient se reposer dans leurs camps sur les bords du beau petit lac FAIRIE, à Valcartier. D'habitude, le club se divisait en deux groupes rivaux que séparait un feu de grève. Pour clore les discussions politiques, quand elles devenaient trop enflammées, il était du devoir d'un membre d'ajouter des bûches de bois sur le feu et de

faire fumer le calumet de paix à chacun et de lui verser une grande rasade de punch au rhum. Ce calumet de paix, monté en argent et portant une inscription appropriée, a été

conservé longtemps comme une relique dans la famille Neilson. Quant au vaste bol à punch, on ne sait où il est rendu.

Le 29 octobre 1979, accompagné de M. Raymond Saint-Arnaud, l'actuel président de la Société d'histoire de Sainte-Foy, et sur le conseil du Père Maurice Desjardis, O.M.I., desservant de la paroisse Saint-Gabriel, j'ai rendu visite au professeur Bernard Monaghan qui vit en ermite dans une maison ancienne à l'ameublement campagnard, située au 102, Redmond Road, Valcartier. Que de souvenirs lui ont confié

avant d'être accueillie de son amitié, l'histoire de la construction de l'église presbytérienne et l'établissement de son cimetière, dans lequel il fut inhumé ainsi que quelques autres membres de sa famille. Nommons d'abord son fils William, né à Québec le 2 décembre 1805 et décédé à Valcartier le 7 juillet 1895. Sur le monument de Samuel, frère de John, une partie des inscriptions est devenue illisible. C'est pourquoi, je remplace ici par trois petits points les mots qu'on ne peut deviner et que je fais suivre d'un point d'in-



Font partie de la collection Neilson au Musée du Québec le calumet de paix, monté en argent, du Club des Bois, ainsi qu'une assiette et une cuillère ayant appartenu au Père Marquette, découvreur du Mississippi.

(Photo Collection Société d'histoire de Sainte-Foy)

des anciens qui concernaient la famille Neilson! La ferme de l'honorable John Neilson était, paraît-il, la plus belle de Valcartier tant au point de vue de grandeur du territoire que de richesse du sol qui était très fertile, alors que la plupart des autres terres se composaient en grande partie de sable. Nous reviendrons plus tard sur ces souvenirs.

Le cimetière presbytérien — C'est Neilson qui

terroger les mots doux.

"Samuel Neilson, Glasgow (7), editor and proprietor of the Quebec Gazette established in 1761. Born at Quebec 7 Feb. 1798. Died at Steat. And. 17 June 1837 on his return from Madina Gibrattar, where he had gone for the recovery of his health. This memorial was erected by his father John Neilson of Quebec."

Enfin sur un humble petit bloc de granit horizontal, nous lisons: Henry Y. van Neilson, grandson of Honorable John Neilson 1865-1931". Ce dernier fut un ingénieur et surtout un peintre d'un grand talent.

Tous ces monuments sont groupés avec celui de l'honorable John Neilson qui a été reproduit dans une dernière chronique, ainsi qu'avec ceux de la famille Brown avec laquelle il était apparenté du côté de sa mère, Isabel Brown.

Le 28 octobre 1978, mon ami Saint-Arnaud et moi-même avons une entrevue avec Mlle Helen Neilson, fille de Henry Y. van Neilson, qui demeure dans une des plus vieilles maisons de Chamblay avec son neveu Neil Elwood. Elle nous a appris bien des choses sur la famille Neilson (nous y reviendrons). Son frère, le médecin Walter Neilson, aurait été lui aussi inhumé à Valcartier. Elle projette de lui faire élever un monument ainsi que de faire réparer et nettoyer les monuments de l'honorable John Neilson et de son fils Samuel qui ont subi l'outrage des ans.

(A suivre)



Le magnifique lac FAIRIE de Saint-Gabriel-de-Valcartier où les membres du Club des Bois ont passé des heures agréables.

Les gens de l'endroit ont francisé le nom de ce lac, car, près de ses bords, sur une affiche d'identification, nous lisons: "Lac Ferre".

(Photo l'Appel, G. Lefrançois)

(on Ferre)
H.S.

1800
selon le registre de l'église St. Andrew de Québec H.S.
Après le mariage de son neveu Neil Elwood elle devint à Dorval H.S.

Sainte-Foy

Projet d'un service d'abonnement aux documents publics

13/2/80

G. Lefrançois

La ville de Sainte-Foy mettra-t-elle sur pied un service d'abonnement aux documents publics, permettant ainsi aux citoyens de se tenir plus au fait des décisions prises par leur municipalité? Au cours d'une récente assemblée publique, le maire Morin a révélé qu'il demanderait aux conseillers d'étudier le bien-fondé d'une telle réalisation.

Ce service pourrait faire l'objet d'un règlement municipal statuant sur les documents ainsi disponibles et sur le prix d'un tel service. Depuis un an déjà, les bordereaux de permis de construction font l'objet d'un règlement similaire. En outre, la Loi des cités et des villes vient d'autoriser les municipalités à offrir un tel service à leurs citoyens.

Le maire Morin a promis que le public sera tenu au courant dès que le conseil municipal aura pris une décision au sujet de ce projet.

Remerciements

Québec, le 21 janvier 1980

Monsieur Gérard Lefrançois
L'Appel Inc.
2715 rue Restigouche
Ste-Foy, Qué.
G1V 1E3

13/2/80

Cher Monsieur Lefrançois,

Je vous remercie beaucoup de l'hommage que vous m'avez rendu, à la suite de mon entrée au bureau de Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés, à titre de conseiller en développement.

Ce geste de votre part m'a fait plaisir et mon épouse Marie-Berthe l'a apprécié. Il me reste à être digne de la confiance témoignée.

Acceptez, monsieur Lefrançois, l'expression de mes meilleurs sentiments et mes salutations.

Sincèrement vôtre,

OLIVIER HUDON

Conseiller en développement

Décès d'un ancien gérant de ville de Sainte-Foy

G. Lefrançois 13/2/80

Il s'agit de M. Gérard Reny qui vient de décéder à Tenaiga, en banlieue de Hull, le 4 février, à l'âge de 68 ans et trois mois. Il a aussi été gérant des villes de Lebel-sur-Quévillon et Vanier (Ontario) et fonctionnaire fédéral durant 25 ans.

En août 1949, il fonde le journal LE REVEIL de Sainte-Foy, qui, de mensuel qu'il était au début, devient hebdomadaire en janvier 1955, puis disparaît.

Il laisse dans le deuil son épouse, Germaine Lepage, ses enfants, Céline, François, André et Christian, ainsi que bien d'autres parents.

Sainte-Foy

Projet de microfilmage des dossiers municipaux

13/2/80

G. Lefrançois

Le conseil municipal de la ville de Sainte-Foy a décidé de présenter un projet au programme OSE-ARTS pour demander une subvention au gouvernement du Québec qui contribuera à défrayer une partie du coût de la mise sur microfilm des archives de la municipalité.

La municipalité demande une subvention équivalant à 75 pour cent des salaires versés aux personnes affectées au microfilmage des dossiers, alors qu'elle assumera l'autre 25%.

Le projet se réalisera sur une période de 52 semaines ou 260 jours ouvrables. La participation financière de la ville sera entre \$17.000 à \$18.000. Cette participation, répartie en 1980 et 1981, est soumise à l'autorisation de la Commission municipale du Québec.

Il est à souhaiter que les microfilms seront placés à la bibliothèque municipale ainsi que la "liseuse" dont il faudra logiquement faire l'acquisition. Ce sera une bonne source de renseignements pour les chercheurs de la petite histoire de notre ville. Mentionnons, en passant, que la bibliothèque possède déjà sur microfilm une collection complète du journal l'Appel jusqu'en 1977.

À St-Augustin de Desmaures

Place au projet d'"Archives municipales"

13/2/80

Gaby Giasson

nouvelles informations et de les classer adéquatement aux archives.

Lors de la dernière assemblée du conseil, il a été résolu que la municipalité procède avec l'aide d'un programme "Canada au Travail" à l'élaboration d'un projet "Archives municipales". Celui-ci étant évalué à \$19.522, la municipalité de St-Augustin serait prête à combler s'il y a lieu les dépenses supplémentaires pour sa réalisation.

À St-Augustin, les Archives n'ayant jamais été classées, il devient assez difficile de retrouver quelques informations désirées.

Une fois ces travaux terminés, la municipalité sera en mesure de tenir à jour toutes



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

NEILSON (boulevard) — Quatorzième chronique sur la famille Neilson dont un boulevard de Sainte-Foy porte le nom.

Dans une chronique précédente, on a mentionné que l'honorable John Neilson (décédé en 1848) avait été inhumé dans le cimetière presbytérien de Valcartier ainsi que quelques autres membres de sa famille qui professaient comme lui une religion protestante.

Sépulture de l'épouse de John Neilson — Par contre, comme son épouse Marie-Ursule Hubert était de foi catholique, elle fut inhumée à un autre endroit de la paroisse, c'est-à-dire plus précisément dans l'église catholique de Saint-Gabriel de Valcartier dont le coût de la construction aurait été, paraît-il, défrayé en partie par la famille Neilson. Selon les dires d'un ancien de l'endroit, le professeur Bernard Monaghan, l'honorable Neilson aurait donné les terrains pour trois des quatre églises de la paroisse, St. Andrew's Presbyterian Church (6 arpents), Anglican Christ Church et l'église catholique Saint-Gabriel.

Lors d'une visite à l'église Saint-Gabriel, dimanche le 29 octobre 1978, en compagnie de l'ami R. Saint-Arnaud, un autre mordu de la petite histoire, j'ai pris quatre photos concernant le lieu de sépulture de la veuve John Neilson: l'extérieur et l'intérieur de l'église, la plaque souvenir posée à l'intérieur et une croix noire suspendue au sous-sol.

Plaque commémorative — A l'intérieur de l'église Saint-Gabriel, fixée au mur du côté droit, un peu à l'arrière, apparaît une plaque commémorative dont les inscriptions sont en langue anglaise (voir la



Précisant le dernier lieu de sépulture de la veuve de l'honorable John Neilson, cette plaque commémorative est placée à l'intérieur de l'église de Saint-Gabriel-de-Valcartier, du côté droit de la nef.

(Photo l'Appel, G. Lefrançois)

photo). En voici une traduction libre:

"Au-dessous de cette plaque reposent les restes mortels de Marie-Ursule Hubert, veuve de l'honorable John Neilson, née le 21 octobre 1781 et décédée à sa résidence de CAROUGE le 26 juin 1866. Priez pour elle."

Il faut bien se rendre ici sur l'emploi du mot "Carouge", corruption du mot Cap-Rouge. Il était employé couramment autrefois. On disait le "chemin du Carouge" pour le chemin qui mène à Cap-Rouge pour désigner la partie ouest du chemin Saint-Louis. A cause de la délimitation confuse qui existait entre Sainte-Foy et Cap-Rouge, on disait que quelqu'un demeurait à Cap-Rouge alors qu'il demeurait en réalité à Sainte-Foy, probablement dans l'ancienne seigneurie de Gauderville.

Comme la famille Neilson n'avait qu'une ferme

secondaire à Cap-Rouge, il faut donc en déduire que la veuve de l'honorable John Neilson serait plutôt décédée dans une des deux spacieuses demeures que cette famille possédait autrefois sur le chemin Saint-Louis, à l'est de la rue Montreux, quartier Neilson. Est-ce dans la maison DONALD située sur le côté sud du chemin Saint-Louis ou dans la maison CORSACK située sur le côté nord? On reparlera plus tard de ces deux maisons "historiques" qui ont été malheureusement démolies, même si elles faisaient partie du patrimoine de Sainte-Foy.

Croix noire au sous-sol de l'église — Ayant appris d'un ancien de la paroisse qu'il avait déjà entendu dire qu'une croix noire était suspendue à une poutre dans le sous-sol de l'église, je décidai de vérifier, sur le champ,

ce qu'on dit que personne d'autre ne pouvait me confirmer.

Après la messe dominicale, avec la permission du prêtre desservant, le révérend père Maurice Delisle, O.M.I., qui vient officier chaque dimanche mais qui demeure à Sainte-Foy, je crois, je me suis aventuré dans un sous-sol de terre battue mesurant environ quatre à cinq pieds de hauteur. Et m'avancant tout courbé de peur de heurter le plafond avec ma tête, je fis la découverte de cette croix et réussis à la photographier au jugé, à cause de la demi-obscurité, à l'aide d'une lampe-éclair. Comme cette croix noire est située à peu près au-dessous de la plaque commémorative de la nef, j'en vins à la conclusion qu'elle devait indiquer l'endroit où se trouvait inhumé le corps de la veuve de l'honorable John Neilson.

A cette même occasion, j'obtins aussi l'extrait suivant de l'acte de sépulture contenu dans les registres d'état civil

Valcartier, cette croix noire indique le lieu précis de la dernière sépulture de dame Marie-Ursule Hubert-Neilson. A cause de la demi-obscurité qui régnait dans les lieux, le photographe n'a pu vérifier s'il y avait aussi une croix gravée dans le pilier de pierres comme le prétend un ancien de la paroisse. (Photo l'Appel, G. Lefrançois)



Eglise catholique de la paroisse Saint-Gabriel-de-Valcartier où eut lieu la translation, à partir du cimetière paroissial, de la dépouille mortelle de dame Marie-Ursule Hubert, veuve de l'honorable John Neilson. (Photo l'Appel, G. Lefrançois)



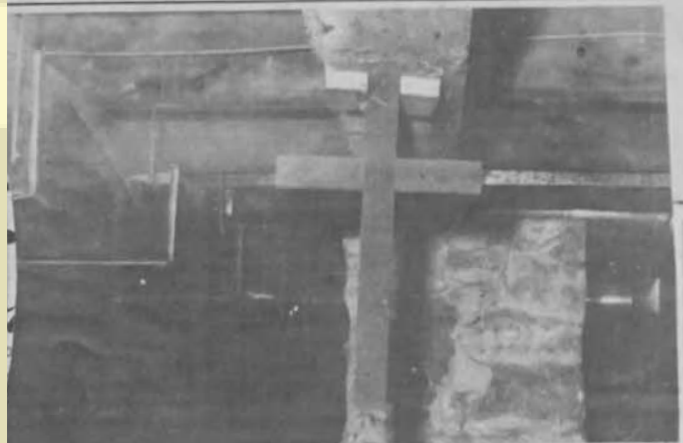
Intérieur de l'église catholique de Saint-Gabriel-de-Valcartier. Selon le témoignage d'un ancien de la paroisse, le professeur B. Monaghan, le terrain aurait été donné à la fabrique par l'honorable John Neilson et ce seraient ses descendants qui auraient contribué financièrement à la construction du présent édifice religieux, vers 1911. (Photo l'Appel, G. Lefrançois)

de la paroisse. "Ce vingt-troisième jour de juin mil huit cent soixante-six, nous, prêtre soussigné, avons inhumé dans le CIMETIERE de cette paroisse le corps de Marie-Ursule Hubert, épouse de feu l'honorable JOHN NEILSON, de Sainte-Foy, Québec, décédée le vingt juin mil huit cent soixante-six à l'âge de quatre-vingt-quatre ans et sept mois. La défunte était l'épouse de feu l'honorable John Neilson. Etaient présents à la sépulture: William Neilson, N. Neilson, Ross Hubert Neilson et Joseph Gouge Vincent qui ont signé avec quelques autres personnes présentes. Lecture faite.

C. Kelly, prêtre
Lequel extrait est une copie entière et littérale de l'acte contenu au registre de la paroisse de Saint-Gabriel-de-Valcartier. Donné à Valcartier le 29 novembre 1978.

Maurice Delisle, O.M.I.
NOTE: Le corps a donc, d'après cet acte, été d'abord inhumé dans le cimetière en 1866, et il y aurait eu translation de la dépouille mortelle dans l'église actuelle qui, selon M. Monaghan, aurait été construite vers 1911.

(A suivre)



suspendue à une poutre du plafond du sous-sol de l'église Saint-Gabriel-de-

Vol. III
Page 59



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

NEILSON (boulevard) — Quinzième chronique sur la famille Neilson dont l'appellation d'un boulevard de Sainte-Foy perpétue le souvenir.

Continuons à parler de la paroisse catholique de Saint-Gabriel-de-Valcartier dans l'église de laquelle repose jusqu'au jugement dernier la dépouille mortelle de dame Marie-Ursule Hubert, épouse de l'honorable John Neilson celui qu'on qualifiait du titre de "seigneur" de Valcartier et qui a laissé sa marque à Sainte-Foy. Un ancien de l'endroit, le professeur Bernard Monaghan, a bien voulu donner un aperçu à ses deux visiteurs imprévus (R. Saint-Arnaud et votre chroniqueur) de la petite histoire de sa paroisse.

Demeurant dans une vieille maison rustique et campagnarde, en la seule compagnie d'un chien fidèle, M. Monaghan vit une vie d'ermite durant les vacances scolaires et les fins de semaine. En octobre 1978, lors de notre visite, il nous a révélé qu'il agissait depuis 8 ans comme professeur d'anglais chez les Peres Maristes de Sillery. Aupara-



Cette vieille maison abandonnée, à Saint-Gabriel-de-Valcartier, aurait appartenu à William Neilson, fils de l'honorable John Neilson. Il en sera question dans notre prochaine chronique.

(Photo l'Appel, G. Lefrançois)

avant, il enseignait à l'école catholique française du Mont Saint-Sacrement qui est juchée sur une hauteur qu'on aperçoit de sa maison. Le témoignage de cet "ancien" de l'endroit peut donc être considéré comme crédible.

Historique d'une paroisse — Selon M. Monaghan, au début de la paroisse le service religieux se faisait dans une chapelle sise sur l'emplacement du cimetière actuel. Vers les années 1830 (?) arriva le premier curé dans la personne de l'abbé Michael Griffith. Décédé le 31 octobre 1849, il repose dans le cimetière ci-dessus mentionné. En 1877, des Américains seraient venus dans la paroisse en quête de renseignements sur l'abbé Griffith ainsi que pour se recueillir sur sa tombe. Le premier baptême dans la chapelle fut celui de Samuel Clarke, né d'un père protestant mais dont la mère catholique obtint de le faire baptiser dans sa foi.

Comme le premier registre d'état civil conser-

vé dans la paroisse ne remontait qu'à 1852, M. Monaghan s'interroge sur la localisation des actes ou des registres précédents. Une première église aurait été érigée vers 1852, de l'autre côté du chemin, et la chapelle sise sur l'emplacement du cimetière aurait été démolie. Quant à l'église actuelle, la deuxième, elle aurait été érigée vers 1911. L'ancien presbytère, situé à côté du cimetière, aurait été démoli et, en 1978, c'est une maison mobile située près de l'église qui le remplaçait. Il n'y a plus de curé résidant, mais seulement un desservant qui vient le dimanche.

M. Monaghan parle avec humour de l'ancien curé J.-P. Gravel, exerçant son ministère en 1978 à Stoneham. "Au contact des Irlandais de notre paroisse, dit-il, ce Canadien français aurait constaté que les fils de la Verte Erin, les catholiques et même les protestants, n'étaient pas tous des mécréants." (M. Monaghan est d'ascendance irlandaise). Ce curé avait pris l'ha-

bitude de prendre des notes historiques dans les tournées des paroisses qu'il desservait. Il aurait consigné ses notes sur Saint-Gabriel-de-Valcartier dans un petit cahier qu'il avait baptisé "L'Angélus". Ayant déjà été possesseur d'une copie de ce précieux cahier, M. Monaghan l'aurait prêté et n'a jamais pu le récupérer, à son grand chagrin.

Notes d'Hormidas Magnan — Comme l'honorable John Neilson est l'un des principaux fondateurs de Valcartier, il convient, je crois, dans le cadre de cette chronique, de donner plus de renseignements sur l'histoire de cet endroit. Pour ce faire, nous nous inspirons du "Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec", oeuvre d'Hormidas Magnan (1925). Ce dernier écrit le nom de Valcartier en deux mots: V il-Cartier.

Le premier curé résidant serait arrivé en 1832, date de l'ouverture des registres de la paroisse Saint-Gabriel-de-Valcartier dont l'érection canonique eut lieu le 24 décembre 1864 et l'érection civile, le 18 mai 1861, en vertu de l'Acte 24, Vict., chap. 28 et 73. Le territoire de cette paroisse a été détaché des paroisses de Sainte-Catherine et de Charlesbourg, comprenant une partie de la seigneurie de Saint-Gabriel.

La municipalité de la paroisse de Saint-Gabriel a été érigée en vertu de l'Acte 8, Vict., chap. 40, le 1er juillet 1845. La municipalité de la paroisse de Saint-Gabriel-Ouest a été érigée en vertu de l'Acte 24, Vict., chap. 73, le 1er janvier 1862.

La paroisse a été mise sous le patronage de saint Gabriel parce que son territoire était compris dans la seigneurie de ce nom, ancienne propriété des Jésuites. Le nom

de Valcartier (Val-Cartier) vient de ce que la paroisse est située dans une vallée formée par la rivière Jacques-Cartier qui traverse toute cette paroisse. Le séjour des troupes canadiennes au camp de Valcartier, de 1914 à 1918, ainsi que l'établissement permanent, par la suite, d'un camp militaire, ont contribué à donner une certaine notoriété à cette localité. En 1925, le gouvernement fédéral y possédait un terrain de vingt milles carrés et la population de la paroisse s'élevait alors à 800 personnes, dont 400 environ de religion protestante.

Il est évident que ces dernières notes qui datent de 1925 ne donnent qu'un faible aperçu de ce qui est advenu de l'endroit fondé par l'honorable John Neilson, alors que vient de commencer l'année 1980. Mais comme il n'entre pas dans le cadre de cette chronique d'écrire une monographie complète de la paroisse de Saint-Gabriel-de-Valcartier, nous laissons donc à d'autres plumes plus autorisées et plus intéressées le soin d'entreprendre une telle tâche. Une telle monographie existe-t-elle? Sinon, il est à espérer que nos notes pourront être utiles à quelqu'un qui aura le courage, le goût et la capacité d'entreprendre une telle tâche.

(A suivre)

A la nouvelle Maison des archives

Inauguration de la salle des chercheurs

G. Lefrançois

Le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, a inauguré le 12 février les services aux chercheurs des Archives nationales du Québec, à la Maison des archives, nouvellement démnagée au Pavillon Casault de l'Université Laval (ex-grand séminaire). Les Archives nationales prennent, maintenant et avec fierté, leur rang parmi les institutions nationales québécoises et les grandes institutions nationales d'archives dans le monde, a déclaré à cette occasion M. Vaugeois qui était accompagné du sous-ministre adjoint, M. François Beaudin.

Huit étages du Pavillon Casault — La Maison des archi-

ves, où sont regroupés presque tous les services de recherche (les autres seront dans quelques mois), occupe huit étages du Pavillon Casault, dont quatre sont réservés à l'entreposage des documents: soit environ 8 kilomètres de textes, 18.000 cartes et plans, 2.000 gravures, 3.000 bobines de microfilms et près de 500.000 photos, rubans, magnétoscopes, films, etc.

Ouverture le 27 février — Les Archives nationales offriront aux chercheurs, dès le 27 février, des instruments de travail à la fine pointe de l'informatique à l'intérieur de trois salles spéciales: la salle des instruments de recherche, la salle de lecture et la salle des microfilms. Ils auront également accès à

une bibliothèque de près de 40.000 volumes. Grâce au développement accéléré de l'informatique et de la microphotographie, la salle des

chercheurs des Archives nationales répondra avec rapidité et efficacité aux exigences des archivistes où qu'ils soient au Québec.



Une bibliothèque de plus de 40.000 volumes sera mise au service du chercheur en la nouvelle Maison des archives, au Pa-

villon Casault de l'Université Laval (ex-grand séminaire). (Photo: Editeur officiel du Québec)



La salle de lecture de la nouvelle Maison des archives au Pavillon Casault de l'Université Laval, où dès le 27 février, le chercheur pourra consulter des documents et même s'isoler pour utiliser son enregistreuse et son dac-

tylographe. Le chercheur aura aussi à sa disposition la salle des instruments de recherche et la salle des microfilms munie de 12 lecteurs.

(Photo: Editeur officiel du Québec)



A la nouvelle Maison des archives au Pavillon Casault de l'Université Laval, l'informatique sera au service de la recherche historique: télex, microfilms, microfiches. Dès le 27 février, professeurs, étudiants, journalistes, histo-

riens, généalogistes, qui auront obtenu leur carte ou permis temporaire de consultation, pourront se prévaloir de services ultramodernes offerts par les Archives nationales du Québec.

(Photo: Editeur officiel du Québec)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

NEILSON (boulevard) — Seizième chronique sur la famille Neilson dont l'appellation d'un boulevard de Sainte-Foy perpétue le souvenir.

La semaine dernière, cette chronique a reproduit la vieille maison abandonnée de William Neilson, fils de l'honorable John Neilson, qui repose aux côtés de son père dans le cimetière de l'église presbytérienne de la paroisse de Saint-Gabriel-de-Valcartier. D'après les inscriptions sur son monument funéraire, on apprend que, né le 2 décembre 1805 à Québec, il serait décédé à Valcartier le 7 juillet 1895.

Dans son livre **MAPLE LEAVES** (VII, series, 1906), le célèbre écrivain Sir James McPherson Le Moine consacre, avec le style vieillot et savoureux qu'on lui connaît, un chapitre sur la petite histoire de Saint-Gabriel-de-Valcartier et d'un de ses plus illustres fondateurs, l'honorable John Neilson. A la page 221, il parle dans les termes suivants de l'ancienne et grande maison de William Neilson:

"On a well cleared point nestled the old time great house of the late William Neilson, a son of the Hon. John Neilson, and also, for a period, the publisher of the QUEBEC GAZETTE."

Comment dénicher cette plus vieille maison de l'endroit? Notre informateur, le professeur Bernard Monaghan, en nous disant au revoir, nous indique la route à suivre. Il suffit de remonter la "Redmond Road" où il demeure et de s'engager dans un chemin privé qui débouche, à gauche, avant d'arriver au pont qui enjambe la rivière Jacques-Cartier. A l'entrée, un écriteau nous indique que nous nous engageons, mon compagnon R. Saint-Arnaud et moi-même, sur une propriété privée qui appartient à la Québec Turkey Hatching Inc., qui y pratiquerait depuis une douzaine d'années l'élevage des dindes.

Nous roulons quelques arpents sur une route champêtre, puis notre véhicule est arrêté par une barrière à moitié entrouverte, à côté de laquelle se dresse ce qui semble la maison du gardien des lieux. Mais comment résister, se résoudre à rebrousser chemin, alors qu'à quelques arpents plus loin nous apparaît la vieille maison, but de notre voyage! Mystérieuse, attirante! Comment deux mordus de la petite histoire pourraient-ils résister?

Dans la maison du gardien, deux femmes plus ou moins apeurées se montrent à une fenêtre et

avec force gestes nous enjoignent de rebrousser chemin. Ce n'est plus le temps de reculer alors que nous sommes si proches du but. A une des deux femmes qui s'enhardit à sortir sur le perron, nous demandons la permission de passer outre la barrière et d'aller regarder l'extérieur de la vieille maison. C'est d'abord un refus catégorique. Mais devant notre insistance, on nous accorde avec réticence la permission, mais en nous avertissant que c'est à nos risques et périls. On nous conseille de ne pas entrer dans la vieille demeure pour notre propre sécurité. Elle serait dans un état de décadence avancée. Des débris des plafonds peuvent nous tomber sur la tête ou encore nos pieds peuvent s'enfoncer dans les planchers.

Mais que valent les promesses de deux curieux de la petite histoire! Comment résister à ne pas violer la solitude pleine de souvenirs d'une demeure ancienne! On commence à regarder par les fenêtres. On s'enhardit et puis houp, nous voilà à l'intérieur. D'un pied précautionneux, nous explorons la maison de haut en bas. Elle sert de remise ou plutôt d'entrepôt pour de grandes boîtes de car-

ton portant l'inscription de la Québec Turkey Hatching Inc. Si cette vieille demeure abandonnée pouvait parler, elle aurait certainement bien des souvenirs à nous raconter sur les personnes qui l'ont animée durant plus d'une centaine d'années.

Les murs extérieurs laissent entrevoir par endroits des lattes entrecroisées, du mortier que recouvre une espèce de crépi.

Dans la grande clairière où se tapit cette vieille demeure, nous entrevoyons au loin les boucles capricieuses de la rivière Jacques-Cartier, et, plus proches de grandes bâtisses de tôle où l'on é-

lève probablement des dindes. Puis, six à sept vieux camions hors d'usage.

Votre chroniqueur aurait aimé s'étendre plus longtemps sur la petite histoire de William Neilson ainsi que sur celle de l'honorable John Neilson à Valcartier, mais il fait remarquer à ses lecteurs assidus que ce n'est pas le but qu'il vise en racontant l'origine des noms des rues de Sainte-Foy. Il aurait encore beaucoup à écrire sur la famille de l'honorable John Neilson et ses réalisations à Valcartier. Mais il laisse à d'autres historiens cette tâche fascinante.

Probablement, les lecteurs de cette chronique s'interrogent sur les terrains que possédaient les Neilson à Valcartier. Grâce à la collaboration de l'archéologue Michel Gaudin, j'ai dans les mains, présentement, un document intitulé "Copie des notes à la hâte sur les biens de John Neilson faites au Carouge, le 16 juin 1832". La semaine prochaine, on pourra donc apporter certaines précisions sur ce sujet, ainsi que sur la toponymie du "Lac Fairie" ou "Ferrie".

(à suivre)

5 mars 1980



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

NEILSON (boulevard) — Dix-septième chronique sur la famille Neilson dont l'appellation d'une grande artère dans Sainte-Foy perpétue le souvenir.

Avec l'apport de tous les renseignements qu'il a recueillis jusqu'à maintenant sur l'honorable John Neilson et sa famille, l'auteur de cette chronique pourrait écrire tout un volume. Et que dire des autres sources d'information qu'il pourrait encore consulter! Mais il faut se faire une raison, car le but de cette chronique n'est pas de rédiger une biographie élaborée sur chaque personnage dont un nom de rue de Sainte-Foy rappelle le souvenir, mais plutôt de s'astreindre à rédiger une biographie plutôt succincte. C'est pourquoi, on essaiera d'en finir aujourd'hui avec notre périple à Valcartier dont l'honorable John Neilson fut un des principaux fondateurs, vers 1816.

Une précision toponymique — Quelle est donc la véritable orthographe du fameux lac de Valcartier où les membres du Club des Bois se donnaient rendez-vous en fin de semaine ou à certaines belles périodes de l'été et de l'automne?

Le nom officiel de cette étendue d'eau est-il le "Lac Fairie" ou le "Lac Ferré"? (Voir photo dans l'Appel du 6 février) L'auteur de cette chronique a été bien surpris

lors de sa visite à ce lac, en octobre 1978, d'apercevoir un écriteau portant l'inscription de LAC FERRÉ pour identifier cette étendue d'eau, car le renommé historien Sir James McPherson Le Moine emploie l'appellation LAC FAIRIE lorsqu'il raconte une visite qu'il a faite à cet endroit, en 1903, dans un chapitre intitulé "A July Outing in the Laurentides" (Maples Leaves, VII series, 1906). Par contre, l'honorable John Neilson emploie le toponyme LAC FERRÉ dans un document conservé aux Archives Nationales du Québec (AP-G-192, Collection Neilson). Ce document signé de son nom s'intitule: "Copie de notes à la hâte sur les biens de John Neilson faite au Carouge le 16 juin 1832". Je laisse aux

savants de la science toponymique d'éclaircir la lanterne des amateurs de la petite histoire sur ce changement de nom d'un lac qui fait encore l'orgueil et l'ornement de la paroisse de Saint-Gabriel-de-Valcartier.

Biens des Neilson à Valcartier — D'après l'historien Le Moine, l'honorable John Neilson, assisté de trois autres personnages en vue, aurait, vers 1916, offert à des colons écossais l'opportunité de fonder des établissements à Saint-Gabriel-de-Valcartier. Pour ce faire, lui et ses compagnons auraient acquis des biens ou terrains qui appartenaient auparavant aux missionnaires jésuites et qui étaient passés au gouvernement du Québec, en 1800.

Le 16 juin 1832, l'honorable Neilson nous fait part des biens qu'il possède encore à Valcartier dans le document cité ci-dessus. Sous le sous-titre intitulé "Terres à Valcartier", il nous donne les renseignements suivants:

"A la rivière Jacques Cartier (Valcartier) à la grande pointe de l'Islet, occupée par Samuel Chartré, William Neilson (son fils) a les conditions, plans et titres pour trois arpents sur trente qu'il occupe, terres au LAC FERRÉ et au moulin à scie en deux morceaux; terres de Green, seconde concession, Martin et les Finlay ont les titres pour trois lots en tout. Il ne me reste qu'une et demie de M. Planté, dont le titre est préparé chez Charles Planté (notaire), mais pas passé; terres achetées à la licitation des biens Planté, dont William Neilson (son fils) a les papiers; le jeune Irlande en a une et le titre passé dernièrement chez Vaillancourt qui a les minutes de tous les actes de vente et baux que j'ai faits à Valcartier et que j'ai promis de laisser occuper; 4 lots à Conway et Landers au nord de la route 40, chaque lot de 75 arpents, mais pas sans avoir premièrement un écrit de moi; j'ai acheté il y a longtemps (ou à long terme) de William Smith Sewell deux lots de 3 chaque sur trente (arpents) venant de Trulon (?) à Valcartier pour 40 louis, j'ai possédé et fais les che-

mins depuis", etc.

Pour le simple profane, toutes ces informations de Neilson sont plus ou moins compréhensibles, mais pour l'archiviste de profession, il n'en est pas de même. Pour nos lecteurs, ça signifie que Neilson (l'hon.) possédait encore des biens à Valcartier, en 1832.

Quant à William Neilson, fils de l'honorable John Neilson, on voit dans les archives du Bureau d'enregistrement du district de Québec qu'il a déjà loué des terrains d'un nommé Wm. et qu'il en aurait acheté d'autres du grand propriétaire terrien qu'était C.S. Wolff. Laissons aux historiens qui voudront écrire la monographie de Saint-Gabriel-de-Valcartier de s'intéresser à toutes les références que nous venons de leur donner. Quant à votre humble chroniqueur, il veut en rester là, car bien d'autres propriétés de l'honorable Neilson l'attirent ailleurs.

John Neilson était un brasseur d'affaires — Lorsque nous consultons le document qu'il a écrit sur ses biens, en 1832 (voir ci-dessus), nous nous rendons compte que l'honorable John Neilson était un brasseur d'affaires de grande envergure. On y apprend qu'il possédait la maison no 3, cote ou la Montagne, à Québec (aujourd'hui disparue) ou fonctionnaient les bureaux et l'imprimerie de la firme Neilson & Cowan, où s'imprimait la GAZETTE DE QUÉBEC, ainsi que d'autres propriétés à Québec. Il possédait aussi des propriétés au CAROUGE (chemin Saint-Louis), des terres à la Roche Platte, l'île Saint-Ignace, des terres à Sainte-Anne-de-la-Pérade, des terres à Ashton (derrière Bécancourt); des terres dans le Haut-Canada; des terres à Stoneham, au Québec, etc., etc. Comme il n'est pas question dans nos chroniques sur la famille Neilson de s'étendre sur toutes ces possessions, nous nous contenterons donc de parler du fief Hubert, des domaines DORNALD ET CORSOCK que cette famille a déjà possédés sur les chemins Saint-Louis, à Sainte-Foy. (Voir page 61)



Croquée sous un autre angle que celui de la semaine dernière, l'ancienne maison abandonnée de William Neilson nous révèle un autre aspect de son visage. Après le décès de William (1895), elle aurait passé, paraît-il, dans les mains de Samuel Clarke, puis de sa fille Manon. Cette dernière l'aurait revendue à la fir-

été habitée au début par l'honorable John Neilson lui-même? Légende, tradition, vérité?

(Photo l'Appel, G. Lefrançois)

Quebec Turkey Hatching Inc. aurait-elle déjà

Vol. III - Page 62

(suite de la page précédente)



5/3/1980
Bénédicte
de Saint-Foy 1980
(suite)
NEILSON
(suite)

Dans quelques semaines, il sera question des immenses terrains que la famille Neilson possédait sur le chemin Saint-Louis. Sur cette photo, les anciens reconnaîtront la maison CORSOCK, dont l'architecte Gordon-Antoine Neilson fut le dernier de sa famille à l'habiter. Démolie vers 1973, on peut la situer au 3346 chemin Saint-Louis (lot 271), en deçà de l'avenue Montreux. La fillette qui apparaît sur cette photo travaille depuis longtemps pour l'hôtel de ville de Sainte-Foy. Je laisse à nos lecteurs le plaisir de l'identifier.

(Photo fournie par Alice Brophy)



Notre-Dame-de-Foy

5/3/1980
2/17/80

Le public est appelé à se prononcer sur l'avenir de la vieille église

G. Lefrançois

En collaboration avec la ville de Sainte-Foy et la Fabrique de la paroisse N.-D.-de-Foy, la Société d'histoire du même nom demande instamment à tous ceux qu'intéressent l'avenir de ce monument historique de bien vouloir remplir le questionnaire que contenait le dernier numéro de CARREFOUR, bulletin d'information de la ville de Sainte-Foy. Une fois ce questionnaire complété, on demande de l'envoyer immédiatement à la Société d'histoire de Sainte-Foy, c.p. 218, Sainte-Foy, G1V 4E1.

En plus des organismes ci-dessus mentionnés, le ministère des Affaires culturelles serait aussi grandement intéressé à connaître la volonté de la population.

Est-on pour un centre culturel et un centre d'interprétation historique et architectural?

Est-on pour un musée?
Une salle de spectacles?
Est-on pour un centre polyvalent? Etc...

À la suite d'une conférence de presse donnée par la Société d'histoire, l'auteur de cet article aurait bien voulu donner plus d'ampleur à cet appel, mais que peut-on faire quand on est handicapé par une grippe maligne? Il faut se résoudre à balbutier seulement.



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

NEILSON (boulevard) — Dix-huitième chronique sur la famille Neilson dont l'appellation d'une grande artère dans la ville de Sainte-Foy perpétue le souvenir.

Aujourd'hui, nous faisons Valcartier et la rivière Jacques-Cartier avec toutes ses beautés enchanteuses, où l'honorable John Neilson a joué un rôle de premier plan, à titre de pionnier, pour parler à nos lecteurs du fameux fief Hubert, une autre des possessions de Neilson. Par après, nous aborderons les propriétés immenses qu'il possédait sur le chemin Saint-Louis, à Sainte-Foy, à l'extrémité ouest de la seigneurie de Sillery, tout près des limites de l'ancienne seigneurie de Gaudaville.

Fief Saint-Hubert — Dans le manuel des fiefs et seigneuries, arrières-fiefs de la province de Québec (Cartothèque de l'Université Laval), nous apprenons des renseignements sur la "seigneurie" de Hubert possédée par les héritiers de feu William Stevenson et de John Neilson.

Le cadastre de la seigneurie (ou fief) de Hubert

aurait été fait le 23 janvier 1864 par Henry Judah, commissionnaire. Ce fief, situé dans les comté et district de Québec, a la contenance de deux lieues de front sur une parcelle profonde, formant une superficie de 28,228 arpents et est borné par devant en partie par la seigneurie de Saint-Gabriel, et, en partie, à celle de Saint-Ignace, en profondeur et des deux côtés au Domaine public.

Dans le journal Montréal-Matin, du vendredi 8 août 1969, page 44, dans sa chronique "Canne et fusil", le chroniqueur Jean Pagé nous parle de ce fief sous le titre "Les truites et le fief René Hubert". Laissons-lui la parole:

"Ce territoire de pêche vous offre des possibilités de premier choix pour la truite mouchetée. Toutefois, ses pages historiques vont de pair avec la qualité de pêche que l'on y trouve. En effet, en 1696, le roi Louis XIV fit don d'un fief au Sieur René Hubert, résidant alors aux Trois-Rivières et citoyen éminent de la Nouvelle-France. Ce don d'un terrain de la couronne royale française représentait une récompense pour services militaires. L'étendue du territoire était sensiblement la même que celle des seigneuries d'autrefois.

Ce fief passe de père en fils, jusqu'à nos jours, car Mme Norah Ellwood (fille de Henry-Yvan Neilson, petit-fils de John) l'administre encore (en 1969), assistée de son fils Neil, demeurant à Chambly. Les actes de donation sont encore conservés dans les Archives Nationales du Québec et les textes portent la signature du comte de Frontenac.

Le fief Hubert est situé à 170 milles de Montréal ou à 72 milles de la ville de Québec. Ce territoire est au nord de Saint-Raymond-de-Portneuf. On y accède par la barrière "Petit-Saguenay". Vous pouvez communiquer avec le fief en signalant 418-337-2236 (Saint-Raymond-de-Portneuf). Si vous désirez la brochure explicative en couleurs, faites-en la demande à M. Neil Ellwood, c.p. 566,

Saint-Raymond, comté de Portneuf, ou encore à Chambly, 2592, rue Bourgoigne (514-658-1868).

Que vaut la pêche au fief Hubert?

"Les lacs du fief ne contiennent que de la truite mouchetée, continue le chroniqueur de pêche Jean Pagé dans le journal Montréal-Matin, du 8 août 1969. Elles vont de très petites à de très grosses, selon les lacs où vous pêcherez et aussi de la fréquence que vous désirez dans les mœurs, les petites se prenant très facilement.

"À mon arrivée au fief en fin de semaine dernière, raconte Jean Pagé, le

soleil s'était déjà retiré derrière les montagnes depuis de longs moments. J'essayai tout de même de capturer un souper de truitelles (6" à 9") sur le lac NEILSON, face aux chalets. Ce ne fut pas très long, le NEILSON regorge de truites, les prises étaient peut-être de petites tailles, mais qu'importe, le dicton "Plus elles sont petites, meilleures elles sont" existe pour les pêcheurs. Après ce copieux repas, je causai avec NEIL ELLWOOD du programme du lendemain. Comme par le passé, l'insistai pour visiter le lac LECLERC. Aujourd'hui, je m'en félicite. La pêche fut lente pendant la journée, mais la période du soir nous permettait de capturer les 25 truites réglementaires par pêcheur très facilement. Celui qui pêche au fief Hubert et ne peut capturer sa limite de truites devrait s'inquiéter sur ses qualités de pêcheur.

Quels sont les prix et qui peut s'y rendre? — Le vacancier, le pêcheur à la journée, le campeur, bref tous, explique le chroni-

queur de pêche Pagé, peuvent profiter du territoire du fief Hubert. Ceux qui désirent des camps paieront de \$8 à \$12 par jour selon les camps choisis (foyer ou pas). Pour les campeurs, les prix sont très abordables, car vous ne paierez que \$2 sur la rivière NEILSON ou le lac NEILSON. Les pêcheurs à la journée se verront charger le prix de \$6 par jour sur le lac et de \$3 sur la rivière. (Amis lecteurs, ne pas oublier que ces prix étaient en vigueur en 1969 et qu'ils ont dû subir l'escalade du coût de la vie depuis, comme dans tous les autres domaines).

N'oubliez pas votre appareil photo — Si votre sens artistique est quelque peu développé, conclut le chroniqueur de Montréal-Matin, si vous aimez les paysages élevés, dont les massifs rocheux vous feront frissonner, les chutes écumeuses, les torrents tumultueux sont autant de spectacles grandioses que vous voudrez conserver sur pellicule. Bonne pêche!"

(à suivre)



Qui pourrait nous aider à identifier positivement cette photo qui fait partie du Fonds Neilson des A.N.Q.?

Est-ce vraiment le LAC NEILSON du fief Hubert? Cette belle étendue d'eau est en tout cas capable de faire rêver bien des amateurs de pêche!



M. Gérard Lefrançois.

Un hommage à un L'Appel Journaliste de l'Appel 12/3/80

H.-P. Gauthier

Un collaborateur de l'Appel, Gérard Lefrançois, qui a été le pionnier de la presse écrite sur la Côte-Nord, était l'invité d'honneur au gala annuel du Cercle de presse Lefrançois qui s'est déroulé, le 29 février, à l'hôtel Le Manoir de Baie-Comeau. À cette occasion, il fut invité à prononcer une causerie sur ses souvenirs de vingt ans de journalisme dans la région.

Notre collaborateur a aussi été appelé à enregistrer cinq émissions, sur le même sujet, pour le nouveau poste de radio qui vient de s'ouvrir à Baie-Comeau.

Le cégep Garneau célèbre son 10e anniversaire

G. Lefrançois

Pour souligner cet événement et pour mieux faire connaître un grand historien dont la personnalité très riche est surtout connue par son ouvrage monumental "Histoire du Canada français", le cégep Garneau a tenu la semaine culturelle F.-X. Garneau, du 3 au 8 mars.

Garneau fut un journaliste, poète, notaire, greffier de la ville de Québec, voyageur émérite, autodidacte. Après sa mort prématurée, en 1866, à l'âge de 56 ans et 7 mois, deux monuments ont honoré sa mémoire: le premier au cimetière Belmont (1867) et le deuxième près du parlement et de la porte Saint-Louis. Le troisième monument, le plus vivant, est le cégep qui a reçu son nom le 7 août 1969.

À VOIR DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

